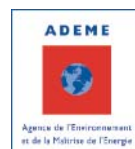




Guide pour des manifestations responsables



EDITORIAUX

Trois questions à Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, Jean Louis Bergey, Délégué Régional de l'ADEME et Samuel Moktar, Président de l'association Meduli Nature.

Pourquoi éditer aujourd'hui un Guide Pratique des Manifestations Responsables en Gironde ?

Philippe Madrelle : Au Conseil Général, nous avons mené une action sur nos propres événements dans le cadre de l'Agenda 21 de la Gironde. En outre, depuis 2005, le Conseil Général anime le Conseil départemental des Agenda 21 locaux en Gironde, réseau de collectivités locales engagées en Agenda 21. En 2007, face aux sollicitations des acteurs locaux pour développer des événements à moindre impact environnemental, nous avons lancé cette démarche collective et soutenu le projet de l'Association Meduli Nature, dans un objectif de cohérence de l'action publique et de mutualisation de nos moyens. La particularité de notre travail est aussi d'intégrer un volet Citoyenneté Locale et Solidarité, valeurs qui nous sont chères et pour lesquelles nous nous battons au quotidien.

Samuel Moktar : Meduli Nature a pour objectif de sensibiliser tous les citoyens à une meilleure prise en compte de l'environnement. Depuis 2005, nous travaillons avec le festival Reggae Sun Ska et l'association Music'Action pour intégrer les principes du développement durable dans l'organisation du festival. Nous avons par la suite accompagné plusieurs autres événements. C'est donc naturellement que nous avons voulu partager nos expériences et permettre à chaque organisateur d'évènement accueillant du public d'avancer dans ce sens, par des recommandations techniques, des conseils pratiques ou par de nombreux contacts ou références bibliographiques.

Jean-Louis Bergey : Un des objectifs de l'ADEME est de montrer que les gestes citoyens comme le tri des déchets ou les économies d'énergie peuvent et doivent se faire en toutes occasions et pas seulement chez soi ou sur son lieu de travail. C'est dans cette optique que nous avons choisi de travailler sur les manifestations culturelles ou sportives qui rassemblent beaucoup de monde et en particulier des jeunes, en nous appuyant d'une part sur l'animation des Agendas 21 réalisée par le Conseil général de Gironde et d'autre part sur la compétence de Meduli Nature. C'est pour diffuser largement ces expériences que nous avons souhaité rédiger ce guide afin qu'il inspire les organisateurs de manifestations et que l'exception devienne la règle.

Et concrètement, qui est concerné ?

Philippe Madrelle : En Gironde, il y a une multitude d'événements. Rien qu'à travers les Scènes d'Été, nous accompagnons plus de 600 spectacles culturels pendant la saison estivale. Mais il y a aussi les rencontres sportives, les compétitions, les fêtes locales, les foires agricoles ... Ce sont tous ces organisateurs qui sont concernés et que nous souhaitons toucher progressivement, pour que les manifestations girondines participent à la sensibilisation de chacun en faveur de la solidarité et du développement durable. Nous souhaitons aussi mobiliser les acteurs locaux, partenaires des organisateurs d'événements, tels que les syndicats de collecte des déchets, les producteurs locaux, les acteurs de la solidarité et de l'environnement, les fédérations départementales, les agences d'événementiels ...

Samuel Moktar : Lorsque nous sommes arrivés pour la première fois sur le festival Reggae Sun ska, et que nous avons suivi le festival du côté « organisateurs », nous avons rapidement pris conscience du travail qui pouvait être réalisé pour intégrer le développement durable et notamment réduire les impacts des événements sur l'environnement. Mais être Organisateur représente déjà un travail considérable, nécessitant des compétences spécifiques. Intégrer le développement durable dans cette organisation nécessite également des compétences particulières. Posséder cette double compétence est plus rare. Nous avons donc du associer nos forces pour travailler main dans la main, avec des objectifs communs. C'est ce travail partenarial qui permet d'avancer. Tous les organisateurs, de tout type de manifestations, peuvent faire de même et ce guide apporte des conseils pratiques leur permettant d'avancer. Ce que certains ont initié, les autres pourront s'en inspirer.

Jean-Louis Bergey : tous les événements sont concernés y compris les plus petits comme par exemple le tournoi annuel d'un club de football ou de gymnastique, le loto de l'association des aînés, une randonnée VTT ou un carnaval. En effet, il y a toujours une information avec quelquefois des affiches (auquel cas je fais attention à la prestation de l'imprimeur) ; on y sert des boissons ou à manger (auquel cas j'organise le tri des déchets) ; il y a des déplacements (auquel cas j'incite au co voiturage), etc. Outre la satisfaction de limiter les impacts sur l'environnement, les organisateurs vont participer à l'éducation des citoyens qui peu à peu vont intégrer tous ces gestes dans leur vie quotidienne.

Au-delà du guide, comment comptez-vous mobiliser l'ensemble des organisateurs de manifestations pour diffuser ces recommandations et développer les pratiques ?

Philippe Madrelle : En 2009, nous allons de nouveau soutenir les organisateurs : accompagnement personnalisé de 10 événements, ateliers d'accompagnement collectif en partenariat avec les Pays et les collectivités locales, animation d'un Espace Internet dédié... Notre démarche est pragmatique car elle repose sur les acteurs de terrain. C'est pour cela que les agents du Département vont être formés : pour être disponibles et accompagner nos partenaires. Parallèlement, nous allons appliquer à nos propres événements les valeurs que nous avons posées, à travers la Charte des Manifestations Responsables en Gironde. Enfin, cette démarche est possible parce que nous avons choisi de nous allier, chacun avec nos compétences : ADEME, Association Meduli Nature, Collectivités en Agenda 21, Direction Régionale Jeunesse et Sports, Région ... Je tiens à souligner cet excellent travail partenarial !

Samuel Moktar : Il est nécessaire que chacun se sente concerné par ces problématiques, du simple citoyen venant sur une manifestation, à l'organisateur, en passant les partenaires et tout autre intervenant. L'organisateur met en place une démarche responsable, traduite en actions, le public et les participants contribuent à sa réussite en participant activement. Néanmoins des appréhensions peuvent encore être présentes. Ce sera donc principalement par la démonstration que nous inciterons d'autres organisateurs à se lancer à leur tour. Cette volonté d'amélioration continue tirera tout le monde vers le haut en nous permettant de vaincre ces appréhensions. Le partage des connaissances, le transfert de compétences, la mutualisation des moyens seront autant d'outils qui accéléreront les avancées. Ce travail a déjà commencé et nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont collaboré ensemble à la réussite de ce projet : l'association Music'Action, le Conseil Général de Gironde, l'ADEME Aquitaine, le Conseil Régional d'Aquitaine, le RAMA ainsi que les nombreux autres contributeurs.



Jean-Louis Bergey : c'est en soutenant d'autres opérations en 2009 et par le partenariat comme l'indique Philippe Madrelle, que nous allons diffuser ces expériences. Chacun d'entre nous, en diffusant l'information et le guide par nos réseaux, va peu à peu irriguer le territoire girondin de ces pratiques vertueuses, sans oublier bien-sûr de donner l'exemple dans les manifestations que nous organisons. Nous espérons donc que les collectivités qui organisent ou accueillent des manifestations diffuseront ou appliqueront ces recommandations ; que les fédérations sportives girondines informeront les clubs ; que les entreprises qui soutiennent financièrement les événements relaieront l'existence du guide voir l'imposeront comme condition. Nous espérons donc que très vite, ce sujet ne soit plus une préoccupation particulière tant ce qui paraît exceptionnel aujourd'hui deviendra banal demain.



REMERCIEMENTS à l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette démarche et ont permis l'élaboration de cet outil, fruit d'une alliance de compétences :

Les membres de la coordination régionale et notamment Music'Action, précurseur avec le Festival Reggae Sun Ska, le Réseau Aquitain des Musiques Actuelles et la Région Aquitaine,

Les 39 collectivités en Agenda 21 et partenaires, en particulier les membres du groupe de travail départemental sur les manifestations responsables (Artigues, Blanquefort, Pays Cœur Entre 2 Mers, Pessac, Pays Haute Gironde, Pays Bassin d'Arcachon, Pays Landes de Gascogne, CC Bourg, CC Estuaire, CC Cubzagais, CC Vallon Artolie, CUB, Cenon, St Médard en Jalles, DRDJS, Atlantique Aventure, Musiques de Nuit, Dropt De Béton, Rock School de Barbey, Ligue de l'enseignement, IDDAC, Concordia, CDOS, UFOLEP, USEP 33, Directions du Conseil Général)

Les 170 participants aux 15 ateliers de sensibilisation (2008) qui ont partagé leur expériences, questionnements ... L'association Meduli Nature, l'équipe de l'ADEME et les Directions du Conseil Général

Les responsables de l'action « Définition collectives de principes pour des manifestations responsables en Gironde » (Action O15- Agenda 21 de la Gironde) : Isabelle Dexpert, Vice-présidente à la Culture, aux Sports et Vie Associative, Eric des Garets, Directeur Général Adjoint à la Culture, à l'Environnement et au Tourisme et l'équipe de la Mission Agenda 21



En 2007, la Région Poitou-Charentes et l'ADEME ont conçu, après une durée test d'un an, une démarche et un guide sur les éco-manifestations. Des éléments de ce guide sont ici reproduits, avec l'aimable autorisation de la Région Poitou-Charentes et de l'ADEME

<http://www.poitou-charentes.fr/fr/environnement/eco-manif>



INTRODUCTION



Parce que des centaines d'évènements sont organisés sur notre territoire tout au long de l'année, parce que ces manifestations, culturelles, sportives, ou professionnelles attirent parfois plusieurs milliers de personnes, parce que regrouper sur un espace réduit et pendant un temps restreint autant de participants implique souvent des impacts non négligeables sur notre environnement... **les manifestations doivent s'engager à réduire leurs impacts sur notre environnement et à œuvrer en faveur de la citoyenneté locale :**

- > **EN MAÎTRISANT LA CONSOMMATION DE RESSOURCES NATURELLES** : Bois pour le papier ou le matériel, carburants pour les transports ou les générateurs, ou encore eau pour les toilettes, nombreuses sont les ressources naturelles consommées
- > **EN CONTRÔLANT LES IMPACTS SUR LES ESPACES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ** : Les nuisances sur l'environnement peuvent être liées à l'utilisation de produits dangereux (produits d'imprimerie), aux rejets d'eaux usées ou encore aux matériaux utilisés, ou au déroulement d'un évènement dans un site naturel fragile.
- > **EN LIMITANT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** : transport des festivaliers ou des marchandises, production de papier, générateurs d'électricité, alimentation ... sont autant de sources d'émissions de gaz à effet de serre que l'on peut diminuer.
- > **EN RÉDUISANT LA PRODUCTION DE DÉCHETS** : tous les postes sont générateurs de déchets (gobelets non réutilisables, emballages, papiers, ou encore restes alimentaires). Les politiques de réduction des productions de déchets et de valorisation des déchets produits sont deux enjeux importants sur une manifestation.
- > **EN MOBILISANT LES RESSOURCES CULTURELLES ET SOCIALES DU TERRITOIRE** : faciliter l'accès à tous à notre évènement, faciliter la rencontre des générations, donner une dimension solidaire et citoyenne à un évènement sportif, culturel, agricole...



En moyenne, une manifestation qui rassemble 1 000 personnes consomme :

- **100 kg de papier**, soient 2 arbres, 30 000 litres d'eau
- **200 KWh d'énergie**, soient 3 ans d'éclairage avec une ampoule économique (15 w)
- **et produit 500 kg de déchets** soit 1,5 fois la production d'un girardin en un an.



Au même titre que les autres activités humaines, le secteur de l'évènementiel a la responsabilité de réduire ses impacts environnementaux et d'intégrer les critères du développement durable, qui jusque là n'étaient pas toujours pris en compte. L'objectif est de créer une véritable dynamique citoyenne dans laquelle chaque participant de la manifestation pourra s'investir, qu'il soit festivalier, bénévole, artiste, sportif, technicien, partenaire ou encore journaliste. Le temps où les citoyens consommaient tout simplement un évènement est révolu. Ils peuvent être les actifs participants d'un changement de comportements tendant vers une véritable citoyenneté au présent et au futur.





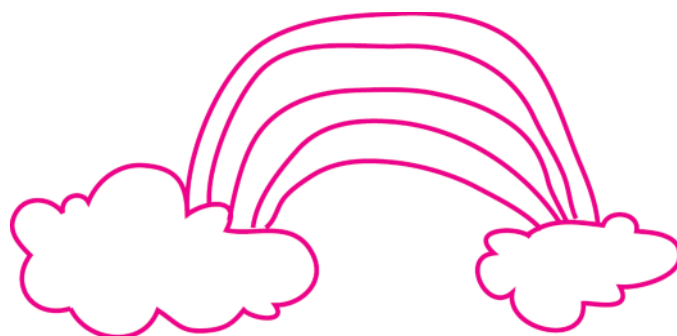
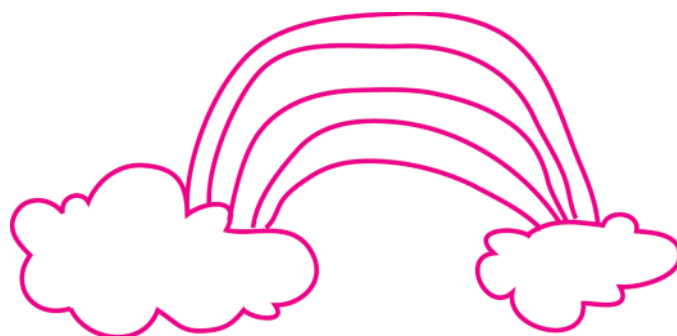
Le Guide pratique pour des manifestations responsables : un outil pour votre démarche !

Ce guide est **un outil pratique** pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement à participer à la solidarité locale et à la sensibilisation générale en faveur du développement durable.

Il apporte un panel de solutions existantes afin de **faciliter le passage à l'acte, d'informer et de participer à un vaste réseau d'échange d'expériences**. Sans rechercher l'exhaustivité, il est évolutif et intégrera de nouvelles pistes d'actions et surtout de plus en plus d'expériences engagées sur le territoire girondin.

Il comprend plusieurs outils qui vous guideront dans votre démarche responsable :

- **Des préconisations d'action** : classées par thématiques, des «fiches actions» présentent les actions envisageables ainsi que des éléments pratiques pour les mettre en place. Ces fiches actions peuvent être accompagnées de «fiches achats».
- **Des retours d'expériences** : des fiches retour d'expériences présentent des démarches engagées par des événements du territoire, ainsi que les partenaires et/ou prestataires qu'ils ont choisis pour les y aider.
- **Des contacts et ressources bibliographiques** : une liste de contacts vous orientera vers des structures non commerciales spécialisées sur les différentes thématiques abordées : collectivités, associations, organismes publics... Des liens, des outils pratiques ou autres documents vous apporteront une information complémentaire vous permettant d'aller plus loin dans votre démarche.



SOMMAIRE

1 . Se lancer dans une démarche responsable : par où commencer ?

A. Quelques facteurs de réussite

B. Le bon choix du site

C. Avant de se lancer...

1. Un préalable : où en est-on ?
2. Choix des actions
3. Préparation du bilan : recherche d'indicateurs

2 . Les préconisations d'actions

Thème A : Communication et promotion

Action 1 : Eco-concevoir les outils de communication

Fiche FA1 : Economiser le papier

Fiche FA2 : Optimiser le format des documents

Fiche FA3 : Limiter les aplats sur les documents papier

Action 2 : Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression

Fiche FA4 : Choisir son imprimeur selon des critères environnementaux

Fiche FA5 : Choisir son papier selon des critères environnementaux

Fiche FA6 : Diffuser selon des critères environnementaux

Thème B : Les politiques d'achats, de choix des équipements et de prestations

Action 3 : Intégrer des critères environnementaux dans les prestations

Fiche FA7 : Choisir son partenaire/prestataire selon des aspects environnementaux.

Fiche FA8 : Achats publics éco-responsables

Fiche FA9 : Fournitures diverses : s'assurer de la qualité environnementale et sociale

Fiche FA10 : Promouvoir des accessoires promotionnels de qualité environnementale.

Action 4 : Proposer une restauration éco-responsable

Fiche FA11 : Restauration éco-responsable.

Action 5 : Favoriser une éco-conception des stands

Fiche FA12 : Eco-concevoir les stands





Thème C : Transport et hébergement

Action 6 : Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs

Fiche FA13 : Développer le covoiturage et les transports collectifs.

Fiche FA14 : Prévoir des avantages pour le public utilisant les transports collectifs.

Action 7 : Mettre en place des véhicules propres pendant la durée de la manifestation

Fiche FA15 : Utiliser des véhicules économes

Action 8 : Proposer des hébergements intégrant des critères environnementaux

Fiche FA16 : Hébergement

Thème D : Maîtrise des consommations et gestion des déchets

Action 9 : Economiser les énergies

Fiche FA17 : Economies d'énergie liées au choix du site

Fiche FA18 : Economies d'énergie liées au choix des équipements

Action 10 : Mettre en place des systèmes d'économie d'eau

Fiche FA19 : Economiser l'eau

Fiche FA20 : Installer des toilettes sèches

Action 11 : Réduire la consommation de vaisselle jetable non valorisable

Fiche FA21 : Utiliser des gobelets réutilisables

Fiche FA22 : Utiliser de la vaisselle compostable

Action 12 : Organiser la gestion des déchets

Fiche FA23 : Réaliser une étude relative à la gestion des déchets

Fiche FA24 : Mettre en place le tri des déchets

Fiche FA25 : Distribuer des poubelles de poche

Thème E : Sensibilisation et information au Développement Durable

Action 13 : Former les équipes et intervenants

Fiche FA26 : Former et sensibiliser les différentes équipes

Fiche FA27 : Sensibiliser et intégrer les artistes à la démarche

Action 14 : Sensibiliser le public

Fiche FA28 : Sensibiliser le public au Développement Durable

Action 15 : Communiquer sur la démarche éco-responsable

Fiche FA29 : Communiquer en direction des médias

Thème F : Citoyenneté locale et Solidarité

Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle

Fiche FA30 : Mettre en place des actions de médiation culturelle

Fiche FA31 : Mobiliser les partenaires du territoire pour une mixité sociale et intergénérationnelle

Fiche FA32 : Agir en faveur de l'engagement des jeunes

Fiche FA33 : Vie associative, un gage de démocratie participative



**Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap**

Fiche FA34 : Accompagnement des personnes en situation de handicap

Fiche FA35 : Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Fiche FA36 : Accessibilité des personnes malvoyantes

Fiche FA37 : Accessibilité des personnes malentendantes

Fiche FA38 : Accessibilité des personnes en situation de handicap psychique

Action 18 : Favoriser l'emploi local

Fiche FA39 : Favoriser l'emploi local

Thème G : Bilan de la démarche responsable

Action 19 : Réaliser un bilan de la démarche responsable

Fiche FA40 : Réaliser un bilan des actions engagées

Fiche FA41 : Réaliser un questionnaire de satisfaction du public

Action 20 : Réaliser un bilan spécifique aux émissions de gaz à effet de serre et compenser

Fiche FA42 : Réaliser un bilan des gaz à effet de serre

Fiche FA43 : Compenser ses émissions de gaz à effet de serre

3. Retours d'expériences

Echappée Belle (Blanquefort - 33)

Festival Haut de Garonne (Cenon, Lormont, Floirac et Bassens - 33)

Festival Rue et vous (Rions - 33)

Fête de l'asperge (Etauliers - 33)

Journades de Villandraut (Villandraut - 33)

Ouvre la Voix (Entre-deux-mers - 33)

Reggae Sun Ska Festival (Cissac-Médoc - 33)

Soirée Inaugurale des Scènes d'été Gironde (Langon - 33)

Traversée de Bordeaux à la nage (Bordeaux - 33)

Vibrations Urbaines (Pessac - 33)

Festival de la Paix (Biscarosse, 40)

Musicalarue (Luxey, 40)

EHZ (Idaux Mendi, 64)

4. Contacts et documents ressources

Annexes:

1. Logo et labels
2. Calendrier fruits et légumes de saison





- 1 -

Se lancer dans une
démarche responsable :
par où commencer ?



1 Se lancer dans une démarche responsable : par où commencer ?



A - Quelques facteurs de réussite :

Plusieurs facteurs vont aider à la réussite d'une démarche responsable :

- **Une réflexion dès la conception du projet** : engager une démarche responsable nécessite d'intégrer ces critères dès le début de la réflexion sur la manifestation.
- **Une vision commune** : chaque acteur doit comprendre ces objectifs et les intégrer dans son travail sur l'évènement. La réussite de la démarche dépend d'une vision commune et cohérente de tous les acteurs. Il est conseillé de nommer un responsable de la démarche.
- **Une volonté d'amélioration continue** : une seule édition ne suffit pas pour intégrer tous les aspects présentés dans ce guide, et là n'est pas l'objectif. L'engagement dans le développement durable doit être progressif : lancer quelques actions simples la première année et s'y investir totalement est déjà un fabuleux défi. Puis, au fil des années, il sera possible de fixer d'autres objectifs. Mieux vaut des objectifs humbles mais réalistes au regard des forces dont dispose une organisation, qu'un objectif trop ambitieux qui demandera énormément d'investissements et risquera d'épuiser partenaires et bénévoles !
- **Un partage des responsabilités** : qui est responsable de cette démarche de développement durable, qui la portera auprès des bénévoles ou des autres services de l'organisation ? L'implication de la direction de l'organisation est essentielle pour la réussite du projet, tout comme l'identification d'un responsable développement durable, qui pourra appuyer collègues et bénévoles pour la mise en place des actions. La préparation de ces actions pourra aussi être intégrée au planning de la préparation de l'évènement.

B - Le bon choix du site :

Lorsque l'on crée une manifestation, l'étape du choix du site est primordiale. Il est évident que ce choix s'oriente en premier lieu sur un site disponible et adapté à l'évènement : nature de l'évènement, nombre de personnes attendues, besoins en salles, etc... Néanmoins, de nombreux critères peuvent être intégrés dès cette étape, notamment pour limiter les impacts environnementaux. Ainsi, si le choix est possible entre plusieurs sites, il est important de favoriser :

- **un site facile d'accès et proche des transports en commun**, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.
- **un site déjà équipé**, qui limite ainsi les aménagements supplémentaires à réaliser (tentes ou chapiteaux, scènes, équipements audiovisuels, etc...).
- **des bâtiments éco-conçus**, disposant de systèmes d'économie d'énergie et d'eau, utilisant des matériaux renouvelables, ou encore disposant d'un système de tri sélectif.
- **les ressources locales** : un site éloigné de toute ressource en terme d'équipements ou de prestations vous obligera à aller les chercher plus loin (transports plus longs).
- **un site naturel qui ne présente pas de sensibilité écologique particulière**, évitant ainsi les atteintes à la biodiversité ou d'avoir à réaliser des aménagements de protection.

En prenant en compte ces principes, les impacts environnementaux peuvent être réduits en amont. En complément ou pour les aspects qui n'auront pas pu être pris en compte dans le choix du site, les préconisations d'actions présentées dans ce guide permettront d'aller plus loin.



C - Avant de se lancer... :

Avant de se lancer dans la lecture des préconisations et de mettre en place les actions présentées, il est bon de réfléchir à la démarche et aux objectifs qui vont être fixés :

- Quelles sont les priorités ?
- Quelles actions lancer en premier ?
- Sur quels critères les choisir ?
- Agir en premier lieu sur les impacts les plus forts ou à l'inverse commencer par les actions les plus simples pour se faire la main ?
- etc...

Plusieurs entrées sont envisageables et pour définir votre stratégie il sera nécessaire de réaliser un travail préparatoire.

1 - Un préalable : où en est-on ?

De nombreuses actions peuvent être mises en place. Chaque point de l'organisation peut accueillir ces évolutions. Mais au préalable, on peut se poser certaines questions : quels sont les impacts de la manifestation ? Quelles actions ont déjà été menées en matière de développement durable ? Etes-vous déjà impliqués en faveur de la solidarité et de la citoyenneté locales ? Est-il possible d'aller plus loin ? etc...

Le petit questionnaire (page 10) aborde quelques notions importantes et vous aidera à faire le point sur votre démarche et à identifier les points sur lesquels vous, et vos collaborateurs, êtes prêts à travailler.

2 - Choix des actions

Cet état des lieux réalisé, vous pourrez choisir les actions à mener, par exemple en fonction :

- de l'impact environnemental visé : commencer par l'impact le plus important.
- de la difficulté de l'action : commencer par des actions faciles pour se faire la main ; c'est à ce titre qu'un indice de difficulté est noté sur toutes les fiches actions.
- de la portée de l'action en terme de sensibilisation.
- des ressources humaines que l'action nécessite.
- du coût de l'action.
- de votre motivation ou votre sensibilité à un thème particulier.
- etc...

Vous pourrez également identifier au préalable si vous avez des compétences ou des motivations particulières au sein de vos équipes vis-à-vis des thématiques abordées. Cela permettra de **désigner à l'avance un ou des responsables de la démarche** ou des différentes actions engagées.

3 - Préparation du bilan : recherche d'indicateurs

Dans cette volonté d'amélioration continue qui caractérise une démarche responsable, il est nécessaire d'évaluer les actions mises en place en fin de manifestation : quelle réussite ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelles améliorations envisagées ?

Pour cela, la définition d'indicateurs en amont va permettre de collecter les informations nécessaires au bilan des actions.

Exemples d'indicateurs :

Action « Economies de papier »	→	quantité de papier consommée
Action « Tri des déchets »	→	pourcentage de déchets valorisés
Action « Achats éco-responsables »	→	volume financier concerné

Si on ne prépare pas dès le départ ces indicateurs, il y a de grandes chances qu'à l'issue de la manifestation on ne fasse pas l'effort de revenir sur les résultats. L'évaluation ne pourra donc pas permettre de mesurer l'amélioration d'une année sur l'autre.

	Oui	Non	On y pense sérieusement	Besoin d'info, d'aides
1. Communication et promotion				
• Utilisez-vous du papier recyclé et/ou écolabellisé pour les supports de communication ?				
• Limitez-vous les aplats (fonds colorés) sur les supports papier ou susceptibles d'être imprimés ?				
• Ciblez-vous la diffusion de vos supports de communication (nombre de tracts / supports distribués, lieux de diffusion, publics privilégiés ...) ?				
• Privilégiez-vous une diffusion électronique ou groupée (newsletter, site Internet, journaux locaux ...) ?				
• Sensibilisez-vous au développement durable dans les supports de communication ?				
2. Politiques d'achats, de choix des équipements et des prestations				
• Intégrer-vous des aspects environnementaux dans vos choix de produits ou de prestataires				
• Pour la restauration, proposez-vous des produits de saison issus de l'agriculture locale, biologique ou équitables ?				
• Aménagez-vous le site en utilisant des matériaux recyclés ?				
• Distribuez-vous des objets promotionnels éco-conçus ?				
3. Transports				
• Avez-vous mis en place un dispositif de transports en commun ou de covoiturage sur l'évènement ?				
• Incitez-vous / informez-vous aux possibilités de covoiturage / transports collectifs dans les supports de communication ?				
• Prévoyez-vous des conditions avantageuses pour le public qui utilise les transports collectifs ?				
4. Maîtrise des consommations et gestion des déchets				
• Essayez-vous de réduire les quantités de vaisselle jetable (vaisselle lavable si possible, compostable ...) ?				
• Mettez-vous en place des systèmes d'économies d'énergie (éclairages basses consommation, énergies renouvelables...) ?				
• Mettez-vous en place un système d'économie d'eau ?				
• Installez-vous des toilettes sèches ?				
• Organisez-vous la gestion et le tri des déchets (papier, cartons, plastiques, verres recyclables, organiques) ?				
5. Sensibilisation et information au développement durable				
• Formez-vous les intervenants sur la gestion durable de l'évènement (bénévoles, partenaires ...) ?				
• Installez vous des points d'information sur le développement durable (avec le soutien d'une association locale...) ?				
• Communiquez vous en direction des médias sur vos efforts éco-responsables ?				
6. Citoyenneté et solidarité				
• Facilitez-vous l'accès et la participation aux publics à mobilité réduite ?				
• Favorisez-vous la participation des publics en difficultés (tarification sociale, jeunes, adultes, personnes âgées ...) ?				
• Agissez –vous en faveur de la mixité sociale, la rencontre des générations ou des publics ?				
• Développez-vous des partenariats avec les acteurs locaux (collectivités, associations, centres sociaux, établissements scolaires ...) pour l'évènement, voire au delà ?				
7. Bilan de la démarche				
• Avez-vous réalisé un bilan des actions entreprises et recherché les pistes d'amélioration ?				
Total				

Les résultats :

Vous avez une majorité de « Oui » : vous êtes déjà engagés, félicitations ! Mais, avez-vous des indicateurs chiffrés qui permettent de suivre l'évolution de vos résultats ? Parmi les actions que vous menez, pouvez-vous développer d'autres actions liées à ce thème ? Les partenariats peuvent-ils aller plus loin ? Partagez-vous vos résultats avec toute l'équipe d'organisation, les bénévoles, les partenaires de l'évènement, le public ou la presse ? Dans tous les cas, consultez les rubriques thématiques du guide et si vous souhaitez partager votre expérience avec d'autres organisateurs ou présenter votre démarche dans ce guide, contactez nous très vite !

Vous avez une majorité de « on y pense sérieusement » : Quelle est votre situation de départ ? Sur quelles actions souhaitez-vous d'abord agir ? Quelles actions vous paraissent prioritaires au regard des capacités humaines et financières de votre organisation ? Connaissiez-vous des personnes qui sont intéressées par ce sujet et qui pourraient participer à l'action ? Que vous manque-t-il pour passer à l'acte ? ... Consultez les rubriques dédiées aux thématiques qui vous intéressent et les fiches actions qui proposent de mettre en pratique les recommandations ... Et n'hésitez pas à nous contacter pour des compléments ou de simples échanges !

Vous avez une majorité de « besoin d'aide ou d'info » : allez consulter les rubriques liées aux thèmes qui vous intéressent. Et pour approfondir, si une action vous interpelle, consultez la fiche action correspondante. Et contactez-nous pour partager vos interrogations et certainement y répondre en partie !

Vous avez une majorité de « Non » : vous n'avez pas encore entrepris de véritable démarche responsable sur l'évènement. Peut-être avez-vous déjà mené quelques actions et souhaitez-vous vous engager ? Ce guide vous aidera à avancer, en vous présentant des préconisations d'actions, des expériences déjà entreprises, des contacts et des ressources bibliographiques.



- 2 -

Les préconisations d'actions



2 - Les préconisations d'actions

Afin d'orienter un événement vers une véritable manifestation responsable, il existe de nombreuses actions susceptibles d'être mises en place. Sont présentées dans ce guide un panel d'actions envisageables, classées selon les thématiques suivantes :

- Thème A : Communication,
- Thème B : Politique d'achats, de choix des équipements et de prestations,
- Thème C : Transport et hébergement,
- Thème D : Maîtrise des consommations et gestion des déchets,
- Thème E : Sensibilisation au Développement Durable,
- Thème F : Citoyenneté locale et solidarité
- Thème G : Bilan de la démarche responsable

Les **Fiches Actions** (numérotées FA1, FA2, FA3, etc...) comprennent de nombreuses rubriques permettant à un organisateur d'appréhender les éléments nécessaires à la mise en place de chaque action : Thème, Action, Objectifs, Mise en place, Partenaires, Facteurs de réussite, Matériel, Coût, Ressources humaines, Indicateurs, Illustrations. Les fiches peuvent ne pas comporter toutes les rubriques : par exemple, une action peut ne pas nécessiter de matériel particulier.

Pour vous aider dans la recherche des actions correspondant le mieux à vos moyens ou à votre manifestation, chaque **fiche action** comporte un niveau de difficulté de réalisation :

***** Très facile ***** Facile ***** Moyenne

***** Difficile ***** Très difficile

De la même façon, certaines actions peuvent être plutôt destinées à de grandes manifestations (+ de 1000 personnes). Pour vous guider, le symbole suivant vous l'indiquera.



en annexe 1 et complément ou résumé des fiches actions, des **Fiches Achats** (Achat 1, Achat 2 ...) référenceront les critères particuliers pouvant être intégrés dans votre recherche de partenaires, prestataires ou produits. Ces fiches peuvent être issues de documents déjà existants édités notamment par l'ADEME.

Les actions sont classées dans le guide selon les thématiques mais ne sont en aucun cas présentées dans un ordre défini. **Vous pouvez mettre en place l'action que vous souhaitez selon le (les) critère(s) que vous aurez défini(s).**

Thème A : Communication et promotion

La communication et la promotion d'une manifestation engendrent généralement des impacts significatifs sur l'environnement : consommation de ressources naturelles (bois, eau...) et de produits dangereux (encres, solvants...), production de déchets, transport... Cette prise de conscience progressive a conduit les organisateurs et prestataires à se poser des questions sur les actions à mettre en place dans ce domaine.

Dès la conception du projet, il est nécessaire de prendre en compte un certain nombre de paramètres visant à :

- limiter les impacts environnementaux,
- mettre en cohérence vos activités de communication avec vos discours et engagements en matière de développement durable,
- obtenir des résultats concrets en matière d'éco-communication.

Ainsi, nous présenterons ici plusieurs actions envisageables concernant l'éco-communication autour d'un évènement :

Action 1 : Eco-concevoir les outils de communication

La fabrication d'une feuille de papier A4 (80g/m²) nécessite de l'ordre de 10 Wh... soit l'équivalent de près de 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 watts !!! La fabrication d'une tonne de papier nécessite environ de 2 à 5 MWh. (source : ADEME)

Même si les déchets de papier se recyclent facilement, leur transport et le procédé de fabrication sont énergivores, polluants et très consommateurs d'eau. Des alternatives existent néanmoins, comme les papiers titulaires de l'éco-label européen qui prend en compte tout le cycle de vie du produit.

Fiche FA1 : **Economiser le papier**

Fiche FA2 : **Optimiser le format des documents**

Fiche FA3 : **Limiter les aplats sur les documents papier**

Action 2 : Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression

- En intégrant des critères environnementaux dans l'évaluation de la qualité des offres, les organisateurs peuvent créer une demande favorisant les pratiques éco-responsables au sein de la profession. Les professionnels proposent déjà de telles offres, en proposant notamment des papiers de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé) ou d'encres végétales.

Fiche FA4 : **Choisir son imprimeur selon des critères environnementaux**

- Contrairement à des idées encore largement répandues, le papier vierge ne signifie pas automatiquement "déforestation" ou le papier recyclé "sauvegarde" de la forêt. En effet, sous nos latitudes, la forêt a justement besoin pour ses coupes d'éclaircies et déchets d'exploitation de débouchés de type papetiers afin d'être économiquement et écologiquement gérée et de permettre la production de bois d'oeuvre. (source : ADEME)

Fiche FA5 : **Choisir son papier selon des critères environnementaux**

- Outre la conception et la fabrication des outils de communication, les actions de diffusion peuvent elles aussi avoir un impact : transports, emballages...

Fiche FA6 : **Diffuser selon des critères environnementaux**

Thème	Communication et promotion
Action	<i>Action 1 : Eco-concevoir les outils de communication</i>
Objectifs	- Eviter le gaspillage de papier, - Réduire la consommation de matières premières (bois, eau...) et d'énergie, - Limiter la pollution de l'eau et de l'air et la consommation de produits chimiques liées à l'industrie papetière.
Mise en place	• Réduire la consommation de papier dans les impressions : Les documents produits seront imprimés en recto verso. Les documents imprimés sur une seule face et ne servant plus peuvent être réutilisés comme brouillon. Il faut enfin bien évaluer le nombre de tirages (voir Fiche FA6 : Diffuser selon des critères environnementaux). • Remplacer la communication papier par une communication électronique : L'organisateur mettra en place un site internet de promotion de l'évènement permettant ainsi aux futurs participants d'acquérir les informations nécessaires. Les versions électroniques des documents permettent de "dématérialiser" l'activité de communication en permettant de limiter le recours aux supports papier classiques. Néanmoins il faut penser aux possibles futures impressions des destinataires : voir fiche A2 « Optimiser les formats d'impression ». Pour l'envoi de courrier, l'organisateur préférera les courriers électroniques aux courriers postaux, permettant d'économiser du papier, mais également du temps et de l'argent.
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...
Partenaires	Aucun partenaire particulier n'est nécessaire pour mettre en place une démarche d'économie de papier. Pour la création du site internet, l'organisateur peut, s'il n'a les compétences en interne, faire appel à une entreprise ou une association concevant ce type de produit.
Coût	Pour la création d'un site internet, le coût est très variable. Selon la complexité du site (conception graphique, design, nombre de pages, assistance...), compter entre 250 et 10 000 €. A la conception s'ajoute également l'hébergement du site internet.
Indicateurs	- Quantité de papier consommée / nombre de festivaliers (gr/pers) - Existence d'un site internet (oui/non) - Nombre de visites sur le site internet.

Thème	Communication et promotion
Action	Action 1 : Eco-concevoir les outils de communication
Objectifs	- Eviter le gaspillage de papier, - Réduire la consommation de matières premières (bois, eau...) et d'énergie, - Limiter la pollution de l'eau et de l'air et la consommation de produits chimiques liées à l'industrie papetière.
Mise en place	• Optimiser la mise en page des documents : - éviter l'insertion de pages quasi vides entre chapitres, - adapter la largeur de la marge selon le mode de reliure (passer d'une marge de 1,5 à 2,5 cm, peut induire la consommation d'une page de plus toutes les 6 pages), - optimiser la taille des interlignes, - choisir un format standard : A4, A3, A2... - vérifier avec l'imprimeur le format qui est le moins générateur de chutes de papier. • Optimiser les documents électroniques pour d'éventuelles impressions : - réalisation d'une rédaction et d'une mise en page favorable à la lecture à l'écran afin d'éviter les impressions (faire tenir sur tous les types d'écrans les informations en un écran...), - réalisation d'un "format impression", en pièce jointe, mis en page spécifiquement pour limiter les consommations d'encre et de papier (fond blanc/limitation des aplats ; mise en page optimisée "aérer mais pas trop"; séparer les différentes parties afin d'éviter les impressions intégrales systématiques)... - inciter, en cas d'impression, à l'impression recto verso, (voir, si la lisibilité le permet, le "2 pages par feuille"), - écrire en bas de page une phrase du type "imprimer que si nécessaire"...
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...
Partenaires	La conception des documents est généralement effectuée en interne. Néanmoins, si un professionnel de la communication en est chargé, penser à lui faire part de ce cahier des charges. Voir l'imprimeur pour le choix des formats (voir Fiche FA4 : Choisir son imprimeur selon des critères environnementaux)
Coût	Pas de surcoût particulier
Indicateurs	Quantité de papier consommée / nombre de festivaliers (gr/pers)

Thème	Communication et promotion
Action	Action 1 : Eco-concevoir les outils de communication
Objectifs	- Limiter la consommation de produits chimiques (encres, solvants...), - Limiter la pollution de l'eau et de l'air.
Mise en place	• <u>limiter les aplats de couleur dans les documents</u> : Une page écrite avec une mise en page standard et une interligne simple aura l'équivalent d'1/10ème de sa surface couvert d'encre (et donc 9/10ème de blanc). • <u>Imprimer un titre avec un aplat couleur</u> (fond coloré) équivaut à imprimer une page de texte supplémentaire. Il faut donc limiter l'utilisation de surfaces colorées dans vos documents. Il suffit souvent d'inverser les couleurs : MANIFESTATION au lieu de MANIFESTATION • <u>Eviter les matériaux teintés dans la masse</u> : Ils ne constituent pas en effet une meilleure solution, et présentent les mêmes problèmes environnementaux liés à l'impression d'aplats. • <u>Bien choisir les procédés d'impression</u> : Les procédés offset en quadrichromie, contrairement à un même procédé en bi ou monochromie, présentent des avantages en matière de gestion des stocks d'encre et de nettoyage du matériel d'impression. La mono ou bi-chromie, bien que demandant plus de cycles de nettoyage et un stock d'encre plus vaste, nécessite la création de moins de plaques. D'une manière générale, il vaut mieux rester sobre dans la conception de ses documents pour réellement réduire son impact environnemental.
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...



Thème	Communication et promotion
Action	Action 2 : Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression
Objectifs	- Réduire la consommation de matières premières (bois, eau...) et d'énergie, - Limiter la pollution de l'eau et de l'air, - Limiter la consommation de produits chimiques, - Favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement dans la profession.
Mise en place	• <u>Evaluer la qualité écologique du papier</u> (voir Fiche FA5 : Choisir son papier selon des critères environnementaux) • <u>Evaluer la qualité écologique des encres</u> : Pour les procédés Offset, favoriser l'utilisation des encres dites "végétales" (c'est-à-dire pour lesquelles le solvant est à base d'huiles végétales et non minérales) qui présentent une moindre toxicité et utilisent des ressources renouvelables en substitution de ressources minérales pétrochimiques. Les encres UV peuvent également être utilisées. Elles ne nécessitent pas l'utilisation de solvants, mais peuvent présenter des risques sanitaires pendant les étapes d'impression. • <u>Evaluer la qualité écologique des produits associés</u> : Pour l'Offset, préférer les procédés sans solution de mouillage, dits « Waterless » ou « Dryoffset », ou ceux limitant les impacts sanitaires et environnementaux de ces solutions. Pour le nettoyage du matériel d'impression, favoriser les Agents de Nettoyage Végétaux (ANV) encore peu utilisés en France. • <u>Evaluer la gestion des déchets dangereux</u> : Exiger de votre imprimeur une bonne gestion des déchets liés à l'imprimerie : tri sélectif et élimination adaptée des produits et emballages dangereux, des chiffons souillés... Vous pouvez par exemple lui demander un engagement sur l'honneur relatif au traitement de ses déchets, ou une copie des contrats des prestataires traitant ses déchets. • <u>Faire le choix d'un imprimeur « Imprim'Vert® »</u> :  Les imprimeries françaises produisent, un peu partout sur le territoire, des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD) : révélateurs et fixateurs de films et plaques, solvants usagés, ... mais aussi chiffons souillés. C'est pour faciliter le passage à de nouvelles pratiques et à une meilleure gestion de ces déchets que les syndicats professionnels se sont associés aux Chambres de Métiers pour créer la marque Imprim'Vert®, axée sur les points suivants : - la bonne gestion des déchets dangereux ; - la sécurisation des stockages de produits dangereux (neuf et déchets en attente d'être collectés) afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle ; - l'exclusion des produits toxiques (étiquetés avec une tête de mort) des ateliers.

	La marque Imprim'Vert® ne garantit néanmoins pas que la prestation d'impression répond aux préconisations écologiques décrites plus haut (encres végétales, papier éco-labellisé...).
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...
Partenaires	Pour bien choisir son partenaire, il sera nécessaire d'étudier dans son offre et ses procédés d'impression les points précédemment cités. Référencement des Imprimeurs « Imprim'Vert » : www.imprimvert.fr ; et auprès des Chambres des métiers. Voir aussi Fiche Achats 1 (fiche d'évaluation suivante proposée par l'ADEME - Éco-Communication - Mars 2005)
Coût	La prestation d'un imprimeur respectant un tel cahier des charges peut se révéler plus coûteuse que celle d'un autre sans. Néanmoins, la prise en compte de l'environnement est de plus en plus répandue dans le monde de l'impression et ce surcoût tend à disparaître.
Indicateurs	- Evaluation de l'offre choisie : procédés, papiers, encres, gestion des déchets - Proportion des impressions réalisées selon des critères environnementaux (%)

Thème	Communication et promotion
Action	Action 2 : Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression
Objectifs	- Réduire la consommation de matières premières (bois) et d'énergies - Favoriser l'emploi de produits recyclés.
Mise en place	• Favoriser l'emploi de papier éco-labellisé : L'éco-label européen ou encore l'éco-label NF Environnement prennent en compte toutes les étapes du cycle de vie du produit. • Choisir le bon grammage : Choisir un papier dont on aurait réduit les impacts sur l'environnement ne sert à rien si l'on prend du 160 g là où 120 g aurait suffi. • Pour du Papier recyclé : Pour du papier recyclé, assurez-vous qu'il a été fabriqué et recyclé "proprement" (ex : écolabel officiel ou, à défaut, système de management environnemental de type ISO 14001 ou EMAS). • Pour du papier vierge : S'assurer que la forêt dont il est issu est gérée durablement (ex : label FSC ou PEFC) et qu'il a été fabriqué "proprement" (ex : écolabel officiel ou, à défaut, système de management environnemental de l'entreprise de type ISO 14001 ou EMAS). Les logos (voir fiche FA9)
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...
Partenaires	Pour les impressions de la promotion du festival, le choix du papier est généralement couplé avec le choix de l'imprimeur et de sa prestation. Il sera donc obligatoire d'étudier, dans l'évaluation de cette prestation, le papier proposé. Pour le papier destiné à l'usage interne à l'organisation, il faudra là aussi trouver un fournisseur proposant du papier écologique, dont l'évaluation de sa qualité environnementale sera identique. Voir aussi Fiche Achats 2 (fiche d'évaluation suivante proposée par l'ADEME - Éco-Communication - Mars 2005)
Coût	A l'heure actuelle, les imprimeurs proposent souvent des impressions sur papier recyclé ou vierge issu de forêt gérées durablement sans surcoût. Pour l'usage interne, selon les fournisseurs et les quantités, le prix d'achat du papier recyclé peut être similaire à celui du papier ordinaire.
Indicateurs	Taux d'utilisation de papier de qualité environnementale (%)



Thème	Communication et promotion
Action	Action 2 : Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression
Objectifs	- Eviter le gaspillage de papier, - Réduire la consommation de matières premières (bois, eau...) et d'énergie, - Limiter la pollution de l'eau et de l'air, - Limiter la consommation de produits chimiques.
Mise en place	• Bien évaluer le nombre de tirages : Il est nécessaire de réaliser une bonne évaluation des besoins grâce à des moyens classiques (liste de diffusion à jour, contrôle régulier des fichiers d'adresses) ou plus originaux (par exemple grâce aux inscriptions ou pré ventes). Un suivi de la diffusion des outils papier permettra d'évaluer l'éventuelle surproduction : demander à chaque point de distribution de conserver ou évaluer les documents restants. Néanmoins, pour la réussite d'un évènement, la communication est souvent primordiale et il peut être difficile de réduire par exemple le nombre d'affiches ou de programmes. L'effort plus important pourra alors être mis sur la qualité environnementale de la promotion. Par ailleurs, on pourra veiller à ce que le surplus non utilisé soit systématiquement recyclé, et non détruit pour plus de facilité. • Limitier et choisir les emballages : Que cela dépende du concepteur ou du diffuseur, on visera à : - limiter le poids et le volume des emballages, - utiliser des emballages recyclables, - utiliser des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés. • Choisir le mode de transport : Les impacts du transport peuvent être limités en : - regroupant les envois et commandes, - recherchant des modes de transport plus écologiques : en ville par exemple, la livraison en vélo est de plus en plus fréquente, - limitant les envois express, utilisant souvent des modes de transport plus rapides et donc plus énergivores, - prévoyant des plages de livraison larges afin de permettre au livreur de regrouper votre livraison dans tournée habituelle (évite qu'il soit obligé de faire un trajet seulement pour votre livraison). et d'éviter les heures de pointe.
Services concernés	Tous les services utilisant l'impression de documents sont concernés : Direction, Billetterie, Production, Administration, Merchandising, Presse/Média...
Partenaires	Cette action ne nécessite pas de changer vos partenaires habituels. On peut néanmoins modifier les exigences afin qu'elle prennent en compte les éléments décrits plus haut. Il est possible de faire appel à des entreprises de communication spécialisées dans l'éco-conception de supports de communication.
Coût	Difficile à évaluer
Indicateurs	- Quantité de papier consommée / nombre de festivaliers (gr/pers) - Modes de transport utilisés pour la diffusion

Thème B : Les politiques d'achats, de choix des équipements et de prestations

L'organisateur d'un événement est un acheteur pour ce qui concerne par exemple le matériel technique, la nourriture ou les boissons, mais également pour les différentes prestations associées. En s'engageant concrètement en faveur d'achats éco-responsables de produits et de prestations, les organisateurs peuvent :

- **réduire les impacts environnementaux** de l'évènement,
- **avoir un effet levier**, en favorisant la mise en place et le développement de nouvelles filières économiques,
- **entreprendre une action pédagogique** auprès du public, en ayant une véritable cohérence entre le message passé et la démarche entreprise.

Une politique d'achats responsable peut devenir une démarche globale qui vise, à terme et progressivement (sur plusieurs éditions), l'ensemble des marchés pour l'organisation de la manifestation.

Action 3 : Intégrer des aspects environnementaux dans le choix des prestations et fournitures

- En questionnant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, les organisateurs peuvent non seulement guider leur choix mais aussi créer une demande favorisant des pratiques éco-responsables au sein des professions intervenant sur la manifestation (techniciens, restaurateurs, commerçants, etc.).

Fiche FA7 : Choisir son partenaire/prestataire selon des aspects environnementaux.

- De nombreuses collectivités publiques sont organisatrices de manifestations et passent des marchés publics pour l'achat de prestations ou d'équipements. Dans le cas d'un achat public, il est également possible d'intégrer des aspects responsables :

Fiche FA8 : Achats publics éco-responsables

- Pour intégrer des critères environnementaux et sociaux dans le choix des fournitures, des labels, marques et autres logos aident à repérer la qualité des produits.

Fiche FA9 : Fournitures diverses : s'assurer de la qualité environnementale et sociale

- Des accessoires promotionnels sont souvent distribués ou vendus lors des manifestations (casquettes, T-shirts, etc.). Il est possible de s'orienter vers des produits de qualité environnementale plutôt que des produits sans garantie.

Fiche FA10 : Fournitures diverses : s'assurer de la qualité environnementale et sociale

Fiche Achats 4 : Accessoires promotionnels



Action 4 : Proposer une restauration éco-responsable

La restauration est un point essentiel pour la convivialité d'un événement. L'organisateur peut gérer les stands lui-même, les confier à un partenaire local (producteur, artisan, restaurant) ou faire appel à un prestataire type traiteur. Dans tous les cas, il pourra proposer une restauration de qualité, accessible à tous, en travaillant sur 3 aspects :

- le recours à des produits de saison (limitant ainsi les impacts liés à une production hors sol ou d'importation) et locaux (limitant le transport des produits),
- le recours à des produits labellisés type Agriculture Biologique, limitant les impacts environnementaux liés au mode de production ;
- le recours à des produits issus du commerce équitable, favorisant une juste rémunération des producteurs.

Il ne s'agit pas ici de passer au tout « local bio équitable » en une seule édition. Il est possible de repérer des produits sur lesquels l'organisation peut s'engager et qu'elle peut mettre en avant.

Fiche FA11 : **Restauration éco-responsable**

et / ou }

Action 5 : Favoriser une éco-conception des stands

Plutôt que d'être conçu pour la durée de l'événement à partir de matériaux neufs, l'aménagement du site peut offrir des possibilités d'utilisation de matériaux recyclés, de réutilisation de matériaux usagés, ou peut être imaginé de façon à être réutilisable pour d'autres éditions.

Fiche FA12 : **Eco-concevoir les stands**

Choisir son partenaire
prestataire selon
des critères environnementaux

Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 4 : Intégrer des critères environnementaux dans les prestations</i>	- Repérer les labels existants pour y faire référence dans les commandes
Objectifs	- Réduire les impacts environnementaux, - Inciter les entreprises à développer des offres socialement et écologiquement responsables - Promouvoir de nouvelles politiques d'achats	
Mise en place	• <u>Sensibiliser les équipes</u> : Pour une politique d'achat éco-responsable efficace, il est nécessaire que chaque membre de l'organisation se sente concerné. En effet, les habitudes et les préjugés conditionnent fortement l'efficacité de cette démarche, et il faut souvent changer ces habitudes de travail, modifier des partenariats autrefois privilégiés mais qui n'ont aucune exigence écologique. • <u>Faire un état des lieux</u> : Il est nécessaire d'étudier ce qui a déjà été fait dans ce domaine lors de précédentes éditions, en se posant par exemple les questions suivantes : - quels marchés sont à passer ? - qui s'en charge ? est-ce que la personne possède des connaissances en environnement ? si non, à qui peut-elle s'adresser ? - y a-t-il eu prise en compte de l'environnement dans les marchés précédents ? - combien de réponses lors du marché précédent (état de l'offre et de la concurrence) ? - y a-t-il des freins ou des opportunités à la mise en place de critères socio-environnementaux ? • <u>Analyser les besoins et fixer des objectifs</u> : Après avoir identifié précisément tous les besoins de l'organisation de l'évènement, il est nécessaire d'étudier sur quel(le) produit/prestation une telle démarche va pouvoir être engagée : quels sont nos besoins réels pour tel produit ? quelle durée de vie choisit-on pour tel produit ? puis-je réduire le panel de fournitures afin de mieux cibler les produits les plus performants pour l'environnement (moins polluant, durée de vie plus longue) ? Il est évident que tous les domaines ne seront pas concernés dès le départ. L'organisation s'engage dans un processus d'apprentissage et d'amélioration continue. Pour une première tentative, choisir par exemple un ou plusieurs «marché(s)- test» selon différents critères : - L'impact environnemental d'une prestation, - le montant du marché,	

- un thème prioritaire : pour le territoire, au regard de l'histoire ou de l'économie locale,
- une opportunité ou un volontariat de la part d'un membre
- un thème particulièrement porteur en termes de communication ou d'éducation de la population...

- Choix des partenaires / prestataires : De la même façon que pour les prestations d'impression (voir FA4), il est nécessaire d'évaluer la qualité environnementale des prestataires que vous allez choisir pour votre évènement. Dans le respect des règles habituelles imposées à chacun en termes de procédures d'achats, il vous est possible de réaliser un questionnaire que vous pourrez soumettre et abordant un certain nombre de points. Par exemple :
 - le produit possède-t-il un écolabel officiel ?
 - l'entreprise possède-t-elle une certification type Iso 14001, EMAS, Imprim'Vert, etc ?
 - le produit est-il recyclable ? fabriqué à base de produits recyclés ?
 - Quelle est la durée de vie du produit ?
 - Quel mode de transport pour la livraison ? ou pour venir sur place ?
 - Comment gérez-vous vos déchets d'entreprise ? Vous pouvez également exiger des documents attestant des différentes certifications apportées.

Assurez-vous néanmoins, lorsque vous exigez une caractéristique, qu'il y ait suffisamment de produits/prestataires susceptibles d'atteindre cette exigence, afin de ne pas trop restreindre le nombre d'offres, ou risquer d'avoir une consultation infructueuse ou des offres très chères.

Services concernés	Tous les services sont concernés.
Partenaires	Tous les partenaires / prestataires peuvent être concernés.
Coût	Les surcoûts sont variables selon les prestations ou produits concernés.
Ressources humaines	Il peut être envisagée de désigner une ou plusieurs personne(s) (si possible avec des compétences environnementales) chargée(s) d'aider les différents services dans l'analyse des offres selon des critères environnementaux.
Indicateurs	- Proportion de fournisseurs / prestataires soumis à un questionnaire environnemental (%) - le nombre de marchés passés avec exigences environnementales - le volume financier - l'impact sur l'offre (nombre de fournisseurs ayant répondu à l'offre, choix des produits plus large, ...).

Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations	Facteurs de réussite S'appuyer sur le Réseau Aquitain des achats publics éco-responsables
Action	<i>Action 3 : Intégrer des critères environnementaux dans le choix de prestations et de fournitures</i>	
Objectifs	- Réduire les impacts environnementaux - Inciter les entreprises à développer des offres socialement et écologiquement responsables - Promouvoir de nouvelles politiques d'achats.	
Mise en place	Un achat public éco-responsable est avant tout un achat éco-responsable. La réflexion présentée dans la fiche FA7 peut donc être engagée dans le cas d'un achat public. Le code des marchés publics (CMP) autorise l'intégration de préoccupations environnementales dans les marchés publics entre autres : • lors de la définition des spécifications techniques au sein du cahier des charges • lors de la définition des conditions d'exécution des marchés ; • au stade de l'examen du savoir-faire des candidats ; • lors de l'attribution du marché, notamment dans le cadre de la fixation des critères de choix. Pour les marchés formalisés, cette autorisation est donnée expressément aux acheteurs publics par les articles 6, 14, 45 et 53 du CMP. S'agissant des marchés passés selon la procédure adaptée (« MAPA »), il est fortement conseillé aux acheteurs publics de s'inspirer des articles cités précédemment même si aucune disposition du code ne prévoit qu'ils doivent s'y soumettre. Un acheteur public peut intégrer des caractéristiques environnementales dans un marché public sans être discriminatoire, pour autant qu'il le fasse dans le respect des principes généraux posés par le code des marchés publics que sont : • la liberté d'accès à la commande publique, • l'égalité de traitement des candidats, • et la transparence des procédures. En particulier, l'acheteur public ne peut pas demander un produit d'une marque commerciale particulière ou l'obtention d'une certification donnée. Par ailleurs, les caractéristiques environnementales qu'il fixe doivent être liées à l'objet du marché et être évaluables en toute objectivité afin de ne pas entraîner une liberté inconditionnée de choix. Si l'acheteur ne peut exiger du candidat l'obtention d'une certification donnée, il peut faire référence, dans le marché, aux exigences environnementales fixées par cette certification dès lors qu'il autorise la production de tout autre moyen prouvant l'équivalence. S'agissant des éco-labels officiels, ceux-ci sont à traiter comme toute marque de qualité certifiée.	

L'acheteur public qui souhaite acquérir des produits conformes à des éco-labels officiels, peut faire référence dans le marché, à tout ou partie des spécifications techniques définies par ces éco-labels. Cela aura pour conséquence d'informer précisément les candidats potentiels, sur le niveau de qualité environnementale recherchée.

Ainsi, l'acheteur public peut demander, par exemple, que les produits proposés par les soumissionnaires répondent aux exigences de l'écolabel NF Environnement ou équivalentes (et non pas que les produits soient certifiés NF Environnement).

Les acheteurs peuvent s'appuyer sur le **Réseau Aquitain des achats publics responsables** (www.achatsresponsables.com), qui propose plusieurs outils :



Une plate-forme d'échanges des collectivités, commandes publiques et développement durable : www.achatsresponsables-bdd.com;
le guide de l'achat public éco-responsable : téléchargeable sur www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/guide_achats_publics_eco_responsables.pdf ;
des ateliers de formation : informations sur le site www.achatsresponsables.com.

Services concernés	Tous les services sont concernés.
Partenaires	Tous les partenaires / prestataires peuvent être concernés.
Coût	Les éventuels surcoûts sont variables selon les prestations ou produits concernés. On pourra noter qu'un surcoût à l'achat peut être effacé au bout d'une certaine durée d'utilisation : étudier le coût global. En choisissant des produits de meilleure qualité, on peut également diminuer les quantités pour arriver à un coût équivalent.
Ressources humaines	Il peut être envisagée de désigner une ou plusieurs personne(s) (si possible avec des compétences environnementales) chargée(s) d'aider les différents services dans l'analyse des offres selon des critères environnementaux.
Indicateurs	- Proportion de fournisseurs / prestataires soumis à un questionnaire environnemental (%) - Proportion en terme de nombre de marchés passés avec des considérations environnementales ou de volume financier - Evolution du nombre de fournisseurs ayant répondu à l'offre

Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations
Action	Action 3 : Intégrer des critères environnementaux dans le choix de prestations et de fournitures
Objectifs	Promouvoir des démarches d'entreprise et des produits de qualité environnementale et sociale.
Mise en place	Comment reconnaître les produits qui minimisent leurs impacts sur l'environnement tout en conservant leurs performances ? Un premier réflexe : lire les étiquettes. Les déclarations environnementales peuvent vous aider. Mais voilà, à quel label faire confiance ? Les logos ou déclarations écologiques concernent le produit que vous achetez, ou son emballage ou même les deux. Ils renseignent sur un aspect environnemental particulier, spécifique d'une étape du cycle de vie : l'emballage est recyclable, le produit est biodégradable, sa consommation d'énergie est faible... Mais ils peuvent également indiquer que le souci de préserver au mieux l'environnement a été pris en compte pour les différents impacts et sur l'ensemble du cycle de vie du produit. C'est le meilleur des cas : on est ainsi assuré qu'une amélioration isolée n'a pas de répercussions négatives par ailleurs. Les éco-labels officiels sont mis en place par les pouvoirs publics, et garantissent à la fois la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques. Pour obtenir un écolabel, les produits doivent être conformes aux critères d'écolabellisation, spécifiques à chaque catégorie de produits. Ils prennent en compte le cycle de vie du produit et différents types d'impacts environnementaux. Le respect des critères est certifié par un contrôle indépendant. Des produits de grande consommation sont déjà éco-labellisés et chaque année de nouvelles catégories viennent s'ajouter à la liste. En faisant savoir à vos partenaires que vous êtes demandeurs, l'offre augmentera progressivement. Les éco-labels officiels sont révisés régulièrement pour tenir compte des progrès technologiques.

Deux éco-labels officiels :



L'éco-label européen et l'éco-label NF Environnement garantissent une prise en compte de l'environnement sur tout le cycle de vie du produit. Pour rechercher les catégories de produits éco-labellisés :

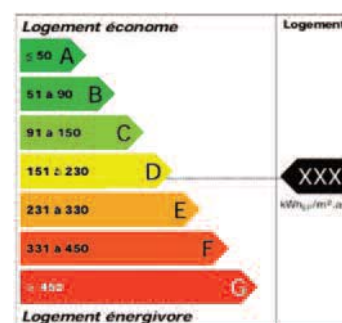
www.eco-label.com/french

et www.marque-nf.com

Dans les achats de produits où un éco-label existe, l'organisateur peut le demander à son fournisseur, y compris dans le cadre d'un marché public où l'acheteur peut signifier par exemple « sacs poubelles répondant aux exigences d'un éco-label officiel (écolabel européen ou équivalent).

L'étiquette énergie, garantie de sobriété énergétique,

sont mises en place par la Communauté Européenne depuis 1995. Elles guident et signalent les appareils électroménagers, ampoules véhicules, ou encore habitats économes. La classe A (comprenant les classes A+ et A++) rassemble ceux qui offriront les meilleures performances en matière d'économies d'énergie. Ces différences de consommation sont loin d'être négligeables : la consommation peut varier du simple au quintuple.

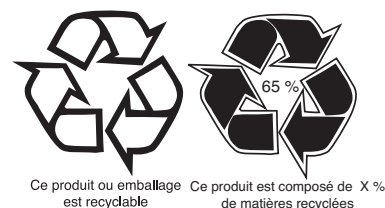


La gestion durable des forêts : Différentes initiatives tendent à garantir que les produits à base de bois soient issus de forêts gérées durablement. Les deux initiatives les plus connues sont celles du **FSC** (Forest Stewardship Council) et du **PEFC** (Pan European Forest Certification). Que ce soit pour des meubles, du papier ou tout autre produit à base de bois, pensez aussi qu'en plus des labels FSC et PEFC, il vaut mieux **favoriser ceux qui sont également titulaire d'un éco-label officiel type éco-label européen ou NF Environnement**, qui intègrent d'autres aspects environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

Les auto-déclarations comprennent les labels privés, les logos et autres déclarations environnementales volontaires sous la responsabilité des entreprises. Des règles de bonnes pratiques visent à éviter les dérives pouvant induire en erreur les consommateurs. On retrouve ces règles dans les 14 recommandations formulées par le Bureau de vérification de la publicité en matière d'argumentaire écologique et dans la norme internationale ISO 14 021.

Attention donc aux déclarations type : « bon pour la planète », « respecte l'environnement », etc... qui n'ont aucune valeur ; ou encore « Monoprix vert », « Carrefour Agir », « Chouchoutons notre planète » etc... qui sont des labels privés individuels.

Le logo du recyclage, l'anneau de Möbius : Selon la norme ISO 14 021, l'anneau de Möbius est le symbole du recyclage. Il signifie que le produit ou l'emballage est recyclable. Mais attention, ils seront effectivement recyclés que si le système de collecte et la filière de recyclage existent, et si les consignes de tri sont respectées.



Sources : ADEME, Guide Acheter et consommer mieux

Pour plus d'informations, consulter le **Passeport éco-produit**, téléchargeable sur <http://www.ademe.fr/eco-produit>.
Et voir aussi Annexe 2

Partenaires

Tous les fournisseurs et prestataires des produits concernés

Coût

Les éventuels surcoûts sont variables selon les prestations ou produits concernés. On pourra noter qu'un surcoût à l'achat peut être effacé au bout d'une certaine durée d'utilisation : étudier le coût global.
En choisissant des produits de meilleure qualité, on peut également diminuer les quantités pour arriver à un coût équivalent.

Indicateurs

Part des dépenses effectuées au regard de ces aspects environnementaux.
Quantités des produits ou services présentant des caractères environnementaux.

Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations
Action	<i>Action 3 : Intégrer des critères environnementaux dans le choix de prestations et de fournitures</i>
Objectifs	- Promouvoir des démarches d'entreprise et des produits de qualité environnementale.
Mise en place	Pour les accessoires promotionnels vendus lors de l'évènement (tee-shirt, casquettes...), il est préférable de tenir compte des besoins réels : ces objets sont-ils réellement nécessaires ? Il sera donc important de favoriser des objets utiles et réutilisables. De plus, il est préférable de s'orienter vers des produits respectant un certain nombre d'aspects environnementaux et sociaux : • <u>Aspects environnementaux</u> : - Préférer des produits éco-labellisés : éco-label européen ou NF Environnement. - Pour les textiles, préférer des produits fabriqués à base de fibres naturelles éco-labellisées (éco-label européen...) et/ou issues de l'agriculture biologique : exemple tee-shirts en coton Bio. - D'une manière générale, utiliser des matières premières naturelles ou traditionnellement travaillées avec impact environnemental minimal. - Prévoir des objets promotionnels utiles, réutilisables et sans pile. - Favoriser des modes de transport les moins impactants. - Favoriser les produits emballés avec des emballages recyclables. - Si des sacs sont distribués, préférer l'usage de sacs réutilisables et de qualité environnementale, ou de sacs biodégradables. Dans tous les cas, limiter la distribution de sacs. • <u>Aspects sociaux</u> : - Privilégier les produits issus du commerce équitable permet de : - Travailler directement avec des petits groupements d'artisans, etc... - Garantir une juste rémunération, évaluée avec des artisans en fonction du pouvoir d'achat local, - Veiller à ce que les partenaires de chaque filière respecte au minimum les conditions de travail telles que définies par les règles de l'organisation internationale du travail en annexant la charte. - Privilégier les produits issus de structures d'insertion sociale telles que les CAT (Centre d'Aide par le Travail)...
Partenaires	- Entreprises / associations Bio ou de commerce équitable - Structures d'insertion par l'économie
Coût	A l'heure actuelle, les vêtements fabriqués avec des fibres issues de l'agriculture biologique sont généralement plus chers.
Indicateurs	- Proportion de fournisseurs / prestataires Bio ou commerce équitable - Part des accessoires promotionnels de qualité socio-environnementale.



Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations	Facteurs de réussite - Commencer par quelques produits phares - Passer des partenariats avec des producteurs
Action	Action 4 : Proposer une restauration éco-responsable	
Objectifs	- Améliorer la qualité des prestations restauration - Sensibiliser le public aux alternatives bio et équitable - Participer à la promotion des produits de saison et locaux	
Mise en place	• Une alimentation « écologique » : Certaines pratiques agricoles peuvent avoir de graves impacts sur l'environnement. Par le choix de vos produits, vous pourrez privilégier des pratiques plus respectueuses de l'environnement : - Consommer des produits de saison (maîtrise des impacts liés à la culture sous serre ou à l'importation de produits) en recherchant des producteurs locaux : limitation du transport et des émissions de gaz à effet de serre qui y sont liées. - Utiliser des produits issus de l'agriculture biologique, et certifiés AB.    Préférer, en cas de non disponibilité de produits certifiés AB, l'utilisation de produits : • provenant d'une exploitation en cours de conversion à l'agriculture biologique, • de produits labellisés issus d'une agriculture durable (dans ce cas attention à la validité des labels !). - Dans tous les cas, favoriser une relation directe avec le producteur, ou entre le producteur et le prestataire. - Utiliser des produits non OGM : limitation des contaminations des cultures non OGM. - Vous pouvez également proposer une formation sur les produits bio et la façon de les cuisiner. • Un conditionnement et un approvisionnement « écologique » : Outre la nourriture elle-même, le conditionnement et l'approvisionnement peuvent eux aussi avoir des impacts sur l'environnement : - Gérer au mieux les quantités pour éviter les gaspillages. - Privilégier les produits non emballés, en vrac ou en grand contenant. - Préférer les produits emballés avec des emballages recyclables. - Rechercher les produits locaux (ou dans un ordre de priorité « local, régional, national, international »). - Privilégier la présentation et le service des produits vendus dans de la vaisselle réutilisable ou compostable (voir FA18 et FA19) • Mettre en place une gestion spécifique des déchets organiques : voir FA23 • Intégrer une solidarité économique et sociale : Le fonctionnement actuel de l'économie mondiale présente des déséquilibres de plus en plus flagrants qui affectent particulièrement les producteurs des pays en voie de développement. L'objectif du commerce équitable est notamment d'assurer une juste rémunération du travail des producteurs et artisans les plus défavorisés et de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes (refus de	

l'exploitation des enfants, du travail forcé, de l'esclavage...). **Le prix minimum garanti** permet de couvrir les coûts d'une production durable ainsi que le versement de la prime de développement pour la création d'écoles, de centres de santé, pour l'achat de terres... Certaines organisations délivrent des labels qui garantissent des produits répondant aux standards internationaux du commerce équitable. Ainsi vous pourrez préférer **l'utilisation et la commercialisation de produits issus du commerce équitable, et labellisés.**

Quelques logos repérables du Commerce équitable :



- Informer et sensibiliser le public :

Prévoir des panneaux d'information, des espaces de discussion, etc... afin d'informer le public sur ces modes de restauration.

Services concernés	Tous les services restauration sont concernés, aussi bien pour les festivaliers que pour les bénévoles, artistes, techniciens...
Partenaires	- Chambre d'Agriculture, réseau Bienvenue à la ferme - Agriculteurs bio locaux, Fédérations Nationale, régionales ou départementales d'Agriculture Biologique - Association agricoles CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et CIVAM Bio, ou encore les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) - Supermarchés et marchés bio - CFA, écoles d'hôtellerie...
Coût	A l'heure actuelle, les produits issus de l'agriculture biologique sont généralement plus chers. Néanmoins, des partenariats à long terme, sur plusieurs éditions, et une négociation directe avec un producteur peut faire baisser le coût. Il est également possible d'associer le producteur par de la vente directe.
Ressources humaines	Une personne du service restauration peut être en charge de l'analyse des offres et du contact avec des structures agricoles recherchées.
Indicateurs	- Proportion de fournisseurs / prestataires Bio ou commerce équitable - Volume financier

Thème	Les politiques d'achats, de choix des équipements et prestations
Action	Action 5 : Aménager un site éco-responsable
Objectifs	- Limiter la consommation de ressources naturelles - Limiter la production de déchets - Limiter la consommation d'énergie
Mise en place	Une approche d'éco-conception et de prise en compte de l'environnement est possible tout au long du cycle de vie d'un stand, sans pour cela nuire à son esthétique, à sa fonctionnalité et à la sécurité des visiteurs. • <u>Construction du stand</u> : - Privilégier les stands réutilisables : durée de vie plus longue, limitant les impacts environnementaux. - Utiliser de préférence des matériaux recyclables et/ou fabriqués à base de produits recyclés : exemple cloisons et bandeaux en carton issu de papier recyclé. Penser néanmoins à bien vérifier les normes de sécurité (matériaux ignifugés...) - Substituer aux matériaux jetables des matériaux durables, réutilisables, mais néanmoins recyclables en fin de vie : exemple accessoires en aluminium plutôt qu'en plastique, canisses au lieu de bâches plastiques... - Favoriser l'emploi d'objets récupérés (en déchetterie ou autre) : exemple boîtes en bois en guise de table. - Si le mobilier est en bois, s'assurer de sa traçabilité (local, label FSC ou PEFC). - Utiliser une signalétique des stands réutilisable : n'indiquer pas de mention qui pourrait être obsolète pour les prochaines éditions. - Pour les revêtements de sol, préférer des dalles de moquettes modulables et réutilisables ou recyclables, et faciles d'entretien, et même en matière recyclée (à base de pneus par exemple). - Choisir des panneaux pour lesquels les traitements et colles utilisant des produits dangereux sont limités : exemple sans formaldéhyde ni phtalates... (Classe E1) - Etudier la possibilité de louer le stand chez un partenaire local : meilleure durée de vie des stands, moins de transports... • <u>Eclairage et Energie</u> : On visera ici à réduire l'impact lié à la consommation énergétique. Ainsi, on privilégiera les éclairages économes à la place des spots halogènes ou encore on installera un interrupteur sur chaque stand afin de pouvoir couper l'alimentation électrique dès que le stand n'est plus utilisé. Voir aussi FA17 et FA18

- **Végétaliser :**
La végétation va contribuer au bien-être de tous en rendant l'espace plus accueillant. Cependant sa provenance et son mode de culture, notamment pour les fleurs coupées, peuvent générer de forts impacts environnementaux (pesticides, engrais, émissions de CO₂ du chauffage de la serre, du transport, de la chambre froide...) : opter pour des plantes et fleurs autochtones et cultivées en France, louées localement.
- **Incitation et valorisation :**
Les exposants peuvent être nombreux sur un événement et il apparaît donc nécessaire de les inciter à construire leur stand en tenant compte de certains critères environnementaux. L'organisateur pourra avertir les exposants des préconisations environnementales spécifiques sur l'évènement.
Une bonne manière de valoriser les efforts réalisés dans l'éco-conception des stands est d'organiser un concours, à l'image de ce qui a été fait par exemple au salon Pollutec 2004 et 2005 (<http://www.pollutec.com>)
- **Application aux parties communes :**
Il est important, si vous sollicitez les exposants, d'appliquer également aux parties communes les solutions préconisées par ailleurs.

Services concernés

Tous les services peuvent être concernés. Les services Merchandising, Exposition, Marché, Partenariat, etc... pourront particulièrement inciter les différents exposants à éco-concevoir leurs stands.

Partenaires

Des agences de communication sont spécialisées dans l'éco-conception de stands d'exposition. Il pourra être utile de les contacter afin d'évaluer leurs différentes offres.
Sans faire appel à ces entreprises, chaque exposant peut intégrer, de façon simple, cette démarche.
Association des agences de communication événementielle (Anaé) : www.anae.org

Coût

Le coût est très variable selon les mesures mises en place

Ressources humaines

Il y a souvent sur les événements une personne chargée de la préparation et de la distribution du matériel pour les différents services. L'organisateur pourra donc l'inciter, pour les parties communes, à concevoir et rechercher les différentes possibilités.
Les exposants pourront d'eux mêmes, si l'organisateur les y incite, concevoir leurs stands de façon à respecter un certain nombre de critères énoncés plus haut.

Indicateurs

- Nombre de stands éco-conçus ou ayant entrepris une démarche d'éco-conception.
- Satisfaction des partenaires

Illustration



*Eco-conception du chapiteau
« C'est dans ma nature »,
Communauté d'agglomérations de
Rochefort, avril 2006 –
Guide des éco-manifestations en Poi-
tou-Charentes*

Thème C : Transport et hébergement



Lors d'une manifestation, le transport des biens (livraisons des produits, acheminement du matériel...) et des participants (organisateurs, artistes, public...) peut représenter plus de 90 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Les déplacements des festivaliers peuvent y prendre part à hauteur de 85%. L'objectif est simple, diminuer ces émissions en faisant évoluer les pratiques individuelles et collectives.

Dans les choix des hébergements vous pourrez également opter pour des solutions qui limiteront les impacts sur l'environnement (distance du site, qualité des services...).

Ainsi, plusieurs actions envisageables en terme de transports et hébergements sont présentées:

Action 6 : Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs

Informé sur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage) suffit parfois à faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles. Néanmoins, pour que le public utilise des modes de transport doux, il est souvent nécessaire de mettre en place un dispositif développé et bien visible :

Fiche FA13 : Développer le covoiturage et les transports collectifs.

Afin que le public utilise les moyens de transport mis à sa disposition, il est utile de proposer des avantages les y incitant :

Fiche FA14 : Prévoir des avantages pour le public utilisant les transports collectifs.

Action 7 : Mettre en place des véhicules économes pendant la durée de la manifestation

Un service de location ou de prêt de moyens de transport économes est une solution efficace pour limiter les déplacements en véhicules essence ou diesel, notamment lors d'événements étalés sur plusieurs jours.

Fiche FA15 : Utiliser des véhicules économes

Action 8 : Proposer des hébergements intégrant des critères environnementaux

Le choix des hébergements, notamment en terme d'éloignement du site, mais également vis-à-vis de leur implication environnementale, est également une solution pour réduire les impacts environnementaux de la manifestation :

Fiche FA16 : Hébergement

Thème	Transports et hébergements	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 6 : Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs</i>	- Bien communiquer sur les dispositifs mis en place
Objectifs	- Limiter les émissions de gaz à effet de serre, - Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de transport.	
Mise en place	• <u>Covoiturage</u> : Il s'agit d'inciter les participants à réduire le nombre de véhicules personnels pour leur venue sur la manifestation. Dans ce cadre, plusieurs démarches peuvent être entreprises : - Contacter les associations ou entreprises de covoiturage locaux ou nationaux, y inscrire l'évènement via leur site internet local ou national et communiquer en créant un lien sur votre propre site. - Inciter à faire du covoiturage sur les supports de communication. - Dédier une partie du forum du site Internet de votre évènement au covoiturage. - Mettre en place un point info transport sur lequel un tableau permet aux participants de laisser une proposition ou une demande de trajet. - Utiliser un logiciel de covoiturage clé en main. Ces logiciels vous permettent de mettre en place simplement et rapidement une solution complète de covoiturage destinée à un large public, ou à une communauté fermée et sécurisée. Néanmoins, ils peuvent s'avérer chers et sont, à l'origine, plus destinés à des entreprises. • <u>Transports collectifs</u> : Il est également indispensable de proposer, autour de l'évènement, une offre de transports en commun permettant de diminuer de façon significative l'utilisation des voitures : - Nouer un partenariat avec les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif (villes, communauté de communes, conseils généraux, régions...) pour la mise en place d'horaires et de tarifs préférentiels pour desservir la manifestation. - Inciter les participants à utiliser les transports en commun sur les supports de communication : exemple en mettant une phrase du type « Pensez à utiliser les transports en commun pour venir ! », en précisant bien les différents moyens s'offrant à eux (horaires de train, tarifs...). - Dédier une partie du site internet de l'évènement aux conditions d'accès en mettant en valeur les modes de transports doux. - Mettre en place des navettes spéciales pour venir sur l'évènement, ou des navettes entre le site et la gare (ou l'arrêt de bus grande ligne) la plus proche : rotations avec minibus électriques ou à gaz. Si la taille du site le nécessite, il est possible de mettre en place des navettes d'un lieu de l'évènement à un autre (exemple du camping au site central).	

- Mettre en place sur le site une **information et une signalétique visibles** accompagnées d'un service compétent : exemple point info transports
- Proposer un **pass transport en commun** valable sur toute la durée d'un évènement prolongé dans le temps (une semaine par exemple).
- Opter pour un partenariat avec des compagnies de transport spécialisées dans l'évènementiel proposant des **formules «Transport + Entrée»**.

Services concernés

Service communication, gestion espaces extérieurs, transports, accueil artistes....

Partenaires

- Entreprises / associations / sites internet de covoiturage,
- Compagnies de transport en commun locales, départementales et nationales.
- Compagnies de transports spécialisées dans l'évènementiel
- Collectivités locales compétentes en matières de transport

Coût

- Location bus avec chauffeur sur une journée : coût moyen 500 €.
- Site internet de covoiturage : gratuit.

Ressources humaines

- Une personne pourra être chargée de mettre en place les différents partenariats ainsi que du référencement du détail de toutes les possibilités proposées : horaires, lieux, tarifs...
- Chauffeurs des navettes
- Possibilité de mettre en place un point info transport sur le site

Indicateurs

- Nombre de véhicules / Nombre de festivaliers
- Taux de remplissage des navettes / bus / trains

Illustration



Navette Garorock 2008



*Tableau Covoiturage,
Reggae Sun Ska 2008*

Thème	Transports et hébergements	Facteurs de réussite
Action	Action 6 : Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs	- Bien communiquer sur les dispositifs mis en place
Objectifs	- Facteurs de réussite - Bien communiquer sur les dispositifs mis en place	
Mise en place	La mise en place d'avantages préférentiels peut inciter les participants à utiliser des modes de déplacements collectifs. Idées diverses : - Offrir aux personnes présentant leur billet de train ou de bus des «cadeaux» ou «bonus» (matériel promotionnel, consommation gratuite, remise sur achats...) - Appliquer plusieurs tarifs d'entrée en fonction du mode de transport utilisé, s'effectuant au niveau de la billetterie : • Tarif «voiture » dégressif en fonction du nombre de personnes dans le véhicule • Tarif « train, bus, velo, etc.... » - Faire payer le parking aux voitures, avec des tarifs variables selon le nombre de passagers : exemple 1€ le parking, gratuit à partir de 4 passagers. - Proposer un pass de transport en commun valable pour la durée de l'évènement (valable sur des évènements de longue durée : exemple une semaine). - Proposer des formules Transport + billet d'entrée en partenariat avec des sociétés de transport. Les prix pourront ainsi être tirés vers le bas.	
Services concernés	Services Billetterie, Parking	
Partenaires	Collectivités locales compétentes en matière de transport, Sociétés privées de transport collectif.	
Coût	Un surcoût est à envisager selon le type de bonus que vous offrirez. Néanmoins, vos partenaires peuvent vous offrir facilement ce type de produits : exemple des bons de réduction sur leurs produits sur présentation du billet d'entrée...	
Ressources humaines	Pour un contrôle des titres de transport en billetterie, il n'est pas nécessaire de prévoir des personnes supplémentaires. Si vous mettez en place le parking payant, plusieurs personnes seront nécessaires en fonction de la taille et du nombre d'entrées au parking (dans ce cas, attention aux stationnements sauvages).	
Indicateurs	- Nombre de festivaliers utilisant les transports en commun - Nombre de véhicules / Nombre de festivaliers	



Utiliser des véhicules économes

Thème	Transports et hébergements
Action	Action 7 : Mettre en place des véhicules économes sur la durée de la manifestation
Objectifs	Limiter les émissions de gaz à effet de serre, Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de transport.
Mise en place	Voitures : - Pour les différents intervenants sur la manifestation, remplacer les véhicules utilisés généralement par des plus écologiques : véhicules électriques, à gaz ou hybrides, aux agrocarburants. - Rechercher des partenaires (constructeurs automobile, entreprises de location...) pouvant mettre à disposition ce genre de véhicules : vous avez à disposition des véhicules plus économes, et eux ont de la publicité gratuite. - Proposer un service de location de véhicules économes. - Pour choisir un véhicule selon ses émissions de CO₂, se référer à l'étiquette énergie qui indique la quantité de CO₂ émise par km (en gramme CO₂ / km) Vélos : Mettre des vélos en libre service, consignés ou loués, à disposition des participants, leur permettant ainsi de se déplacer d'un bout du site à l'autre. Mettre en place une signalétique pour inciter les participants à utiliser les vélos plutôt que la voiture.
Services concernés	Tous les services utilisant des véhicules : Régie générale, Production, Technique, Accueil artistes, Presse...
Partenaires	- Agences de locations de voitures, - Constructeurs automobiles, - Grandes enseignes de sports, - Collectivités locales.
Coût	Location d'une voiture hybride : aux alentours de 100-120 € / jour
Ressources humaines	- Nombre de véhicules économes mis à disposition - Quantité de Co₂ économisée - http://www2.ademe.fr/calcullette-eco-deplacements/



Thème	Transports et hébergements
Action	<i>Action 8 : Proposer des hébergements intégrant des critères environnementaux</i>
Objectifs	- Limiter les émissions de gaz à effet de serre, - Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives.
Mise en place	Le choix des lieux d'hébergements des bénévoles, partenaires ou artistes peut générer des impacts sur l'environnement. Il est donc nécessaire de prendre en compte un certain nombre de critères afin de limiter ces impacts : - Choisir des lieux d'hébergements faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation, ce qui diminuera les impacts dus au transport. - Repérer l'emplacement des lieux d'hébergements (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...) sur un plan de transports en commun, ce qui permettra aux locataires d'utiliser ces transports collectifs. - Choisir des lieux d'hébergements qui ont intégré une démarche environnementale : « ecolabel européen », label « la Clé verte », Gîtes Pandas WWF... Pour trouver les hébergements titulaires de l'ecolabel européen : www.eco-label.com/french    - A défaut de ce type de label, choisir des établissements dans lesquels l'éclairage des chambres et des halls a été révisé, le système de chauffage/climatisation est optimisé ou à partir d'énergies renouvelables, la consommation d'eau est gérée, les produits d'entretien sont écologiques, les ingrédients du déjeuner sont du terroir, ou encore, il n'y a pas de changement systématique et quotidien des serviettes. - Inciter les prestataires d'hébergement à lancer ce genre de démarche.
Services concernés	Services accueil partenaires, accueil artistes, production...
Partenaires	Hébergements locaux : hôtels, chambres d'hôtes, gîtes de France, campings...
Coût	Généralement pas de surcoût particulier pour ce genre de prestation.
Ressources humaines	La personne ou le service chargé habituellement de faire les réservations pourra étudier les prestations et évaluer les offres au regard de ces critères environnementaux.
Indicateurs	- Nombre d'hébergements éco-labellisés, - Nombre de personnes logées dans des hébergements éco-labellisés.

Thème D : Maîtrise des consommations et gestion des déchets

La question de l'énergie est cruciale : épuisement des ressources fossiles, émissions de gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables... Les changements qui s'opèrent ne sont que l'amorce d'un retour au bon sens qui préserverait l'avenir de la planète.

Un événement peut être extrêmement consommateur d'énergie : eau, électricité, carburants... Il apparaît donc nécessaire de bien prendre en compte cette réalité et d'étudier les niveaux sur lesquels vous pourrez agir.

Une manifestation, qu'elle soit culturelle, sportive ou encore festive, est également source de production d'une quantité importante de déchets. Les organisateurs sous-évaluent bien souvent la gestion des déchets et sont vite dépassés par l'ampleur du travail que cela représente.

Face à ce constat, il est possible de mettre en place une gestion cohérente et efficace des déchets produits, afin de :

- Réduire à la source la quantité de déchets,
- Sensibiliser et informer organisateurs et public sur le devenir des déchets présents,
- Mettre en place le tri sélectif, la collecte et la valorisation des déchets.

La gestion des déchets constitue généralement le point central d'une démarche éco-responsable. Une gestion efficace constitue un réel atout pour l'évènement aux yeux des différents partenaires, du public ainsi que des riverains.

Nous présenterons ici plusieurs actions envisageables concernant la maîtrise des consommations énergétiques et la gestion des déchets :

Action 9 : Economiser les énergies

Des économies d'énergies significatives sont possibles en intégrant ces questions dès les premières réflexions sur le choix du site et son aménagement.

Fiche FA17 : Economies d'énergie liées au choix du site

Le choix des équipements est également important dans l'objectif de réduction des consommations d'énergie. On favorisera des appareils et équipements économes.

Fiche FA18 : Economies d'énergies liées au choix des équipements

Action 10 : Mettre en place des systèmes d'économie d'eau

L'eau est une denrée de plus en plus rare et précieuse. La consommation moyenne d'un français est de 150L d'eau par jour, essentiellement pour l'hygiène et le nettoyage. Sur votre manifestation, des économies sont envisageables avec de faibles investissements.

Fiche FA19 : Economiser l'eau

Fiche FA20 : Installer des toilettes sèches





Action 11 : Réduire la consommation de vaisselle jetable non valorisable

La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets produits ou les valoriser, améliorer la propreté du site et ainsi faciliter sa remise en état en fin d'évènement.

Fiche FA21 : **Economiser l'eau**

Si l'on ne peut opter pour de la vaisselle réutilisable pour tous les articles, une solution alternative existe pour remplacer la vaisselle plastique : la vaisselle compostable (ou biodégradable). Néanmoins, cette vaisselle présente un bilan écologique meilleur que la vaisselle plastique si et seulement si elle est valorisée comme compost.

Fiche FA22 : **Utiliser de la vaisselle compostable**

Action 12 : Organiser la gestion des déchets

Limiter la production de déchets, gérer les déchets produits en les triant et en les amenant dans la filière de valorisation adéquat, telles sont les actions qui peuvent permettre de limiter les quantités de déchets à incinérer ou à enfouir. Des partenaires indispensables pour démarrer cette action : les syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Fiche FA23 : **Réaliser une étude relative à la gestion des déchets**

Fiche FA24 : **Mettre en place le tri des déchets**

Fiche FA25 : **Distribuer des poubelles de poche**



Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 10 : Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives</i>	- Intégration de ces critères en amont du choix du site
Objectifs	- Réduire les consommations d'énergie, - Limiter les émissions de gaz à effet de serre, - Limiter la consommation de matières premières.	
Mise en place	En terme de choix du site, il est possible de limiter les consommations d'énergies liées au transport (livraisons) : Favoriser un lieu déjà équipé : Pour limiter le transport de matériel ou d'autres aménagements, le choix doit s'orienter en priorité vers un site dont l'équipement existant permet de limiter les aménagements complémentaires : par exemple, si l'évènement nécessite un lieu abrité, privilégier un site avec des bâtiments existants adéquats, évitant ainsi le montage de tentes ou chapiteaux supplémentaires. Choisir des prestataires locaux : Que ce soit pour la location ou l'achat de matériel, ou encore pour le choix des équipes techniques, on privilégiera des acteurs de proximité (moins de 100 km), afin de limiter là aussi les transports pour les livraisons ou le déplacement de personnes. Mutualiser les livraisons : Afin de limiter le transport de marchandises, il est préférable, si possible, de regrouper les livraisons : un même transporteur pour plusieurs livraisons. De la même façon, on proposera plutôt des plages horaires larges pour les livraisons, afin que les transporteurs puissent grouper les livraisons avec d'autres. Cela évitera les déplacements de véhicules non remplis. Enfin, éviter les livraisons «express», qui ne permettent pas d'optimiser les chargements des transporteurs. Favoriser un site proche des transports en commun (voir fiche FA13) En choisissant un site et du matériel éco-conçus et économes, les consommations d'énergie seront également diminuées : Choisir un site engagé dans une démarche d'éco-conception : - Engagement dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) - Gestion des consommations : systèmes d'économies d'eau, optimisation du chauffage, éclairage économe... - Dispositif de tri sélectif, etc... Choisir un site raccordé au réseau électrique : On évitera ainsi le recours à des groupes électrogènes gros consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre. On réalisera de plus de grosses économies en évitant la location de ces générateurs.	
Indicateurs	- Démarche engagée par le lieu choisi - Consommation électrique (KWh) - Consommation de carburants (L) - Etc...	

Economies d'énergie liées au choix des équipements

Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite - Formation / sensibilisation des équipes
Action	<i>Action 10 : Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives</i>	
Objectifs	- Réduire les consommations d'énergie, - Limiter les émissions de gaz à effet de serre, - Limiter la consommation de matières premières.	
Mise en place	• Critères énergétiques pour l'achat / location de matériel : - Bien étudier la réelle nécessité de l'achat ou de la location d'appareils électroménagers. En avez-vous réellement besoin ? - Se référer à l'étiquette énergie pour l'achat d'un appareil électroménager et des ampoules électriques afin de choisir la meilleure efficacité énergétique. - Avoir le réflexe de toujours couper les appareils électriques après utilisation. Un appareil en veille consomme de l'électricité. Opter donc pour des appareils avec interrupteur, ou brancher plusieurs appareils sur une multiprise à interrupteur. • Nouvelles technologies : Envisager la production d'une énergie verte lors de l'évènement (panneaux photovoltaïques, chauffe eau solaires, éoliennes...). Vous pouvez être sponsorisés par des sociétés promouvant l'énergie verte ou vendant des équipements pour la production d'énergie verte. Généralement, ce type de production électrique devra être complétée par d'autres sources d'énergie. • Eclairage : - Dans la mesure du possible, on cherchera à utiliser au maximum la lumière naturelle. Outre les économies d'électricité, elle apporte plus de bien-être aux visiteurs. En s'assurant de la météo au préalable, on peut prévoir la luminosité et les sources complémentaires à ajuster au cours de l'évènement. - Si la lumière artificielle est obligatoire, utiliser des ampoules ou des sources d'éclairage issues de nouvelles technologies à faible consommation d'électricité : LED, LBC. Contrairement à l'ampoule électrique standard, les ampoules économiques sont à considérer comme des matières dangereuses lors de leur élimination. Elles doivent être ramenées à un point de vente ou à la déchetterie. Il en va de même pour l'électroménager. - Rester raisonnable dans les quantités et les puissances des éclairages. - N'allumer la lumière que si nécessaire et l'éteindre dès que possible. - Si nécessaire, installer un programmeur qui coupera la lumière à un moment donné. • Groupes électrogènes : Pour les sites non raccordés au réseau électrique, ou en complément, l'organisateur utilise généralement des groupes électrogènes, qui peuvent être sources de pollutions. Dans ce cas :	

- Utiliser des groupes électrogènes avec un **pot catalytique**, une bonne insonorisation, et opter pour des moteurs se rapprochant le plus possible de la **norme EURO 4** (norme européenne relative aux émissions toxiques des automobiles).
- Pour garantir l'efficacité sans gaspillage, privilégier un groupe de secours avec un onduleur, qui s'allume seulement si nécessaire (solution la plus écologique et économique en fuel).
- Eviter l'utilisation d'un groupe de secours fonctionnant en permanence avec un inverseur automatique (ne pas oublier qu'un groupe hors charge consomme seulement moitié moins qu'en pleine charge).
- Arrêter le groupe électrogène la nuit et pendant le montage / démontage.

Il existe également des groupes électrogènes d'un nouveau type, fonctionnant aux **agrocarburants** (huile végétale pure, biodiesel...) moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Enfin vous pouvez opter pour la **cogénération**. Un groupe électrogène conventionnel a un rendement global de 30 à 40 %, ce qui signifie que 60 à 70 % du combustible est gaspillé sous forme de chaleur rejetée dans l'environnement. La cogénération consiste à utiliser cette chaleur plutôt qu'à s'en débarrasser. Avec la cogénération, on peut utiliser plus de 90 % de la chaleur du combustible, ce qui réduit considérablement la consommation, donc le coût d'exploitation et les émissions de gaz.

• Utilisation de piles :

Une fois vides, les piles sont des déchets dangereux qu'il faut obligatoirement collecter et traiter :

- Opter donc pour des **piles rechargeables** (ou accumulateurs) : durée de vie plus longue, moins de déchets...
- Préférer les **piles ne contenant pas de Cadmium**, un des éléments chimiques les plus polluants.

• Gestion du son :

L'amplification du son utilise généralement des appareils gourmands en énergie, et la tendance est généralement à la générosité en décibels. S'ils sont alimentés par groupes électrogènes, ils sont donc source d'émission de gaz à effet de serre.

Réduire le volume, c'est réduire la puissance et donc ce qu'elle implique.

Services concernés	Tous les services sont concernés
Partenaires	- ADEME - EDF ou autres entreprises fournisseuses d'énergie - Electriciens / Associations spécialistes des aménagements électriques économes en énergie.
Coût	Le surcoût est variable mais non systématique si vous louez/achetez des équipements économes en énergie. L'achat de lampes économes en énergie est plus coûteux que celui de lampes normales. Cependant, ces lampes durent plus longtemps, ce qui compense leur prix élevé.
Ressources humaines	Des équipes d'électriciens sont généralement déjà prévues.
Indicateurs	- Pourcentage d'ampoules et d'appareils économes (%) - Evaluation des consommations d'une année sur l'autre : consommation électrique (KWh), consommation des groupes électrogènes (L)...

Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite - Formation / sensibilisation des équipes
Action	<i>Action 11 : Mettre en place des systèmes d'économie d'eau</i>	
Objectifs	- Réduire la consommation d'eau - Sensibiliser à un comportement éco-citoyen	
Mise en place	- Sensibiliser manifestants et organisateurs à la maîtrise de la consommation d'eau avec des panneaux explicatifs, de rappels sur les supports de communication, d'annonces... - Utiliser des toilettes sèches, sans consommation d'eau (voir FA21), ou sinon des toilettes avec une faible consommation (double chasse, robinet équipé de limiteur de débit...). - Installer des systèmes de récupération de l'eau de pluie, pouvant servir à des usages ne nécessitant pas de traitement comme le nettoyage (prévoir ces systèmes en avance afin d'avoir le temps de récupérer une quantité d'eau suffisante). - Si installations de douches, choisir des douches économes en eau. - Equiper les points d'eau de systèmes anti-gaspillage : • Les multi bacs : évitent l'attente et donc la tentation de rester plus longtemps. • Les boutons pressions : évitent l'oubli de la fermeture des robinets. • Des réducteurs de débit, des aérateurs, des mitigeurs ou des douchettes à faible débit : limitent le flux et donc la quantité d'eau consommée. - Réparer immédiatement les tuyaux endommagés. - Si vous possédez un lave-vaisselle, ne l'utiliser que lorsque la machine est pleine.	
Services concernés	Tous les services utilisant de l'eau : restauration, bar et camping surtout ; ainsi que les services d'entretien.	
Partenaires	- Collectivités locales - Entreprises / associations spécialisées - SMEGREG	
Coût	Les responsables de l'événement louent le plus souvent le dispositif sanitaire et l'équipement pour la cuisine à une société privée. Il convient de contacter un fournisseur sensible à la question de l'économie d'eau. Cet équipement peut coûter plus cher que l'équipement traditionnel. S'il n'est pas possible de louer des douches et robinets qui économisent l'eau, l'organisateur de l'événement peut les acheter. Un budget supplémentaire sera nécessaire pour l'achat et pour l'installation : environ 5€ pour un mitigeur, 30€ pour une double chasse	
Ressources humaines	Généralement, une équipe est prévue pour le ravitaillement en eau sur les différentes zones, notamment sur le camping. Il sera donc indispensable que cette équipe soit sensibilisée aux économies d'eau.	
Indicateurs	- Evaluation de la quantité d'eau économisée (L) - Quantité d'eau de pluie récupérée (L)	

Installer des toilettes sèches



Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite - Existence d'une filière de valorisation des effluents - Encadrement et animation des toilettes
Action	Action 11 : Mettre en place des systèmes d'économie d'eau	
Objectifs	- Limiter la consommation d'eau - Limiter l'usage de produits toxiques - Limiter la production de déchets d'assainissement	
Mise en place	<u>Etape préliminaire obligatoire :</u> Prévoir une (des) solution(s) de compostage des effluents : collectivités locales pour un compostage industriel, agriculteurs pour un compostage privé, etc... C'est la priorité ! <u>Il est obligatoire de s'assurer que le compostage de la litière soit effectué de façon à éviter toute pollution de cours d'eau, de nappes phréatiques, ou des sols.</u> NE PAS METTRE EN PLACE DE TOILETTES SECHES SI AUCUNE SOLUTION SERIEUSE DE COMPOSTAGE N'EXISTE ! En milieu urbain, on pourra préférer des toilettes raccordables au réseau, en les équipant d'installations permettant de réaliser des économies d'eau (doubles chasses, robinet avec réducteur de débit...). Le transport de la sciure, des toilettes et l'extraction de la litière hors de l'agglomération en fin d'évènement peuvent en effet représenter certaines contraintes. Ensuite il sera nécessaire de : - Bien évaluer le nombre de toilettes sèches nécessaires en fonction du nombre de participants, et/ou du nombre de toilettes existantes sur le site. - Contacteur les fournisseurs : coût de la location, conditions d'installation et d'entretien, accompagnement par des salariés et/ou bénévoles, sensibilisation... - Prévoir un lieu de stockage de la litière dans l'attente du compostage : benne, champ... - Mise en place des toilettes aux endroits appropriés (site, camping, espace VIP ...). - Afficher et diffuser les consignes d'utilisation des toilettes sèches pour assurer un bon fonctionnement à l'aide de panneaux d'affichages (sensibilisation aux économies d'eau par rapport aux toilettes chimiques ou classiques...) et/ou d'animations. - Prévoir des équipes (bénévoles, représentants de l'entreprise ou de l'association) afin d'assurer l'entretien des toilettes, le ramassage et le stockage des déchets.	
Services concernés	Prévoir une équipe spéciale pour l'entretien, la gestion et l'animation des toilettes.	
Partenaires	- Associations ou entreprises fournissant les toilettes sèches - Collectivités locales (récupération des effluents) - Agriculteurs (récupération des effluents)	

Coût	Compter en moyenne un coût de 25 à 100 ₣ par cabine / jour. Les tarifs diffèrent selon le fournisseur, mais également selon la prestation fournie autour de la location : installation et encadrement fournis...
Ressources humaines	Cette action nécessite des équipes responsables de l'entretien sur chaque lieu où sont disposées les toilettes sèches (compter 2 à 4 personnes pour 10 toilettes).
Indicateurs	- Quantité de compost produit (kg/personne) - Estimation d'économies d'eau réalisées (L)

Thème	Maîtrise Des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 9 : Réduire la consommation de vaisselle jetable non valorisable</i>	- Bien communiquer sur le dispositif mis en place
Objectifs	- Réduire la production de déchets - Instaurer un comportement éco-citoyen	
Mise en place	L'idée est de mettre à disposition des participants un gobelet réutilisable consigné, par exemple à 1 €. Il faut tout d'abord : - Contacter les associations ou fournisseurs spécialisés dans les gobelets consignés (aide à la mise en place : prêt de gobelets, panneaux d'information, matériels divers...). - Evaluer grossièrement le nombre de gobelets à prévoir en fonction du nombre de participants. Le système de consigne est présenté dans cette fiche. Vous pourrez louer des gobelets chez des fournisseurs spécialisés. Néanmoins, il est également possible d'acheter un jeu de gobelets afin de créer un stock qui peut être mis à disposition de plusieurs structures ou événements. • Organisation de la distribution et des cautions : La gestion de la buvette peut s'organiser de différentes manières : - Organisation 1 : Des stands indépendants des bars gèrent les gobelets, ils sont tenus par plusieurs personnes qui distribuent les gobelets et les retours de caution. - Organisation 2 : La gestion des gobelets se fait sur une partie du bar. Cette partie du bar « spécial caution gobelet » est gérée par 1 ou plusieurs personnes. - Organisation 3 : La gestion des gobelets fait partie intégrante du bar. Si le client se présente sans gobelet, la consommation est majorée d'un euro, que le client récupère en rendant son gobelet. On peut prévoir des stands « banque à gobelet » (tenus par 1 ou 2 personnes) uniquement pour les retours de cautions. Dans tous les cas, les stands de distribution des gobelets devront être bien visibles et plutôt placés sur le passage principal du public. • Idées d'aide à la mise en place : 1. Gobelets d'avance : Pour des raisons d'hygiène et d'efficacité, il est important que le bar ait des gobelets en stock dits « gobelets d'avance ». Pourquoi ? - Hygiène : Un groupe se présente au bar, commande 5 bières, comment savoir à qui est le verre ? - Efficacité : Le festival bat son plein et les commandes se bousculent, les bars fonctionnent souvent avec des gobelets déjà préparés, le gain de temps est important. Avec les gobelets d'avance, le serveur ne sera pas obligé de resservir le client dans le même verre et pourra utiliser des gobelets déjà préparés. La seule différence au niveau de l'organisation est donc un échange de gobelet : quand un client se présente au bar, si on doit aller vite, on prend son verre sale vide et on le remplace par un verre plein propre. 2. Communication / Sensibilisation : Afin que les festivaliers comprennent correctement le système du gobelet consigné, il est nécessaire de mettre en place des panneaux explicatifs de la démarche	

à suivre.

Sur cette signalétique apparaîtra également le **gain écologique** que ce type de gobelets procure au festival.

3. Lavage :

Prévoir un moyen de nettoyer les gobelets régulièrement : voir avec votre fournisseur pour le prêt ou la location de **machines à laver** spéciales, si possible économes en énergie et en eau. Ces machines devront être placées sur les lieux de distribution des gobelets.

Certains prestataires proposent de récupérer les gobelets sales et de se charger du lavage.

4. Personnalisation des gobelets :

Il est possible de personnaliser les gobelets avec le **visuel de votre manifestation**. Cela peut emmener une importante valeur ajoutée à votre festival ! Cependant il faut éviter de mettre la date de l'évènement pour pouvoir les utiliser d'une année sur l'autre.

De plus, pour ne pas être gêné par le verre ou pour ne pas le perdre, il est possible de commander chez certains fournisseurs des **porte-verres**. Il se met autour du coup ou en bandoulière, ou entrelacé à votre ceinturon ...

• Bilan écologique :

Cette solution apparaît comme **la plus écologique pour les gobelets** : moins de matières premières pour la fabrication, moins de déchets produits tous les ans, rupture avec le réflexe consommer / jeter... Il faut néanmoins bien étudier la logistique (distribution, lavage...) afin que le processus fonctionne bien. Dans tous les cas votre partenaire vous appuiera pour une bonne mise en place du dispositif. Pour le reste de la vaisselle, on pourra également privilégier l'utilisation de vaisselle en dur réutilisable. Des offres autres que des gobelets sont proposées par différents prestataires.

Source : www.ecocup.eu

Services concernés	Buvettes / Bars et Restauration
Partenaires	Associations / Entreprises fournissant ce type de gobelets
Coût	Les gobelets réutilisables ont un certain coût, néanmoins ils peuvent être aussi sources de « revenus » pour l'organisateur, par exemple : - Les verres souvenirs (non rendus par le public) rapportent 1 € à l'organisateur. Ils sont en moyenne facturés 0.7 € le verre non rendu par le fournisseur, le bénéfice pour l'organisateur est donc de 0.3 € par verre. - Les « porte-verres » rapportent 2 € à l'organisateur. Ils sont en moyenne facturés 1.5 €, le bénéfice est donc de 0.5 € pour l'organisateur par « porte-verre ». - Pas de frais de gobelets jetables (à négocier avec votre brasseur s'il vous les offre). Par exemple, 10 000 gobelets jetables coûtent 400 €. - Les organisateurs peuvent faire sponsoriser les gobelets personnalisés. Ainsi, ils ont vendu l'espace publicitaire du gobelet à 0.5 ou 0.6 €. - Diminution des frais de nettoyage du site (80 % de déchets en moins)
Ressources humaines	1 à 2 personnes par point de distribution. Tout le personnel du bar est ensuite concerné.
Indicateurs	Evaluation de la quantité de déchets (gobelets) dans le milieu environnant Nombre de gobelets consignés utilisés (vendus, rendus...)

Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite - Existence de la filière de compostage sur le territoire - Mise en place d'un tri spécifique																														
Action	Action 9 : Réduire la consommation de vaisselle jetable non valorisable																															
Objectifs	- Réduire la quantité de déchets non valorisables - Développer des produits écologiques innovants																															
Mise en place	L'objectif est ici de remplacer la vaisselle classique en plastique par des produits compostables. L'intérêt écologique de ces produits est multiple : - Remplacer le pétrole par des matériaux renouvelables. - Réduire les émissions de gaz à effet de serre : les végétaux utilisés pour cette vaisselle absorbent du CO2 pendant leur croissance, neutralisant ainsi l'émission, plus faible que le plastique, de CO2 lors de sa décomposition, compostage, incinération, etc... - Diminution significative du volume des déchets produits puisqu'une fois compostés, ces produits retournent enrichir le sol des prochaines plantations. - Pour les utilisateurs finaux découvrant ce produit : prise de conscience, démarche écologique. Cette vaisselle présente néanmoins quelques désavantages : fibres végétales utilisées provenant de plantations participant à la destruction de forêts naturelles (palmier, canne à sucre...), produits fabriqués généralement en Asie (transports longs)... • Bilan écologique : Le choix de la vaisselle compostable apparaît généralement comme une solution plus écologique que la vaisselle jetable classique. Néanmoins, en y regardant de plus près, le bilan écologique de la vaisselle compostable n'est meilleur que celui de la vaisselle jetable classique que si cette vaisselle est compostée : <i>Bilan écologique des utilisations de différents types de gobelets</i> <table><caption>Bilan écologique des utilisations de différents types de gobelets</caption><thead><tr><th>Type d'utilisation</th><th>Fabrication</th><th>Livraison</th><th>Collecte</th><th>Nettoyage</th><th>Elimination</th></tr></thead><tbody><tr><td>Utilisation unique</td><td>~68%</td><td>~2%</td><td>~0%</td><td>~0%</td><td>~30%</td></tr><tr><td>Utilisation unique</td><td>~52%</td><td>~2%</td><td>~0%</td><td>~0%</td><td>~46%</td></tr><tr><td>Et à compost</td><td>~85%</td><td>~2%</td><td>~0%</td><td>~0%</td><td>~13%</td></tr><tr><td>Utilisation multiple</td><td>~0%</td><td>~0%</td><td>~0%</td><td>~100%</td><td>~0%</td></tr></tbody></table> 1 - Gobelet jetable classique 2 et 4 - Gobelet lavable 3 - Gobelet compostable		Type d'utilisation	Fabrication	Livraison	Collecte	Nettoyage	Elimination	Utilisation unique	~68%	~2%	~0%	~0%	~30%	Utilisation unique	~52%	~2%	~0%	~0%	~46%	Et à compost	~85%	~2%	~0%	~0%	~13%	Utilisation multiple	~0%	~0%	~0%	~100%	~0%
Type d'utilisation	Fabrication	Livraison	Collecte	Nettoyage	Elimination																											
Utilisation unique	~68%	~2%	~0%	~0%	~30%																											
Utilisation unique	~52%	~2%	~0%	~0%	~46%																											
Et à compost	~85%	~2%	~0%	~0%	~13%																											
Utilisation multiple	~0%	~0%	~0%	~100%	~0%																											
	Sources : Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets (Suisse) En conclusion, le choix du compostable peut être une première étape vers un changement d'habitude. Néanmoins, pour un meilleur bilan écologique, nous pourrions plutôt favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable.																															

• Avant l'évènement :

Etape indispensable :

- **Rechercher la filière de compostage** existante sur le territoire de la manifestation (généralement un centre ou une plate-forme de compostage), afin de valoriser ces déchets et d'éviter qu'ils ne finissent comme tout autre à l'incinération.
- Mettre en place un partenariat avec le ou les services / collectivités compétentes en la matière de façon à **être certain que les déchets issus de la vaisselle compostable seront bien acceptés par le centre de compostage.**

SI AUCUNE SOLUTION DE COMPOSTAGE N'EXISTE SUR LE TERRITOIRE, NE PAS UTILISER CE TYPE DE VAISSELLE !

Dans tous les cas, il vous faut ensuite :

- **Evaluer la quantité de vaisselle** à prévoir en fonction du nombre de participants,
- **Contacter les associations ou fournisseurs spécialisés** dans la vaisselle compostable : gobelets, assiettes, couverts, plats...
- **S'assurer de la compostabilité du produit : Norme NF EN 13432**

ATTENTION ! certains fournisseurs garantissent la compostabilité de la matière première et non du produit, ce qui ne garantit pas que celui-ci soit compostable.

- Sensibiliser toutes les équipes à la nécessité de bien identifier les déchets compostables

• Pendant et après l'évènement :

Pendant toute la durée de l'évènement, il est nécessaire de :

- Prévoir un **tri spécifique à cette vaisselle**, en informant bien sur la nécessité de bien réussir ce tri, avec plusieurs lieux de stockage identifiés des déchets compostables : choisir des endroits stratégiques (buvette, coin bénévoles, restauration...).
- **Evacuer les déchets compostables** vers le centre de compostage. Suivant les partenariats engagés, une structure compétente pourra s'en charger.
- **Evaluer la quantité** (masse et volume) de déchets compostés, donnée qui servira pour le bilan.

Services concernés	Tous les services peuvent être concernés
Partenaires	- Entreprises ou associations fournissant de la vaisselle compostable - Collectivités / structures compétentes en matière de gestion des déchets et notamment du compostage
Coût	La vaisselle compostable est plus chère que la vaisselle jetable classique : en moyenne 3 à 6 centimes de plus pour un couvert complet compostable.
Ressources humaines	L'équipe chargée de la gestion des déchets veillera à la bonne qualité du tri et à la récupération des déchets compostables.
Indicateurs	Quantité de vaisselle compostable valorisée (Kg, m3)



Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets																																																	
Action	Action 12 : Organiser la gestion des déchets																																																	
Objectifs	- Mettre en place une gestion cohérente des déchets - Sensibiliser au tri sélectif et au recyclage des déchets																																																	
Mise en place	Cette étude doit permettre d'analyser le type et la quantité de déchets que la manifestation produit habituellement. Elle permettra ensuite de rechercher les filières de collecte, tri et valorisation adéquats existant sur le territoire et de mettre en place la meilleure gestion possible sur l'évènement. Ainsi on pourra : - Recenser les déchets produits : nature, taille, quantités, qui les produit, possibilités de réduction à la source.... - Recenser les possibilités de collecte et de valorisation locale des déchets : contacter la structure compétente en terme de gestion des déchets sur le territoire et envisager avec elle les solutions possibles. Vous pourrez par exemple résumer ces informations dans un tableau : <table><tr><th>Type de déchets</th><th>Services concernés</th><th>Quantités estimées</th><th>Possibilité de réduction à la source</th><th>Filière de collecte, tri et valorisation</th></tr><tr><td>Papier / carton</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Canettes / conserves</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Verre</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Emballages plastiques recyclables</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Matière compostable Bio déchets</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Tout venant</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Déchets encombrants</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres...</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> Cette étude pourra servir de base afin de lancer, si elle n'existe pas encore, une bonne gestion des déchets. Si une telle démarche existe déjà, cette analyse permettra de l'évaluer afin d'apporter des améliorations si nécessaire.					Type de déchets	Services concernés	Quantités estimées	Possibilité de réduction à la source	Filière de collecte, tri et valorisation	Papier / carton					Canettes / conserves					Verre					Emballages plastiques recyclables					Matière compostable Bio déchets					Tout venant					Déchets encombrants					Autres...				
Type de déchets	Services concernés	Quantités estimées	Possibilité de réduction à la source	Filière de collecte, tri et valorisation																																														
Papier / carton																																																		
Canettes / conserves																																																		
Verre																																																		
Emballages plastiques recyclables																																																		
Matière compostable Bio déchets																																																		
Tout venant																																																		
Déchets encombrants																																																		
Autres...																																																		
Services concernés	Tous les services sont concernés.																																																	
Partenaires	- Syndicats de collecte et de traitement des ordures ménagères - Prestataires spécialisés : bureaux d'études ou associations																																																	
Coût	Si l'étude est réalisée en interne, aucun coût n'est à prévoir. Si elle est réalisée par un prestataire, le coût est variable.																																																	
Ressources humaines	Si le bilan est réalisé en interne, une personne seule peut le réaliser.																																																	
Indicateurs	- Origine, nature, masse, volume de déchets produits, triés et valorisés - Evolution dans le temps de la gestion des déchets																																																	

Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 12 : Organiser la gestion des déchets</i>	- Partenariat avec la structure relais du territoire - Encadrement / animation du tri
Objectifs	- Valoriser les déchets produits par la manifestation - Sensibiliser au tri sélectif et au recyclage des déchets	- Formation / sensibilisation des équipes - Affichage des consignes pour le public
Mise en place	• Mener une étude relative aux déchets (voir fiche FA22) : types et volumes de déchets produits habituellement, services et postes producteurs... • Contacter la structure compétente en matière de collecte et de traitements des déchets sur le territoire pour avec elle : - bien identifier les possibilités de tri et de valorisation sur le territoire. Par exemple, s'il n'existe pas de filière de compostage sur le territoire, ne pas utiliser de vaisselle compostable car sa valorisation sera impossible si elle est utilisée en grande quantité. - identifier les contraintes relatives au tri : nature des déchets acceptés, en sac ou en vrac, taux de refus accepté... - voir si le prêt ou la location de matériel de tri est possible, • Identifier les déchets recyclables que l'on va récupérer et valoriser : exemples papiers/cartons, canettes/boîtes de conserve, bouteilles plastiques, briques alimentaires, verre, compostable... et organiser le tri. • Identifier les moyens de réduction des déchets à la source : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas (voir Fiches FA9 et FA21) • Passer un partenariat avec la structure compétente en matière de collecte et de traitements des déchets sur le territoire : mise à disposition de matériel et/ou d'agents, collectes, stockage... • Etablir le code de tri : mieux vaut respecter le code couleur mis en place sur le territoire. Néanmoins, vous devrez souvent le faire évoluer. • PLUS LE TRI EST SIMPLE ET CLAIR, PLUS IL EST EFFICACE ! Exemple : Verre (vert), Déchets recyclables (jaune), Tout venant (rouge) Cas particuliers : déchets allant en déchèterie (batteries, huiles, matériel électrique...) • Etablir un dispositif de tri sur le site: évaluer le nombre et l'emplacement des points tri selon la taille du site, le nombre de participants, le volume de déchets produits par secteur, ou encore selon les moyens humains et techniques à disposition. Il est obligatoire, pour avoir une bonne vision d'ensemble, de placer cette logistique de tri sur les plans du site. • Concevoir les points tri : contenants (type de bacs, volume...), code couleur, signalétique, fixation... • Prévoir des zones de stockage : les déchets sont souvent stockés dans des bennes ou des bacs en attendant leur collecte. Il est donc nécessaire d'identifier des zones faciles d'accès et ayant une position assez centrale afin de limiter les déplacements. Il est indispensable de stocker les déchets recyclables à l'écart du public, afin d'éviter la pollution des déchets recyclables par des non recyclables. Ce point est particulièrement important pour des manifestations qui accueillent un public nombreux ou qui durent plusieurs jours. • Formation des équipes : pour que chaque acteur de la manifestation participe	

	au tri des déchets, il est obligatoire de former toutes les équipes au tri des déchets et au fonctionnement du dispositif mis en place, lors de réunions de préparation et sur le terrain pendant le montage. Pendant la manifestation, les équipes responsables du tri pourront également aider et accompagner le personnel de chaque secteur dans leurs gestes de tri. • Animer le tri des déchets : pour une réussite du tri, il est souvent nécessaire d'animer les zones de tri, afin de guider le public dans leur geste de tri. Des animations ou des jeux peuvent être organisés pour agrémenter les espaces de tri : exemple, poubelles avec panier de basket. Les syndicats locaux disposent parfois d'ambassadeurs de tri qu'ils peuvent mettre à disposition. • Accueil des festivaliers : les actions de sensibilisation et d'incitation au tri des déchets peuvent se faire dès l'arrivée des festivaliers : distribution des sacs poubelles, des consignes de tri... • Equipe de gestion : en plus de l'animation, il est également obligatoire d'entretenir les points tri. Une équipe doit donc réaliser des tournées régulières afin de vider les poubelles. Sans cet entretien, les contenants peuvent déborder et à partir de là, le tri ne fonctionne plus. Selon les exigences de votre partenaire, il peut également être nécessaire de mettre en place une vérification du tri afin de réduire le taux de refus. Dans tous les cas, des gants solides seront distribués pour assurer la sécurité du personnel. • Réaliser un bilan : selon les quantités générées par la manifestation, des collectes spécifiques peuvent être mises en place avec votre partenaire. Dans ce cas, il est souvent possible de réaliser une pesée et une évaluation des volumes des différentes catégories de déchets. Ces données vont permettre de mesurer la réussite du tri : % de déchets valorisés, taux de refus...
Services concernés	Tous les services sont concernés et peuvent participer au tri des déchets, en particulier les équipes en charge de la restauration et des stands d'information et de prévention.
Partenaires	- Collectivités locales compétentes dans la gestion des déchets - Prestataires spécialisés pour la location ou l'achat de matériel : bacs, bennes, pinces à déchets...
Coût	Partenariats avec les syndicats chargés de la gestion des déchets généralement gratuits. Location de bennes avec livraison, collecte et traitement des déchets : compter en moyenne 400€ pour une benne de 30 m³ Sacs poubelles de couleur : compter en moyenne 200 € les 1000 unités
Ressources humaines	Prévoir une équipe suffisante pour monter, encadrer et démonter le dispositif de tri, mais aussi pour sensibiliser les participants : exemple Reggae Sun Ska (18000 participants), équipe déchets d'environ 25 personnes.
Indicateurs	- Origine, nature, masse, volume de déchets produits, triés et valorisés - Evolution dans le temps de la gestion des déchets (% de déchets valorisés par exemple...)
Illustrations	 Reggae Sun Ska Ouvre la Voix 

Distribuer des poubelles
de poche

Thème	Maîtrise des consommations et gestion des déchets	Facteurs de réussite - Récupération de boîtes bien en amont de l'évènement
Action	Action 6 : Organiser la gestion des déchets	
Objectifs	- Limiter le nombre de mégots de cigarettes et de chewing-gum dans le milieu environnant (protection du site) - Instaurer un comportement éco-citoyen	
Mise en place	Conception des poubelles de poche : il faut définir le support (payant ou gratuit) et évaluer la quantité nécessaire. • Support gratuit : boîtes de pellicule photo récupérables auprès de photographes (à l'aide de bénévoles, amis...) au moins trois mois avant l'évènement afin de récupérer la quantité nécessaire. De plus l'organisateur peut personnaliser les boîtes avec une étiquette autocollante (promotion de l'évènement, information écologiques...). • Support payant : cendriers de poches avec personnalisation par impression sérigraphique. Contacter les fournisseurs pour connaître les délais et le coût. Distribution : afin qu'un maximum de participants (et en particulier les fumeurs) dispose d'une poubelle de poche à leur arrivée : • Disposer plusieurs équipes de bénévoles aux différents endroits stratégiques d'arrivée des personnes (parking, camping, guichet, entrée...), • Mettre les poubelles de poches en libre service à l'intérieur du site (stand, buvette...) Installation de cendriers fixes : en plus des poubelles de poches, des cendriers fixes sont souvent nécessaires : • Rechercher des supports attractifs (gros, couleurs...) • Identifier des lieux stratégiques du site pour leur implantation (guichet, entrée, buvette, espace VIP...). Mettre en place des panneaux d'affichage afin de rappeler l'objectif de la démarche	
Services concernés	Chaque service doit avoir à sa disposition des poubelles de poches et des cendriers fixes.	
Partenaires	- Photographes (récupération boîtes de pellicule) - Associations ou fournisseurs (achat de cendriers de poches) - Collectivités locales (cendriers fixes)	
Coût	Pas de coût particulier si récupération. Cendriers de poches payants : variable selon modèle, consulter les prix auprès des fournisseurs (prix de gros). Ils peuvent être vendus comme accessoires promotionnels	

**Ressources
humaines**

- personnes (bénévoles, amis...) pour démarcher photographes, récupérer les boîtes de pellicules et les étiqueter (facultatif)
- équipes de bénévoles responsables de la distribution

Indicateurs

- nombre de cendriers distribués
- taux de remplissage des cendriers
- évaluation de la quantité de mégots dans le milieu environnant

Thème E : Sensibilisation et information au développement durable



L'objectif premier d'une démarche responsable est d'intégrer les principes du développement durable : réduction des impacts environnementaux, intégration de critères sociaux, accessibilité à la culture, solidarité, etc... Néanmoins, en rassemblant quelques fois plusieurs centaines voire milliers de personnes, la manifestation devient aussi un formidable outil de sensibilisation.

Tous les participants à la manifestation, qu'ils soient festivaliers, artistes, bénévoles, techniciens, journalistes... peuvent être sensibilisés et imprégnés de cette démarche. Pour cela, tout est imaginable : animations, stands, débats, conférences, jeux...

Ainsi, nous présenterons plusieurs actions envisageables pour sensibiliser les différents acteurs de la manifestation :

Action 13 : Former les équipes et intervenants

- Pour la réussite des actions responsables, il s'agit de bien préparer et former les différentes équipes qui vont travailler sur l'évènement : l'objectif est que chacun s'approprie la démarche et fasse en sorte qu'elle réussisse.

Fiche FA26 : **Former et sensibiliser les différentes équipes**

- Les artistes peuvent vous aider, il ne faut donc pas les mettre de côté. Par leur message, ils peuvent toucher directement le public.

Fiche FA27 : **Sensibiliser et intégrer les artistes à la démarche**

Action 14 : Sensibiliser le public

- Le public doit être conscient des efforts menés pour y intégrer les principes du développement durable. Vous devez donc informer et expliquer les objectifs.

Fiche FA28 : **Sensibiliser le public au Développement Durable**

Action 15 : Communiquer sur la démarche éco-responsable

- La diffusion d'informations sur les actions mises en oeuvre en matière d'environnement incite la presse à les relayer en amont et en aval auprès d'un large public.

Fiche FA29 : **Communiquer en direction des médias**

Thème	Sensibilisation et information au développement durable	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 6 : Former les équipes et intervenants</i>	- Appropriation, en amont, de la démarche par tous les participants - Associer les équipes à la mise en place des actions
Objectifs	- Inciter à un comportement éco-citoyen - Intégrer tous les participants dans la démarche responsable - Partager et transférer des compétences et connaissances	
Mise en place	Dès les premières réunions de préparation de l'évènement, présenter la volonté de l'organisation de développer une démarche responsable, même réduite pour la première année, et en débattre collectivement pour : - Fixer des objectifs communs à toutes les équipes : quels sont les objectifs d'une démarche responsable ? Sur quoi veut-on agir ? Quelles expériences ont déjà été menées dans la région ? Quelles réductions d'impacts vise-t-on ? etc... - Présenter les actions envisagées et en débattre - Rencontrer chaque responsable pour identifier la meilleure marche à suivre - Présenter la démarche d'amélioration continue. Chaque acteur doit bien comprendre la finalité des actions qui le concernent. Pour cela, des réunions plus spécifiques seront nécessaires au sein des différentes équipes. S'organiser en interne : Identifier un responsable général des actions de développement durable et identifier des personnes référentes : ont-elles des compétences environnementales ? si non, quelles sont les connaissances nécessaires ? Comment les aider et les soutenir ? Planifier la mise en place de l'action : matériel nécessaire, partenaires, bénévoles... Faire appel à des associations locales qui pourront vous appuyer dans vos recherches ou dans la mise en œuvre, si besoin. Ainsi, des moments de discussion peuvent être organisés pour apporter de nouvelles compétences et connaissances aux équipes : exemple formations aux achats éco-responsables. Il est également nécessaire d'intégrer les intervenants extérieurs ou autres prestataires. Ils doivent eux aussi s'approprier et respecter les actions engagées : exemples utilisation des vaisselle réutilisables et tri des déchets pour les restaurateurs... Créer une charte d'engagement responsable, rappelant les objectifs et actions visées. Ce document peut être signé par tous les participants qui s'engagent alors à participer et à respecter un certain nombre de points.	
Ressources humaines	- Une personne « Coordinatrice générale développement durable » - Un responsable par secteur	
Partenaires	- Associations locales, associations spécialisées... - Collectivités, référent Agenda 21 sur le territoire...	
Indicateurs	Nombre de réunions / Formations engagées ; nombre de personnes formées ; nombre de partenaires ayant signé la charte d'engagement...	

Thème	Sensibilisation et information au développement durable	Facteurs de réussite - Sensibilisation en amont de l'évènement
Action	<i>Action 13 : Former les équipes et intervenants</i>	
Objectifs	- Intégrer tous les participants dans la démarche responsable - Transférer des compétences et connaissances - Inciter à un comportement éco-citoyen	
Mise en place	Les artistes peuvent être les acteurs incontournables de la sensibilisation du public. Les intégrer à votre démarche ne fera qu'apporter un poids supplémentaire à votre discours. Préparer un récapitulatif des actions engagées, en présentant leurs objectifs, leur mise en place ainsi que les résultats des années précédentes. Ce document peut leur être envoyé en amont de l'évènement pour qu'ils puissent l'étudier. Inciter à participer à la sensibilisation, par exemple par des annonces micro pendant leur concert, ou en arborant un slogan particulier. Proposer de mener eux-mêmes des actions exemplaires : par exemple, les transports représentant le point le plus impactant sur l'environnement, la programmation peut également prendre en compte cet aspect et favoriser des artistes locaux, limitant ainsi la longueur des trajets. De même, vous pouvez leur proposer d'utiliser le train plutôt que l'avion si cela est possible. Prévoir de rencontrer les artistes pendant l'évènement pour leur faire part des actions que vous avez engagées, avec l'objectif ici de les sensibiliser à un comportement éco-citoyen. Dans tous les cas et d'après les expériences déjà menées, les messages délivrés par les artistes sont très bien perçus par le public.	
Services concernés	Accueil artistes, programmation, presse...	
Partenaires	Aucun partenaire particulier n'est nécessaire	
Coût	Pas de coût particulier	
Ressources humaines	La personne chargée de la coordination de la démarche responsable peut se charger de la rédaction du document d'information destiné aux artistes. La personne en charge des relations artistes sera chargée de leur faire passer le message et de les inciter à participer	
Partenaires	- Nombre d'artistes rencontrés - Nombre de messages passés vers le public	

Thème	Sensibilisation et information au développement durable	Facteurs de réussite - Visibilité des actions engagées - Animations autour de la démarche
Action	<i>Action 14 : Sensibiliser le public</i>	
Objectifs	- Intégrer tous les participants dans la démarche responsable - Transférer des compétences et connaissances - Inciter à un comportement éco-citoyen	
Mise en place	Il existe de nombreuses façons de sensibiliser le public. Sont présentées ici quelques idées qui permettront d'atteindre cet objectif, mais votre imagination sera le meilleur outil ! Présenter votre démarche : - Prévoir des panneaux d'information illustrant et expliquant les actions que vous avez engagées. Ces panneaux seront placés sur des lieux stratégiques : entrée, bar, coin repos, espace restauration... - Mettre en place un espace information au développement durable pour échanger avec le public. Ce lieu peut également regrouper les informations utiles : plan du dispositif de tri, horaires des transports en commun... Accueillir les festivaliers : Dès leur arrivée, les participants sont avertis de votre démarche par un kit d'accueil dans lequel vous intégrerez les outils nécessaires à leur participation : sacs poubelles, poubelles de poche, charte de l'éco-festivalier... Rendre festive la sensibilisation par des animations : Vous pouvez prévoir des animations ou jeux qui agrémenteront les actions et sensibiliseront le public de façon ludique : exemples basket du tri, quiz avec remises de lots... Ces animations doivent être placées sur des lieux bien visibles afin d'attirer les spectateurs, ou stratégiques si liées à une action particulière. Conférences / débats : Des conférences ou débats thématiques, ou encore des projections de documentaires pourront compléter la démarche engagée. Stands de sensibilisation : Vous pouvez inviter des associations à tenir un stand sur votre manifestation. Les thèmes abordés pourront être en rapport avec votre démarche (sensibilisation aux gestes éco-citoyens, économie sociale et solidaire, accessibilité à la culture, prévention santé...). Vous pourrez ainsi mettre en avant le tissu associatif local.	

Partenaires	Des associations oeuvrant pour le développement durable
Coût	Pas de coût particulier à prévoir, sauf éventuellement les frais de déplacements des associations ou la mise en place d'espaces pour les accueillir.
Ressources humaines	Une personne suffit pour coordonner la présence de partenaires. Par contre en cas d'animations, prévoir une équipe spécifique avec les partenaires concernés.
Indicateurs	Fréquentation des espaces de sensibilisation, nombre de stands, satisfactions des exposants...

Thème	Sensibilisation et information au Développement Durable
Action	<i>Action 15 : Communiquer sur la démarche responsable</i>
Objectifs	- Présenter votre démarche - Inspirer d'autres organisateurs et partager les expériences - Sensibiliser à une meilleure prise en compte de critères sociaux-environnementaux dans l'organisation de manifestation
Mise en place	Communiquer sur votre engagement responsable peut offrir une visibilité plus large et amener d'éventuels partenaires. Il est nécessaire de : Réaliser un dossier spécifique, qui sera inclus dans les différents dossiers de presse. Ce dossier présentera les actions mises en place, mais également et si possible des résultats chiffrés des années précédentes ainsi que vos objectifs d'amélioration. Des photos agrémenteront et illustreront votre démarche. Contacter les médias spécialisés : en effet les événements sont toujours présentés et annoncés dans les médias locaux et ceux relatifs au thème de la manifestation. Néanmoins, si vous engagez une démarche responsable, il est intéressant de la présenter dans des médias spécialistes du développement durable. Dans tous les cas, restez modestes vis-à-vis de votre engagement : attention à ne pas s'autoproclamer éco-festival ou festival responsable si vous n'engagez que peu d'actions. Présentez plutôt la volonté d'amélioration continue.
Services concernés	Service Presse - Relations Médias
Partenaires	Tous médias
Coût	Pas de coût particulier
Ressources humaines	La personne / Le service en charge de la communication et des relations publiques
Indicateurs	Revue de presse, nombre de médias ayant traité de votre démarche, nombre d'articles publiés...

Thème F : Citoyenneté locale et Solidarité



Un événement responsable ne l'est pas seulement d'un point de vue environnemental, car il cherche aussi à s'inscrire dans le territoire et dans les réseaux de solidarité locale : c'est l'occasion de rassembler autour d'un moment convivial les habitants d'un territoire dans toutes ses composantes culturelles, sociales, générationnelles... La **cohésion sociale**, la **solidarité** entre les territoires et les générations et l'**épanouissement** de tous les êtres humains sont deux objectifs fondamentaux du développement durable.

Ce qui est en jeu, c'est aussi l'accessibilité culturelle et l'accessibilité sociale aux événements culturels, sportifs et locaux en général. Enfin, une manifestation peut aussi mobiliser d'autres ressources locales : produits locaux, savoir faire des artisans, et pourquoi pas, favoriser l'emploi local ou l'insertion, à travers le partenariat avec les structures sociales présentes sur le territoire.

Ainsi, nous avons défini quelques pistes d'actions qui, sans être exhaustives, peuvent permettre d'intégrer des critères autres que les seuls critères environnementaux.

Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle

Les manifestations accueillant du public sont de très bons relais de sensibilisation. Ainsi, les questions d'accessibilité à la culture, de mélange des générations et des publics peuvent être intégrées à la réflexion globale engagée sur l'évènement.

Fiche FA30 : **Mettre en place des actions de médiation culturelle**

Fiche FA31 : **Mobiliser les partenaires du territoire pour une mixité sociale et intergénérationnelle**

Fiche FA32 : **Agir en faveur de l'engagement des jeunes**

Fiche FA33 : **Vie associative, un gage de démocratie participative**



Action 17 : Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap

Réglementairement, il est obligatoire de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics. Pourtant, nombre de lieux ou d'évènements n'intègrent que le strict minimum et n'ont pas de véritable politique d'ouverture.

Il existe pourtant des aménagements ou actions simples, adaptés à chaque type de handicap, pour que ces personnes puissent avoir accès à une vie sociale, aux loisirs, aux pratiques culturelles, et exercer leur citoyenneté.

Fiche FA34 : **Accompagnement des personnes en situation de handicap**

Fiche FA35 : **Accessibilité des personnes à mobilité réduite**

Fiche FA36 : **Accessibilité des personnes malvoyantes**

Fiche FA37 : **Accessibilité des personnes malentendantes**

Fiche FA38 : **Accessibilité des personnes en situation de handicap psychique**

Action 18 : Favoriser l'emploi local

La plupart des manifestations sont complètement intégrées dans le territoire sur lequel elles se déroulent, par le public qu'elles accueillent, mais aussi par les personnes qu'elles emploient et les traditions qu'elles mettent en avant. Favoriser cet ancrage local a pour but de s'appuyer sur tout le potentiel du territoire.

Fiche FA39 : **Favoriser l'emploi local**

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite - Collaboration avec structures spécialisées
Action	<i>Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle</i>	
Objectifs	- Faciliter l'insertion sociale par des découvertes et des pratiques culturelles (socialisation, re-mobilisation, autonomisation, acquisition de repères...) - Développer la mixité des publics culturels et les fonctions de médiation des structures culturelles	
Mise en place	Les parcours culturels visent à faciliter l'accès aux pratiques culturelles des personnes en situation de handicap, de précarité ou d'isolement et, en conséquence, à leur favoriser l'accès aux manifestations se déroulant sur leur territoire. L'objectif est d'accompagner ce public à la découverte et à l'accès à la culture, en particulier au spectacle vivant : ouvrir leur regard, briser les appréhensions, développer leur curiosité et leur sens critique pour qu'ils apprivoisent les expressions artistiques contemporaines. En rassemblant des moyens et des compétences spécifiques, il s'agit d'accompagner le public vers la vie culturelle en leur proposant plusieurs activités en relation avec le monde de la culture. : - des rencontres avec des artistes et des professionnels (découverte des métiers de la culture), - des visites de lieux culturels, y compris des espaces scéniques et techniques (du plateau aux coulisses, rencontre des techniciens), - des analyses critiques de spectacles, expositions, films... - éventuellement mise en valeur du parcours par une production culturelle en restitution. Ces parcours peuvent être destinés à des groupes scolaires, des groupes, des familles et des adultes suivis par les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), ou toute autre structure d'accompagnement social, et, plus généralement, à tout public « éloigné » de la vie culturelle. Sur une durée comprise entre plusieurs mois et plusieurs années, un parcours est élaboré sur un territoire par les acteurs sociaux de proximité et les scènes culturelles qui trouvent ainsi l'occasion d'agir ensemble pour les personnes en difficulté. Ouverture vers la culture et ses richesses, les parcours sont aussi un outil de socialisation. Il s'agit donc de mettre en place un véritable projet de découverte dans lequel les participants seront acteurs. Les actions de médiation permettent de développer la mixité des publics des manifestations. Elles renforcent leur inscription dans des réseaux territoriaux ainsi que leur mission de médiation.	

	Pour les usagers, les actions culturelles sous forme de parcours constituent un outil de re-mobilisation et d'autonomisation par l'acquisition de repères, l'évolution des liens familiaux, l'ouverture d'esprit, le développement de ressources créatives. Le partage du projet par les usagers et leur implication dans son organisation sont recherchés dans chaque parcours.
Partenaires	Il doit être co-construit par les partenaires culturels et sociaux ou éducatifs, en y associant les usagers. Cette co-construction est source de liens et de partenariats plus durables. - Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), - Collectivités territoriales : CG, Région, Communautés de Communes... - Etablissements scolaires - Associations de réinsertion - Associations / centres culturels / centres sociaux
Ressources humaines	Un ou plusieurs responsables du projet peuvent être désignés au sein de l'équipe afin de faire le lien avec le responsable du projet. Les animateurs des structures partenaires aideront à la mise en place du parcours.
Indicateurs	- Nombre de personnes participant du parcours - Nombre d'actions engagées

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle	- Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Développer l'éveil et l'éducation culturelle des enfants et des jeunes - Faciliter la participation des personnes en situation de précarité, de handicap, d'isolement ou âgées à des manifestations se déroulant sur leur territoire.	
Mise en place	Les actions et les programmes de médiation autour d'une manifestation contribuent fortement à développer son assise territoriale et son appropriation par les populations. Les actions menées avec les jeunes peuvent être intégrées aux dispositifs de l'Education nationale, si elles se déroulent dans le cadre scolaire, ou à ceux des communes, hors temps scolaire. La mise en oeuvre d'opérations autour d'une manifestation (ateliers, reportages, projets artistiques, culturels ou éco-citoyens...) dans les établissements scolaires et les structures d'accueil hors temps scolaire permet aux jeunes de prendre part à l'organisation de cette manifestation. Elle contribue à développer sa notoriété auprès des familles. Une manifestation peut constituer un sujet de lien intergénérationnel par un travail en amont avec les personnes âgées et les enfants sur la transmission et la valorisation de la mémoire, ce qui contribue à renforcer son assise locale et la mixité de son public. Les actions de médiation doivent être construites avec les ressources culturelles locales (centres culturels, bibliothèques, associations, musées...). Elles peuvent prendre différentes formes : parcours, rencontres avec des artistes, ouverture sur d'autres champs culturels, ateliers de pratiques culturelles ou artistiques, participation à des spectacles... - Rencontrer les responsables des établissements scolaires et des structures sociales ou éducatives du territoire très en amont de la manifestation pour leur présenter un projet. - Bâtir ensemble un programme d'actions de médiation et d'accompagnement de leurs publics en vue de leur participation à une manifestation (depuis la préparation jusqu'au déroulement de l'évènement).	
Partenaires	Structures du territoire à rencontrer : MDSI, centres sociaux, établissements et associations de personnes handicapées, établissements et résidences de personnes âgées, collèges, lycées, écoles, établissements d'enseignement spécialisé, services intercommunaux ou municipaux de jeunesse, accueils de loisirs, bibliothèques – médiathèques, CCAS, associations d'insertion et d'accompagnement social....	
Ressources humaines	Un ou plusieurs responsables du projet peuvent être désignés au sein de l'équipe afin de faire le lien avec le responsable du projet. Les animateurs des structures partenaires aideront à la mise en place du projet / partenariat.	
Indicateurs	- Nombre de projets, de partenaires - Public touché par ces projets	

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle</i>	- Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Organiser la participation de jeunes à des manifestations responsables permet de créer un espace privilégié de rencontres et d'actions en faveur d'un projet collectif contribuant au développement local. - Donner l'occasion à des jeunes de vivre une expérience humaine et citoyenne en les impliquant dans l'organisation d'une manifestation en tant que volontaire.	
Mise en place	- Rencontrer les responsables de structures organisatrices de chantiers de jeunes ou d'accueil de jeunes en amont de la manifestation pour leur présenter le projet. - Élaborer un outil de communication pour informer et mobiliser les jeunes sur le projet. - Accueillir le groupe de jeunes et bâtir collectivement un programme d'actions qui vient soutenir l'intervention des professionnels dans la mise en oeuvre de la manifestation (ex : communication, diffusion, montage technique et logistique de la manifestation, accueil du public...). - Programmer des activités qui permettent aux jeunes de rendre un service, d'exercer des responsabilités en effectuant des tâches concrètes, d'acquérir différentes compétences techniques et de participer à la vie en collectivité.	
Partenaires	Associations organisant des chantiers de jeunes volontaires ou les acteurs de la jeunesse au niveau local (voir Communautés de Communes ou communes développant une politique jeunesse), missions locales, centres communal / intercommunal d'action sociale.	
Coût	L'organisation de ce type d'activités implique à minima l'accueil des jeunes en terme d'hébergement et de restauration s'il s'agit d'un chantier. Selon les partenariats développés d'autres coûts peuvent être imputé à l'action (frais de déplacement, indemnités).	
Ressources humaines	Une ou plusieurs personnes de l'organisation ou chez le partenaire peuvent être désigné pour assurer la coordination et la gestion du groupe durant la manifestation.	
Indicateurs	- Nombre de partenaires - Nombre de jeunes touchés par le projet - Nombre de services rendus	

Thème	Citoyenneté locale et solidarité
Action	Action 16 : Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle
Objectifs	- Soutenir la vie associative (entreprise de l'économie sociale et solidaire) pour favoriser l'exercice d'une citoyenneté active et partagée, facteur de dynamique locale et de démocratie participative. - Favoriser l'organisation de manifestations responsables par ou avec les associations locales afin qu'elles participent à leur niveau à l'effort d'intégration sociale et à l'engagement civique.
Mise en place	- Animer une équipe de militants associatifs en amont du projet afin qu'elle participe à la réflexion, qu'elle s'approprie le projet et qu'elle s'interroge sur les messages à faire passer. - Définir et programmer collectivement l'objet et la forme de la manifestation. - Faire le choix en interne de l'association de la responsabilité des militants au regard du projet. - Associer militant bénévole et professionnel dans l'étude de faisabilité technique et financière de la manifestation. - Promouvoir la rencontre et les échanges entre les militants, les professionnels, les bénévoles et les publics pour montrer en quoi l'organisation d'une manifestation responsable implique la société civile, gage de démocratie participative. - Faire se rencontrer les différents acteurs durant la manifestation pour faciliter la compréhension d'une action concertée et que chacun y trouve sa juste représentation.
Services concernés	Tous les services
Partenaires	Les membres actifs et militants associatifs. Les réseaux associatifs
Ressources humaines	Les différentes équipes de la manifestation.
Indicateurs	- Nombre de membres associatifs participant à l'organisation - Qualité des échanges entre les différents acteurs - Nombre de services rendus

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap</i>	- Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement - Lutter contre les discriminations - Assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics - Renforcer l'«utilité sociale» d'une manifestation ainsi que son assise territoriale	
Mise en place	Préalable : Les retours d'expériences montrent l'intérêt de mettre en place une médiation pour toucher les publics concernés, préalable indispensable à la réussite des actions. Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible. • Rencontrer les responsables des établissements et des associations de personnes handicapées très en amont de la manifestation pour leur présenter le projet et déterminer avec eux : - les moyens les mieux adaptés (accessibilité physique, accueil, accompagnement...) à mettre en oeuvre pour faciliter la participation des personnes handicapées à la manifestation - le travail de médiation à mener pour sensibiliser ces personnes à la manifestation et les rassurer sur les conditions d'accessibilité. S'ils sont associés assez tôt au projet, les établissements et les associations peuvent avoir une fonction de relais auprès des personnes en situation de handicap. • Identifier un interlocuteur privilégié pour les personnes en situation de handicap (une formation ou une sensibilisation aux différents types de pathologies ne peut être que bénéfique). Cette personne sera chargée de l'accueil et de présenter le site ainsi que les aménagements spécifiques.	
Services concernés	Un service spécial peut être créé en partenariat avec des structures spécialisées : une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants.	
Partenaires	Associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.	
Coût	Il peut être nécessaire d'engager un partenaire ou une personne en charge de cet accompagnement. Néanmoins, un partenariat avec une structure relais locale permettra de limiter les coûts.	
Ressources humaines	Une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants	
Indicateurs	Nombre de personnes en situation de handicap participant à l'évènement	

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap	- Respect de la réglementation - Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement - Lutter contre les discriminations - Assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics - Renforcer l'« utilité sociale » d'une manifestation ainsi que son ancrage territoriale	
Mise en place	Rappel : Les retours d'expériences montrent l'intérêt de mettre en place une médiation pour toucher les publics concernés, préalable indispensable à la réussite des actions. Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer à la manifestation. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible. Il est obligatoire de faciliter l'accès pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Certains points sont à respecter (<i>sources : Association Jaccede, www.jaccede.com</i>) : - Rampe et ressaut :  Pente $\leq 5\%$: Tolérance pour les rampes de moins de 2 m : 8%. Pour les rampes de moins de 50 cm. : 10%. Pour les rampes longues, un palier de repos de 140 cm minimum doit être aménagé tous les 10 m.  Ressaut : hauteur ≤ 2 cm - Porte : Large : $\rightarrow 80$ cm Normale : 80 cm Étroite $\leftarrow 80$ cm  - Marches d'escalier : Hauteur : $\leftarrow 16$ cm Profondeur : $\rightarrow 28$ cm 	

- Aire de rotation :

Pour une circulation aisée, des aires de rotation de 150 cm de diamètre sont nécessaires.



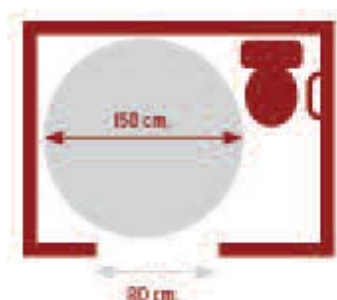
- Ascenseur :

Largeur : → 100 cm
 Profondeur : → 130 cm
 Entrée : → 80 cm



- Toilettes :

Entrée : → 80 cm
 Aire de rotation : → 150 cm
 Barre d'appui obligatoire



- Parkings :

Prévoir un **parking spécifique** proche de l'entrée du site. Si les parkings sont éloignés du site de la manifestation, prévoir un accès spécifique aux véhicules des personnes à mobilité réduite, leur permettant ainsi de se rapprocher au maximum et de faciliter l'accessibilité. On pourra prévoir également de placer cet accès sur un revêtement roulant (goudron, béton...).

- Cheminements :

La largeur minimale du cheminement est de **1,40m libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel**. Cette largeur peut toute fois être réduite à 1,20m en l'absence d'un mur ou d'un obstacle éventuel. Les cheminements seront si possible réalisés sur un **revêtement roulant** (goudron, béton...).

- Emplacements spécifiques :

Réserver des emplacements aux personnes en fauteuil et les identifier. Faciliter l'accessibilité aux équipements collectifs (bar, toilettes...) par une circulation sans obstacle, notamment par la mise en place d'équipement spéciaux (ascenseur, élévateur...). Prévoir aussi des aménagements pour que les PMR puissent profiter des spectacles : exemple plate-forme surélevée.

- Accueil et accompagnement spécifique :

Prévoyez si possible une « **aide humaine** » qui pallie bien aux problèmes d'accessibilité que l'on ne peut résoudre.

L'accueil de la manifestation doit également être accessible et peut prévoir des fauteuils roulants ou des chaises qui pourront être mis à disposition si besoin.

- Signalétique :

Un **panneau d'information** à l'entrée du festival ou à l'entrée du cheminement menant au festival permettra de mentionner toutes les informations indispensables à l'accueil des personnes en situation de handicap :

- Plan général du site et de ses équipements
- Longueur et largeur de cheminement
- Durée moyenne pour effectuer pour un marcheur valide
- Plan du tracé
- Point particulier (parking, aire de repos, zone de repos, passage difficile)
- Numéro d'appel d'urgence
- Réglementation particulière
- Plan en relief

Les panneaux d'information ou autres indications doivent être situés de façon homogène sur le site et à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,40m (valable pour tout type de pathologie).

Services concernés	Un service spécial peut être créé en partenariat avec des structures spécialisées : une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants
Partenaires	Associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Coût	Il peut être nécessaire d'engager un partenaire ou une personne en charge de cet accompagnement ou de la réalisation des aménagements. Le coût sera variable selon les aménagements entrepris
Ressources humaines	Une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants
Indicateurs	- Nombre de personnes en situation de handicap - Nombre et qualité des aménagements

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap</i>	- Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement - Lutter contre les discriminations - Assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics - Renforcer l'« utilité sociale » d'une manifestation ainsi que son assise territoriale	
Mise en place	Rappel : Les retours d'expériences montrent l'intérêt de mettre en place une médiation pour toucher les publics concernés, préalable indispensable à la réussite des actions. Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer à la manifestation. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible. • Une documentation à caractères agrandis et/ou en braille peut être disponible. • Pour offrir un meilleur confort visuel à tous et plus particulièrement aux personnes mal voyantes, cette signalétique peut : - présenter un contraste de couleur entre le support et le panneau, et entre le panneau et l'inscription - permettre une distance de lecture comprise entre 5 et 25 cm - avoir un éclairage efficace par dessus qui doit permettre la lecture labiale (valable pour les pathologies auditives) • Pour les panneaux directionnels utiliser une typographie la plus simple de type «ARIAL», «HELVETICA» ; lettres d'1,5 cm de prés, 15 cm à 4m, 20 cm à 6m • Les panneaux doivent être détectables au sol avec canne. • Les ponts les passerelles, escalier et passage difficiles devront être équipés d'un garde fou ou d'une main courantes facilement préhensible, commençant avant la première marche et s'arrêtant au-delà de la dernière marche. • Les barrières doivent se matérialiser par des repères contrastés. • présenter des contrastes de couleur et de texture permettant de suivre visuellement et de façon plus aisée les cheminements. La nuit ils doivent être bien délimités et balisés par un éclairage.	

Services concernés

Un service spécial peut être créé en partenariat avec des structures spécialisées : une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants

Partenaires

Associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Coût

Il peut être nécessaire d'engager un partenaire ou une personne en charge de la réalisation des aménagements. Le coût sera variable selon les aménagements.

Ressources humaines

Une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants

Indicateurs

- Nombre de personnes en situation de handicap
- Nombre et qualité des aménagements

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap</i>	- Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement - Lutter contre les discriminations - Assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics - Renforcer l'« utilité sociale » d'une manifestation ainsi que son assise territoriale	
Mise en place	Rappel : Les retours d'expériences montrent l'intérêt de mettre en place une médiation pour toucher les publics concernés, préalable indispensable à la réussite des actions. Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer à la manifestation. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible. Accueil : les personnes chargées d'accueillir les personnes en situation de handicap pourront penser à bien articuler et à regarder la personne en face. Il peut être bénéfique de s'entourer de bénévoles qui maîtrisent la Langue des Signes Française : langue visuelle qui constitue le moyen de communication qu'utilisent les sourds pour dialoguer Il existe également du matériel spécifique que vous pouvez vous procurer : - Boucle magnétique : les Boucles Magnétiques permettent de recevoir des médias audio directement sur une prothèse auditive ou par l'intermédiaire d'un casque stéthoscopique. Les Amplificateurs de boucle magnétique permettent une réception audio directe dans une sphère privée et des salles de conférence petites, moyennes ou grandes selon les modèles. - Amplificateur de sons : amplifie la parole tout en réduisant les bruits parasites, les malentendants peuvent participer aux mêmes activités que n'importe quelle personne entendant normalement.	
Services concernés	Un service spécial peut être créé en partenariat avec des structures spécialisées : une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants	

Partenaires	Associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Coût	Il peut être nécessaire d'engager un partenaire ou une personne en charge de la réalisation des aménagements. Le coût sera variable selon les aménagements ou le matériel loué ou acheté.
Ressources humaines	Une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants
Indicateurs	- Nombre de personnes en situation de handicap - Nombre et qualité des aménagements

Thème	Citoyenneté locale et solidarité	
Action	Action 17 : Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap	Facteurs de réussite - Collaboration avec structures spécialisées
Objectifs	- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement - Lutter contre les discriminations - Assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics - Renforcer l'«utilité sociale» d'une manifestation ainsi que son assise territoriale	
Mise en place	Rappel : Les retours d'expériences montrent l'intérêt de mettre en place une médiation pour toucher les publics concernés, préalable indispensable à la réussite des actions. Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer à la manifestation. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible - Dans tous les cas, on privilégiera une aide humaine et un accompagnement à toute aide technique particulière. Créer un climat accueillant va aider ces personnes à mieux s'épanouir et profiter de la manifestation. - Adapter le langage et proposer des dispositifs. - Mettre des plans simplifiés en utilisant la calligraphie la plus simple possible. Tout le monde ne peut pas s'improviser accompagnateur de personnes en situation de handicap psychique. Il est donc utile de s'appuyer sur des structures spécialisées dans l'accompagnement de ces personnes, qui pourront les amener sur le site et être présents à côté d'eux pendant la manifestation. Des bénévoles pourront être mis à disposition par les organisateurs afin d'aider ces accompagnateurs.	
Services concernés	Un service spécial peut être créé en partenariat avec des structures spécialisées : une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants	
Partenaires	Associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.	
Coût	Préférer un partenariat avec une structure spécialisée qui se chargera de l'accompagnement, à des aménagements qui pourraient se révéler coûteux et inefficaces	
Ressources humaines	Une ou plusieurs personnes selon la taille du site et le nombre de participants	
Indicateurs	- Nombre de personnes en situation de handicap - Nombre et qualité des aménagements	

Thème	Citoyenneté locale et solidarité
Action	Action 18 : Favoriser l'emploi local
Objectifs	- Mettre en avant les compétences et les ressources du territoire - Utiliser les manifestations comme levier économique
Mise en place	1. Repérer les besoins de l'organisation Les ressources locales peuvent être mobilisées selon les besoins de l'organisation : produits de bouche : partenariat avec les producteurs ou artisans (voir FA8) Equiper le site ou de la salle : partenariat avec les commerçants ... Animation de l'événement Les artistes locaux, des intermittents ou techniciens du spectacle peuvent être présents sur le territoire, voire disponible pour exercer localement leur profession. Ils peuvent intervenir de diverses manières sur un événement : - les intervenants techniques peuvent exercer une mission d'appoint ou compléter l'équipe existante - les artistes plasticiens ... peuvent participer à la mise en valeur du site par des expositions, voir la réalisation de totems liés aux actions de développement durable (totems des points de tri des déchets...). Certains plasticiens accompagnent les enfants ou les jeunes à la réalisation de ces objets dans le cadre d'une politique jeunesse. - les artistes musiciens, comédiens, clowns ... peuvent animer une rencontre sportive ou locale en apportant un aspect léger et festif. 2. Identifier les ressources présentes sur le territoire Bien souvent ces ressources sont connues localement. Toutefois, des renseignements peuvent être obtenus auprès de différents réseaux (ANPE, associations professionnelles, collectivités locales et pays...) pour des compétences plus spécifiques. 3. Formaliser le partenariat et ses objectifs par le biais d'une convention voire d'un marché public si nécessaire. Dans le cas d'un marché public Le code des marchés publics permet d'intégrer des clauses sociales dans son exécution. Différents articles le permettent dont : - l'article 14 (clause sociale et environnementale), - l'article 15 (marché réservé à des entreprises adaptées ou des établissements d'aide par le travail qui font travailler des personnes handicapées) - l'article 30 (marchés dont l'objet est une action d'insertion et dont le support consistera en la réalisation de travaux ou de prestations de service). - ou encore l'article 53 I et II (jugement des offres : performance des entreprises en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté, ou droit de préférence en faveur d'opérateurs économiques particuliers).

La mise en œuvre juridique de ces clauses est aujourd'hui stabilisée et vous pouvez bénéficier d'un appui de la part des services du Conseil Général. Toutefois, avant d'y recourir, quelques préalables très simples :

- le type du marché en particulier pour les lots/missions ne demandant de technicité particulière. En fonction du besoin, le dispositif peut aussi être inséré dans des marchés de fournitures et services.
- le public en difficulté d'insertion professionnelle mobilisable.

Les opérateurs Emploi Insertion et les communes pourront aider les services sur la faisabilité de ce critère.

De **nouvelles formes d'emplois** se développent dans le monde de la culture. Il existe aujourd'hui des structures de l'économie sociale et solidaire dont l'activité a pour but la consolidation de l'emploi au niveau local. Trois formes principales peuvent vous servir, en particulier lorsque vos besoins sont récurrents d'une année sur l'autre :

- les **Groupeement d'Employeurs** (GE), qui permettent la mutualisation d'emplois et le conseil en ressources humaines
- les **Groupeement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification** (GEIQ), qui utilisent la mutualisation dans un but particulier d'insertion
- les **Coopératives d'Activités et d'Emploi** (CAE), qui favorisent le développement de micro entreprises au sein d'une coopérative.

Ces nouvelles structures sont particulièrement intéressantes pour construire des partenariats à long terme sur les territoires avec des salariés formés auxquels est assurée une protection sociale maximum.

Services concernés	Les services en charge des achats, de la recherche de fournisseurs, de la passation des marchés
Partenaires	ANPE, Conseil général (DPLE), IDDAC, Prestataires locaux, opérateurs Emploi Insertion tels que les Antennes Girondines d'Insertion (AGI), les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les Missions locales, l'ANPE, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), les services instructeurs, Maison Départementale de la Solidarité et de l'insertion (MDSI), GE, GEIQ, CAE...
Coût	Coût de la prestation à négocier ; pour la clause sociale, pas de surcoût
Ressources humaines	Un coordinateur
Indicateurs	- nombre de personnes salariées - impact économique local de la manifestation

Thème G : Bilan de la démarche responsable



Une démarche responsable a été engagée sur l'évènement, plusieurs actions ont été mises en place pour réduire l'impact environnemental, pour intégrer des notions de solidarité ou encore pour sensibiliser le public. Après l'évènement, il faut donc évaluer cette démarche et imaginer les améliorations possibles pour les futures éditions.

Action 19 : Réaliser un bilan de la démarche responsable

- La définition en amont d'indicateurs simples, tels que présentés dans les fiches actions, peut permettre d'évaluer les actions. Certains outils peuvent aider à quantifier les réductions des impacts environnementaux : quantité d'eau économisée, réduction de la production de déchets, bilan des émissions de gaz à effet de serre... Néanmoins, cette réduction d'impact n'est pas toujours évidente à quantifier. On pourra alors mettre l'accent sur la volonté de s'améliorer d'année en année et comparer l'évolution des résultats.

Fiche FA40 : Réaliser un bilan des actions engagées

- Afin de savoir comment le public a apprécié votre engagement, une petite enquête peut être réalisée :

Fiche FA41 : Réaliser un questionnaire de satisfaction du public

Action 20 : Réaliser un bilan spécifique aux émissions de gaz à effet de serre et compenser

- Le changement climatique est un des sujets majeurs de la protection de l'environnement. Il est nécessaire de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Cet outil permettra d'identifier les principales sources d'émissions et de comparer les résultats sur plusieurs éditions.

Fiche FA42 : Réaliser un bilan des gaz à effet de serre

- Malgré tous les efforts mis en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, toutes ne pourront pas être évitées. Il sera possible de compenser ces émissions en finançant des projets oeuvrant contre le changement climatique.

Fiche FA43 : Compenser ses émissions de gaz à effet de serre

Thème	Bilan de la démarche responsable	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 19 : Réaliser un bilan de la démarche responsable</i>	- Définition d'indicateurs en amont de la mise en place des actions
Objectifs	- Evaluer la réussite de la démarche - Communiquer sur la démarche - Etudier les possibilités d'amélioration	
Mise en place	La publication d'un bilan de la démarche responsable de la manifestation permet d'informer les participants sur l'impact des actions engagées, et de sensibiliser les citoyens et partenaires au delà du public présent sur la manifestations. • Présentation générale de la démarche : Dans un premier temps, il vous faudra présenter de façon générale votre démarche responsable : pourquoi ? quels objectifs ? quels partenaires ? etc... • Présentation des actions engagées : Présenter de façon détaillée les actions que vous avez engagées sur la manifestation : - objectifs de l'action, - préparation, - mise en place, - matériel, - ressources humaines, - coût, - partenaires ou prestataires impliqués... • Bilan des actions engagées : Pour chaque action, un bilan de réussite sera nécessaire afin de bien évaluer et présenter les résultats en terme de réduction d'impact environnemental ou de réalisation des objectifs... Des indicateurs permettront, selon les actions, de présenter des résultats chiffrés. Ces indicateurs doivent être définis avant la mise en place des actions afin d'être sûr de pouvoir recueillir les données nécessaires au moment adéquat. Il sera également utile de présenter les difficultés rencontrées ou les actions qui n'ont pas abouti. Ces résultats pourront ainsi être comparés d'année en année afin de bien voir l'évolution de votre démarche. • Perspectives et améliorations : Dans un souci d'amélioration continue, les pistes d'amélioration ou d'évolution, ainsi que les autres actions envisagées pourront être présentées. Des objectifs chiffrés peuvent également être proposés. L'objectif est ici de bien mettre en avant une démarche sur le long terme.	

Partenaires	Tous les partenaires engagés dans la démarche
Coût	Pas de coût particulier ; éventuellement l'impression et la diffusion de bilans en version papier. Dans tous les cas, préférer une version électronique.
Ressources humaines	Une personne parmi le ou les responsables de la démarche est suffisante pour élaborer ce bilan si chaque responsable fournit ses résultats.
Indicateurs	Voir indicateurs par action

Thème	Bilan de la démarche responsable
Action	Action 19 : Réaliser un bilan de la démarche responsable
Objectifs	- Evaluer la compréhension de la démarche par les participants - Communiquer sur la démarche - Intégrer les remarques des participants
Mise en place	Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier la compréhension et la réceptivité du public vis-à-vis de la démarche responsable que vous avez engagée. Elle peut à la fois permettre de voir si le public a été assez informé sur les actions engagées, et d'obtenir des informations complémentaires pouvant aider à ajuster les actions ou dresser un bilan particulier. Exemples de questions pouvant être intégrées au questionnaire : Avez-vous été informés de la démarche responsable entreprise par la manifestation ? Les actions menées vous paraissent-elles utiles ? - Avez-vous été bien informés sur les actions mises en place ? - Avez-vous participé aux actions mises en place ? tri des déchets ? économies d'eau ? etc... - Que pensez-vous de l'intégration de critères sociaux-environnementaux dans l'organisation d'une manifestation ? - Vous sentez-vous acteur de cette démarche ? - Le tri des déchets est-il correctement mis en place sur le site ? La signalétique est-elle claire ? Les points tri sont-ils assez nombreux ? - D'où venez-vous ? Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre sur l'évènement ? - Aviez-vous connaissance de la démarche responsable engagée avant de venir sur l'évènement ? Si oui, par quel moyen avez-vous été informés ? - Y avait-il assez de stands d'information sur l'évènement ? l'information transmise était-elle claire ? pertinente ? etc... - Souhaiteriez-vous voir se multiplier ce genre d'initiatives ? Les questions imaginables (comme les moyens disponibles pour les traiter), sont nombreuses et dépendent de l'information que vous souhaitez obtenir. Vous avez la possibilité d'intégrer des questions fermées avec proposition (réponse oui – non – peut mieux faire – etc...) ou des questions ouvertes (ces dernières nécessiteront un dépouillement des réponses plus long).
Coût	Pas de coût particulier, sauf si édition du questionnaire.
Ressources humaines	Une personne peut se charger de créer le questionnaire. Par contre, une équipe de bénévoles va être nécessaire pour mener l'enquête. Le questionnaire peut également être mis en libre service à l'entrée par exemple.
Indicateurs	Réponses du questionnaire



Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre



Thème	Bilan de la démarche responsable	Facteurs de réussite
Action	<i>Action 20 : Réaliser un bilan spécifique aux émissions de gaz à effet de serre et compenser</i>	- Définition des données à collecter en amont de l'évènement
Objectifs	- Connaître les émissions de GES secteur par secteur - Mettre en place des solutions pour diminuer ces émissions - Développer la prise de conscience sur les impacts environnementaux d'une manifestation.	
Mise en place	Ce bilan permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par votre manifestation. Cette évaluation est la première étape indispensable pour réaliser un diagnostic « effet de serre ». En hiérarchisant les postes d'émissions, il vous sera plus facile de prioriser les actions de réduction les plus efficaces. L'ADEME a développé une méthode appelée «Bilan Carbone^R» visant les entreprises et les collectivités, mais qui est adaptable sur n'importe quelle manifestation. Cette étude est relativement complexe à réaliser et nécessite une structure spécialisée. • La méthode « Bilan Carbone^R » de l'ADEME : Chaque version ou module du Bilan Carbone^R se compose de : - un tableur Excel principal prêt à l'emploi pour effectuer le calcul des émissions, comparer entre elles les émissions d'une année sur l'autre et évaluer le potentiel de diverses actions de réduction, - un premier utilitaire, spécifiquement prévu pour assister l'utilisateur dans le calcul des tonnes/kilomètres en transport routier, - un deuxième utilitaire dédié au calcul des fuites de gaz frigorigènes dans les installations de froid et climatisation, - un troisième utilitaire ayant pour vocation de permettre à l'utilisateur d'exploiter les résultats du tableur principal en simulant « ce qui est économiquement en jeu » sur l'ensemble de l'activité étudiée si le coût des énergies fossiles augmente ou si une taxe sur les émissions de GES est instaurée, - les manuels d'utilisation de ces différents tableurs. • Les chiffres obtenus : Le tableur fourni par l'ADEME permet de connaître les émissions de gaz à effet de serre engendrées par votre évènement, soit directement (c'est-à-dire par vous, à cause de votre chaudière par exemple), soit indirectement, à cause :	

- de l'électricité ou de la vapeur que vous achetez, des moyens de transport que vos salariés, bénévoles et participants utilisent,
- des transports générés par l'acheminement de vos matières premières ou fournitures,
- de la construction des bâtiments que vous occupez,
- de la fabrication des matières premières employées par votre activité (y compris le papier dans un bureau !),
- de la fin de vie des déchets que vous engendrez,
- de la consommation d'énergie et des autres émissions des produits vendus,
- et de la fin de vie de ces produits vendus.

• **Pourquoi disposer de ces chiffres ?**

Grâce à cette méthode, on peut connaître :

- sa pression globale sur le climat,
- ses marges de manœuvre à court et long terme pour la faire baisser,
- son exposition au risque d'un renchérissement de l'utilisation de combustibles fossiles, via une taxe carbone par exemple.

• **Que faire avec du résultat ?**

- L'utiliser pour **lancer un plan d'actions de réduction des émissions GES**. Provenant majoritairement d'utilisations de combustibles fossiles, toute réduction de GES aura un impact positif sur vos charges.
- **Inclure un objectif de réduction** dans un système de management environnemental.
- **Publier les résultats.**
- **Modifier la stratégie d'organisation** pour la rendre progressivement moins "riche" en émissions de gaz à effet de serre
- **Demander à mes fournisseurs de faire leur Bilan Carbone^R** pour les choisir en fonction de leurs performances en la matière (ce qui est de toute façon se couvrir contre les hausses futures des combustibles fossiles ou la taxation vraisemblable des émissions).

En réalisant cette étude sur plusieurs éditions, vous pourrez donc voir si les mesures que vous avez mises en place vous ont permis de faire diminuer vos émissions de GES.

Sources : ADEME, www2.ademe.fr, 2007.

Services concernés	Tous les services sont concernés par des réductions des émissions de GES.
Partenaires	- ADEME - Prestataires formés à la méthode : bureaux d'études ou associations
Coût	Si le bilan des émissions de GES est réalisé en interne, il n'y aura pas de coût particulier, mais une formation est obligatoire pour utiliser l'outil ADEME. En revanche, si vous faites appel à un prestataire extérieur, le coût varie selon la nature et la taille de l'évènement, mais aussi en fonction de la facilité à collecter les informations nécessaires (cette collecte peut représenter les quatre cinquièmes du coût total).
Ressources humaines	Si le bilan est réalisé en interne, une ou deux personnes peuvent le réaliser.
Indicateurs	- Evaluation de émissions de gaz à effet de serre (tonnes). - Evolution des émissions de GES au cours des années.

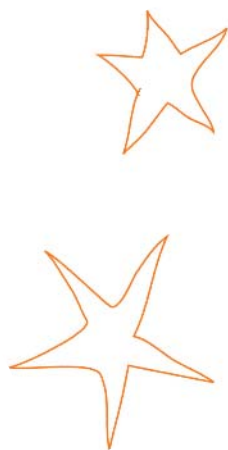
Thème	Bilan de la démarche responsable	
Action	<i>Action 20 : Réaliser un bilan spécifique aux émissions de gaz à effet de serre et compenser</i>	Facteurs de réussite - Définir en amont les modalités de calcul des émissions
Objectifs	- Financer des projets de développement durable - Développer la prise de conscience sur les impacts environnementaux d'une manifestation.	
Mise en place	De nombreuses associations ou ONG à but non lucratif proposent aux entreprises, institutions, associations et particuliers d'agir par la réduction et la compensation de leurs émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, portés dans les pays du Sud pour lutter contre le changement climatique. Au-delà de la dimension carbone, les projets soutenus associent généralement des bénéfices économiques et sociaux pour les populations bénéficiaires : amélioration de la qualité de vie ou du pouvoir d'achat, créations d'emplois... dans une démarche transversale de développement durable. Les associations ou ONG, en ne dédouanant pas les acteurs de leur empreinte climatique via une simple contribution monétaire, proposent souvent un accompagnement pour calculer, réduire et enfin compenser les émissions de CO₂ afférentes à leurs activités. Le travail accompli au sein d'un groupe de travail orchestré par l'ADEME a abouti à la création d'une charte nationale de bonnes pratiques pour la compensation d'émissions de CO₂, offrant des gages de qualité pour la compensation. (voir www.compensationco2.fr) Pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre, il faut donc : - calculer ses émissions de gaz à effet de serre : voir fiche FA40 ou calculateur sur internet - proposer des solutions de réduction des émissions - s'inscrire dans un programme de compensation carbone afin de financer un projet	
Services concernés	La structure organisatrice se chargera de la compensation.	
Partenaires	- ADEME - ONG, associations...	

Coût	A l'heure actuelle, la tonne de CO₂ est évaluée entre 20 et 30 euros. Exemple avec 20€ la tonne : 2,3 tonnes de CO₂ émises par la manifestation = $2,3 \times 20 = 46$ € utilisés pour financer un projet. Vous pouvez également proposer au public de contribuer à cette compensation carbone.
Ressources humaines	Le plus difficile est l'évaluation des émissions. La compensation nécessitera seulement une personne.
Indicateurs	- Evaluation de émissions de gaz à effet de serre (tonnes). - Evolution des émissions de GES au cours des années.



- 3 -

Retours d'expériences



3. Retours d'expériences



Afin d'illustrer ce guide par des exemples concrets, cette partie présente des démarches responsables déjà menées par des organisateurs de manifestations sur le territoire aquitain. Ces retours d'expériences montrent que de nombreuses initiatives ont déjà vu le jour depuis plusieurs années, avec des démarches plus ou moins avancées.

L'objectif est de **partager les expériences** de chaque acteur impliqué et ainsi faire en sorte que ces acteurs travaillent en collaboration. Vous trouverez dans ces exemples des manifestations qui ressemblent à la votre ou des actions menées qui vous inspireront. N'hésitez donc pas à entrer en contact avec ces structures pour obtenir des informations complémentaires sur les actions menées ou les partenaires avec qui ils ont travaillé.

Vous aussi, partagez votre expérience : télécharger la fiche retour d'expériencesur l'espace collaboratif du Conseil Général de Gironde : **LIEN**

Les expériences présentées :

Ce panel d'expériences n'est pas exhaustif et se veut évolutif. D'autres viendront enrichir ce guide pour donner toujours un peu plus de visibilité aux engagements des différents acteurs.

Gironde :

Echappée Belle (Blanquefort)
Festival Haut de Garonne (Cenon, Lormont, Floirac et Bassens)
Festival Rue et vous (Rions)
Fête de l'asperge (Etauliers)
Journades de Villandraut (Villandraut)
Ouvre la Voix (Entre-deux-mers)
Reggae Sun Ska Festival (Cissac-Médoc)
Soirée Inaugurale des Scènes d'été Gironde (Langon)
Traversée de Bordeaux à la nage (Bordeaux)
Vibrations Urbaines (Pessac)

Autres départements :

Festival de la Paix (Biscarosse, 40)
Musicalarue (Luxey, 40)
EHZ (Idaux Mendi, 64)

Echappée Belle

Nom de l'événement : Echappée Belle
Date de l'événement : du 4 au 8 juin 2008
Contact : Virginie Lannes
Organisateur : ELAC Les Colonnes / Mairie de Blanquefort / ABC
Nom du responsable : Isabelle Ducom / Ghislain Merat / Arnaud Lavie
Site Internet : <http://infos.blanquefort.net/elac/>



Durée événement : 5 jours
Nombre de festivaliers : Plus de 10 000
Salle ou extérieur : les deux
Lieu manifestation (urbain/rural) : urbain (Parc de Fongravey)
Entrée gratuite / payante : payante



Pourquoi agir ?

Avec 10.000 festivaliers, l'Echappée Belle se doit d'être éco-responsable à deux titres :

- Réduire l'empreinte écologique due à l'organisation de la manifestation,
- Saisir cette opportunité pour sensibiliser le public au développement durable.

L'équipe organisatrice étant déjà sensibilisée au développement durable via l'Agenda 21 municipal et l'atelier organisé dans ce cadre autour des manifestations éco-responsables, elle a souhaité s'engager dans une édition 2008 particulière.

Elle a pour cela bénéficié de l'accompagnement de l'association Meduli Nature (l'un des festivals accompagnés grâce au Conseil Général de la Gironde).



Présentation et résultats

L'Echappée Belle n'avait jamais entrepris de démarche éco-responsable. Pour cette première initiative, quelques axes de l'éco-responsabilité ont été privilégiés, vu que l'accompagnement est intervenu trop tard pour que davantage d'actions soient raisonnablement envisageables.

Tri des déchets :

Pour la première fois le tri des déchets a été mis en place sur le festival. Des points tri ont été disposés sur l'ensemble du parc de Fongravey pour le public, avec des panneaux explicatifs. Toutes les associations et restaurateurs présents ont été sensibilisés et ont participé au tri des déchets : des sacs de couleur leur ont été distribués et une équipe passait régulièrement vérifier et enlever les différentes catégories de déchets récoltés. Ces déchets étaient ensuite emmenés dans deux caissons, un pour le tout venant et un pour les recyclables.

Sensibilisation du public et des scolaires :

Les mercredi, jeudi et vendredi, jours d'accueil des scolaires, une animation sur le tri des déchets a été proposée aux différentes classes présentes. Entre les spectacles, les enfants ont donc pu apprendre à trier les déchets et connaître leur devenir. Sur trois jours, 18 groupes sont passés sur le stand de Meduli Nature, soit environ 270 enfants.

Pendant le week-end, le stand s'est transformé en espace de documentation et de discussion pour le public. Entre les spectacles, le public est en effet passé assez nombreux débattre des problématiques environnementales de notre époque, mais également de la démarche engagée par l'Echappée Belle.

les colonnes
scène conventionnée
blanquefort



Partenaires

ELAC, commune de Blanquefort, ABC, Conseil général de Gironde, Région Aquitaine, ADEME, Meduli Nature

Prestataires :

Location de caissons et traitement des déchets : PENA Environnement (www.pena.fr/pena/)

Surcoût

«environnemental»

- Location de 2 caissons (8m3 et 15m3) + traitement des déchets, PENA Environnement : 632 €
- Location bacs verts (15 de 250L + 2 de 750L), CUB : 135 €

Quelques chiffres clé

- 30 % des déchets ont été valorisés
- 270 enfants ont participé à l'atelier de sensibilisation



8 m3 de déchets recyclables ont été valorisés

Restauration :

Une enquête a été lancée auprès des associations proposant de la restauration afin de connaître les produits utilisés. Une incitation à l'utilisation de produits bio, équitables, de saison et locaux a également été réalisée. Au bilan, peu d'associations ont prévu cette année de se fournir auprès de producteurs locaux, en produits de saison, bio ou issus du commerce équitable. Mais l'objectif était surtout cette année de les sensibiliser et de les orienter vers une évolution éco-responsable de la restauration qu'ils proposent sur le festival.

**Action la plus aboutie : tri des déchets**

Durant la préparation de l'évènement, tous les participants ont été sensibilisés au tri des déchets. Nous avons identifié les déchets produits sur le festival et adapter la logistique de tri.

Ainsi, une dizaine de points tri ont été disposés sur le site pour le public, points tri composés d'une poubelle verte pour les déchets recyclables (canettes métal et bouteilles plastiques) et une poubelle noire pour le reste (poubelles fixes déjà présentes sur le site).

Pour les restaurateurs et les associations présentes, des sacs poubelles de couleur leur étaient distribués : rouge pour le recyclable (canettes métal, conserves, bouteilles plastiques, briques alimentaires et carton) et noir pour le tout venant (des sacs verts étaient à l'origine prévus pour que le code couleur soit identique pour tout le monde mais ils n'ont pu être disponibles. Nous avons donc du utiliser des sacs rouges). Régulièrement une équipe de vacataires passaient vérifier le tri et récupérer les sacs pleins.

Deux caissons étaient prévus pour le stockage des déchets : un caisson de 8m³ pour les déchets recyclables et un de 15 m³ pour le tout venant.

Au final, le tri a plutôt bien réussi. Les deux caissons ont été remplis :

30% du volume total de déchets ont donc été valorisés.

Budget 2008 pour le tri des déchets :

- Location de 2 caissons (8m³ et 15m³) + traitement des déchets, PENA Environnement : 632 €
- Location bacs verts (15 de 250L + 2 de 750L), CUB : 135 €

Les autres années, lorsque le tri des déchets n'était pas mis en place, les caissons étaient quand même loués. Le surcoût cette année par rapport à cette action correspond donc à la location des bacs auprès de la CUB.



Plusieurs enseignements ont été tirés de cette première expérience :

- intégrer la démarche « éco-responsabilité » le plus tôt possible, dès les 1ères réunions de préparation logistique du Festival,
- associer tous les partenaires, en particulier les restaurateurs et associations tenant des stands sur le site, là encore le plus en amont possible pour un meilleur respect des règles,
- commencer par des actions simples, sans viser l'exemplarité totale dès la 1ère édition.

**Facteurs de reproductibilité**

Difficultés rencontrées :

- accompagnement et démarche débutée un peu tardivement par rapport à la préparation de l'évènement,
- contraintes budgétaires vis-à-vis du tri sur la CUB.

Atouts : démarche engagée avec la plupart des acteurs du festivals, et motivation apparente pour continuer

Festival des Hauts
de Garonne**Nom de l'événement :** Festival des Hauts de Garonne**Date de l'événement :** du 19 juin au 11 juillet 2008**Contact :** Hervé Castelli**Organisateur :** Musiques de Nuit Diffusion**Nom du responsable :** Patrick Duval**Site Internet :** http://musiques.de.nuit.free.fr/hauts_de_garonne/presentation.php**Durée événement :** 3 semaines**Nombre de festivaliers :** Entre 5 500 et 6 000**Salle ou extérieur :** les deux**Lieu manifestation (urbain/rural) :** urbain (Cenon Lormont Floirac Bassens)**Entrée gratuite / payante :** Gratuit

Pourquoi agir ?

Tendre progressivement vers une manifestation culturelle durable, en lançant des premières actions environnementales, en mesure de compléter les actions menées dans les champs sociaux, économiques et culturels. En effet, le Festival repose sur une dynamique participative, notamment des jeunes résidents des quartiers sensibles qui préparent et animent le village associatif du festival. Sans oublier les retombées du Festival sur le tissu économique local.



Présentation et résultats

- **Energie et Maitrise des consommations :**
- **Communication :** Papier recyclé (« Cyclus print recyclé »)
- **Transport et hébergement :** - privilégier le tramway pour les déplacements liés à la préparation de ce Festival intercommunal
- **Solidarité et Citoyenneté :** Informations éco-citoyennes transmises par une brigade verte composée de 16 jeunes (4 par soirées concerts) fréquentant les centres socio culturels des 4 communes précitées. Brigade verte en charge de la consigne des gobelets consignés
- **Politique d'achat et partenariats :** Achats de gobelets
- **Gestion et tri des déchets :** Poubelle « tri sélectif » même si une commune sur quatre a mis en place une gestion des déchets.



FOCUS

Brigade verte éco-citoyenne :

- Nombre de personnes nécessaires : un référent en interne, accompagné d'un stagiaire qui ont mis en place la brigade verte éco citoyenne avec 16 jeunes (4 par soir)
- Leur mission : gestion des gobelets + informations auprès du public + distributions de cendriers personnels jetables
- Préparation nécessaire (temps, budget, prise contact) :
 - 1 semaine de conception, contact avec les partenaires (centres sociaux et culturels)
 - 1 journée de formation auprès de la brigade verte sur l'éco-citoyenneté réalisée par l'association Surf Insertion
 - 1 journée de formation auprès de la brigade verte sur l'organisation d'un événementiel réalisée par Musiques de Nuit
- Recherche de fournisseur et commande gobelets génériques à Eco Cup
- Récupération de boîte à pellicule argentique pour des cendriers jetables
- Difficultés: la relation avec le fournisseur de gobelets très sollicité par les organisateurs de Festivals à cette période de l'année
- Evaluation: Satisfaction générale du public, des partenaires et des organisateurs !

**Partenaires**

GPV des hauts de Garonne
Villes de Cenon, Lormont, Floirac, Bassens
Conseil régional Aquitaine
Conseil Général Gironde
ACSE – SGAR – Union européenne (Feder) – Elyo (groupe Suez)

Prestataires :

Gobelets consignés : Ecocup (www.ecocup.eu)
Location de véhicules : Leader rent (www.leaderrent.fr) et Alternative loc (Bègles, 33)
Equipements scéniques : Ateliers lumière (www.ateliers-lumiere.com) et Bacline Set (Le Bouscat, 33)

Surcoût**«environnemental»**

Environ 2000 €

Verres réutilisables

Festival Rues et Vous

Nom de l'événement : Festival Rues et Vous
Date de l'événement : 04 et 05 juillet 2008
Contact : Lucie Henriot, chargée de mission Agenda 21
Organisateur : Communauté de Communes du Vallon de l'Artole
Nom du responsable : Colette Scott, présidente de la CdC
Site Internet : www.festivalruesetvous.net



Durée événement : 2 jours
Nombre de festivaliers : 2800
Salle ou extérieur : En extérieur
Lieu manifestation : RIONS (33410)
Entrée : 8 euros par jour, 6 euros - de 18 ans, gratuit - de 6 ans)



Pourquoi agir ?

Consciente de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses manifestations culturelles ainsi que soucieuse d'exemplarité, la Communauté de Communes du Vallon de l'Artole a souhaité appliquer les principes du développement durable dans le cadre de son festival Rues et Vous.

Grâce à la première édition de cet éco-festival, la Communauté de Communes pourra étendre la démarche à l'ensemble de ses manifestations et transmettre son expérience aux autres acteurs culturels du territoire et d'ailleurs...



Présentation et résultats

Restauration biologique, locale et durable

- stand de jus de fruits et compotes issues de l'agriculture biologique (Fruit'andises bio attitude),
- viande fournie par un commerçant de la commune où se déroule le festival et de provenance locale,
- Pour la vaisselle : suppression du plastique remplacé par de la vaisselle en carton (notamment assiettes et barquettes) ou de la vaisselle lavable (ex. couverts en inox). Surcoût pris en charge par les exposants.

Communication responsable

- utilisation de papier recyclé,
- utilisation d'encre à base végétale,
- gestion optimisée du stock de dépliant papier.

Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- aménagement de places de parking,
- construction de toilettes sèches avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

Tri des déchets avec le SEMOCTOM

- installation de nombreux points tri : très peu de déchets au sol,
- manque de lisibilité pour les festivaliers en raison notamment d'une couleur identique des bacs OM et des bacs de tri.

**Partenaires**

Coved
 Semoctom
 Pays Coeur Entre deux Mers
 Association Musaraigne
 Commerçants de Rions
 Conseil Général
 IDDAC

Prestataires :

- Gobelets consignés : Ecocup (www.ecocup.eu)
- Toilettes sèches : Association Tras (tras-bx@voila.fr ; 06 80 32 62 09 Cédric Cellier)
- Communication : Imprimerie Moderne de Guyenne (Villandraut, 33)
- Alimentation : Fruit'andises bio attitude (<http://fruit2008.free.fr/>)

Surcoût**«environnemental»**

- toilettes sèches : 800€ (investissement),
- tri : 30€ (coût d'une poubelle non restituée au SEMOCTOM),
- verres consignés : 500 € (financement mécénat)
- vaisselle : en attente de données chiffrées.

Quelques chiffres clé

- 2000 couverts plastiques économisés,
- 50 kg de verres plastiques économisés,
- 18 000 litres d'eau potable économisés,
- Une adhésion de près de 99% des festivaliers.



FOCUS

Les actions phares mises en place sont les suivantes :

Système de gobelets consignés avec Ecocup

- une personne mobilisée sur la mise en place de l'action (chargée de mission Agenda 21)
- budget : 1500€
- Résultats très satisfaisants en terme d'impact écologique,
- adhésion immédiate de la part des festivaliers,
- coût de l'opération pris en charge en grande partie par l'entreprise Coved sous forme de mécénat (1000€),
- 2 bénévoles mobilisés avec un roulement toutes les 2 heures (une seule personne aurait suffi),
- réduction d'environ 50kg de déchets,
- partenariat avec les chantiers Tramasset : prêt de 3000 gobelets dans le cadre de leur festival.

Toilettes sèches en partenariat avec l'association Tras

- 3 personnes mobilisées sur la mise en place de l'action : chargée de mission Agenda 21, animatrice secteur ados, animateur association Tras,
- budget : 1000€ (investissement)
- sensibilisation des jeunes du CLSH 12-17 ans qui ont construit des toilettes sèches pendant le séjour citoyen précédent le festival (4 jeunes sensibilisés)
- toilettes comprenant un accès pour les personnes à mobilité réduite,
- toilettes d'une propreté rare pendant toute la durée du festival grâce aux permanences des bénévoles de l'association Musaraigne (2 personnes mobilisées avec un roulement toutes les deux heures),
- déchets compostés sur un terrain à proximité du festival,
- adhésion des festivaliers,
- économie d'eau potable d'environ 18 000L.

Tri des déchets en partenariat avec le SEMOCTOM

- 2 personnes mobilisées sur la mise en place de l'action : chargée de mission Agenda 21, responsable communication (SEMOCTOM),
- budget : poubelles prêtées par le SEMOCTOM, transport des poubelles offert,
- point fort : absence de déchets au sol grâce à l'installation de nombreux points tri sur tout le site,
- point faible : manque de lisibilité pour les festivaliers ce qui a engendré un taux de tri peu satisfaisant (environ 15%)
- + aucune personne détachées pour vérifier le tri et guider les festivaliers.



Enseignements

- A maintenir : implication de tous les organisateurs et points régulier sur l'avancée de l'opération lors des comités de pilotage,
- A améliorer : prévoir une **«formation»** des bénévoles et des principaux organisateurs quelques semaines en amont du festival afin d'expliquer précisément le fonctionnement des gobelets consignés, des toilettes sèches, du tri des déchets etc.



Facteurs de reproductibilité

- point à améliorer pour les gobelets: prévoir des gobelets de couleurs non consignés pour les techniciens, artistes et bénévoles,
- points à améliorer pour le tri en partenariat avec le SEMOCTOM : prévoir des bacs de couleur différente, des consignes de tri plus claires et des personnes sur les points tri stratégiques (au niveau de la restauration)
- impliquer plus en amont les exposants et les accompagner pour trouver des solutions notamment en matière de vaisselle,
- à améliorer : augmenter l'offre et la visibilité des produits issus de l'agriculture biologique.



Espace restauration / poubelles de tri / verres consignés

Fête de l'Asperge

Nom de l'événement : Fête de l'Asperge**Date de l'événement :** dernier WE du mois d'avril**Contact :** Florian SARRAZIN / Céline CABON**Organisateur :** Communauté de Communes de l'Estuaire**Nom du responsable :** Philippe PLISSON, Président**Site Internet :** <http://www.cc-estuaire.fr>**Durée évènement :** 2 jours**Nombre de festivaliers :** 10 000 à 12 000**Salle ou extérieur :** extérieur**Lieu manifestation (urbain/rural) :** rural (commune d'ETAULIERS)**Entrée gratuite / payante :** gratuite

Pourquoi agir ?

- Volonté de la CCE d'être moteur de cette démarche
- Cohérence avec les actions de la collectivité : la CCE est en démarche Agenda 21
- Profiter de cette manifestation pour sensibiliser le public et les agents au développement durable

Les principaux chantiers sur lesquels nous avons travaillé cette année : communication, déchets, vaisselle compostable et poches recyclables, village du DD (sensibilisation du public et promotion du commerce équitable), promotion des produits et de la culture locale.

Ce qui nous a manqué :

- la mise en place d'une méthode de suivi et d'une évaluation AVANT la manifestation
- la sensibilisation des bénévoles à la notion d'écomanifestation et de ce que ça implique



Présentation et résultats

- Volonté de la CCE d'être moteur de cette démarche
- Cohérence avec les actions de la collectivité : la CCE est en démarche Agenda 21
- Profiter de cette manifestation pour sensibiliser le public et les agents au développement durable

Les principaux chantiers sur lesquels nous avons travaillé cette année : communication, déchets, vaisselle compostable et poches recyclables, village du DD (sensibilisation du public et promotion du commerce équitable), promotion des produits et de la culture locale.

Ce qui nous a manqué :

- la mise en place d'une méthode de suivi et d'une évaluation AVANT la manifestation
- **la sensibilisation des bénévoles à la notion d'écomanifestation et de ce que ça implique.**
- **Mise en valeur des produits locaux et des projets du territoire** (diffusion du film sur la mémoire du canton, spectacle sur la culture gabaye...)
- **Spectacles pour enfants et adultes** sur le thème du développement durable

Piste pour 2009

Réflexion sur les toilettes sèches

Utilisation d'énergies renouvelables pour assurer une partie de l'éclairage de la manifestation

**Partenaires**

- CG33
- Conseil Régional
- APAB
- Coopérative d'asperge
- Cave des Hauts de Gironde...

Prestataires :

- Nemov (sonorisation)

Surcoût

10 000 € (environ)

Quelques chiffres clé

- Budget total de 90 000 €
- 50 exposants gastronomiques
- 12 exposants DD
- 8 tonnes d'asperges du blayais vendues pendant le Week-End



FOCUS

Le village du développement durable, les poches recyclables

Nombre de personnes nécessaires: 1

Préparation nécessaire (temps, budget, prise contact) : Premiers contacts pris en janvier

Difficultés: Pas de budget spécifique en 2008 pour le village du DD



ENSEIGNEMENTS

Les choses à retenir dans la méthodologie/Etapes clés pour faciliter la mise en oeuvre

- Transversalité de la démarche nécessaire
- Mise en place d'indicateurs de suivi à faire avant le début de la manifestation
- Sensibilisation/formation des bénévoles indispensable notamment sur le tri des déchets

Difficultés rencontrées :

- Manque de fournisseurs pour des produits labellisés (notamment pour les poches ou les installations électriques)
- Résultats du tri des déchets décevants par rapport au temps et au nombre de personnes consacrées
- la mise en place d'une méthode de suivi et d'une évaluation AVANT la manifestation
- la sensibilisation des bénévoles à la notion d'écomanifestation et de ce que ça implique



Facteurs de reproductibilité

Critère bloquant : Manque de temps et surcoût important

Les Journées de Villandraut

Nom de l'événement: Les Journées de Villandraut
Date de l'événement: 13,14 et 15 juin 2008
Contact : 05 56 25 83 95
Organisateur : Association les Journées de Villandraut
Nom du responsable : Carole GARCIA, Présidente
Site Internet : www.cc-villandraut.fr



Durée événement: 3 jours
Nombre de festivaliers: 700
Salle ou extérieur: extérieur
Lieu manifestation (urbain/rural): rural
Entrée gratuite / payante : gratuite et payante



Pourquoi agir ?

Les Journées s'inscrivent dans une démarche de développement durable correspondant aux finalités et principes d'actions de l'Agenda 21. En vue de limiter l'impact que peut avoir le festival sur l'environnement, l'association développe diverses actions.



Présentation et résultats

Energie et Maîtrise des consommations :

Depuis trois ans, nous avons incontestablement réalisé des **économies d'eau et d'électricité** en diminuant nos consommations d'énergie (toilettes sèches, cheminement solaire). L'utilisation de toilettes sèches permet de réduire de 30% la consommation d'eau mais aussi de diminuer la pollution des rivières. En 2008, une cabine de toilettes sèches supplémentaire a été aménagée pour les artistes. Au total quatre cabines étaient installées dans le château : deux cabines en loges pour les artistes (dans les anciennes latrines) et deux cabines pour le public.

Communication :

Depuis 2007, l'ensemble des **soutils de communication** sont imprimés sur papier recyclé : 13 000 dépliant et 800 affiches. En 2008, leur **format a été réduit**, diminuant ainsi la consommation de papier et d'encre. L'association s'engage également tout au long de l'année dans **l'achat éco-responsable de fournitures** (papier recyclé ...) et à communiquer autant que possible par voie électronique pour limiter sa consommation de papier.

Solidarité et Citoyenneté :

En occasionnant la **rencontre entre la population locale attachée à son village** et son château et des **personnes d'origines géographiques variées** (bénévoles, techniciens, artistes...), le festival a une vocation sociale. **L'échange et la convivialité** sont au cœur du projet. Aussi, nous facilitons **l'hébergement des artistes dans le village** (Hôtels le Casalet et la Crémaillère à Villandraut) et donnons une grande importance aux **repas partagés** avec les bénévoles, les techniciens, et les artistes. **Le montage du festival est une aventure collective** qui nécessite l'implication d'une équipe mobilisée et solide. Les tâches sont nombreuses tant d'un point de vue administratif et logistique (accueil artistes, billetterie, réservations, cuisine...) que d'un point de vue purement technique. Le Conseil d'Administration des Journées se réunit toute l'année pour fixer les différents éléments et préparer le festival.



Partenaires

USSGETOM de Langon
 Intermarché Saint-Symphorien
 Banque Populaire du Sud
 Ouest
 Conseil Général
 Conseil Régional
 CDC
 Commune de Villandraut

Prestataires :

- Restauration bio : Aux graines d'assiette (<http://www.aux-grainesdassiettes.sup.fr>)
- Papier recyclé, vaisselle compostable : Alternative Ecoconcept (<http://www.alternative-eco.com>)
- Communication : Imprimerie Moderne de Guyenne (Villandraut, 33)

Coût

«environnemental»

Coût des toilettes sèches : matériel pour 3 cabines : 1 200 €.
 Main d'œuvre bénévole.
 Coût du tri sélectif : matériel prêté par l'USSGETOM de Langon. Main d'œuvre bénévole
 Communication :
 Coût : 2 138 €
 Fournitures :
 Coût : 512 €



Toilettes sèches

Politique d'achat et partenariats :

Depuis des années, nous constatons que la présence à la fois du public du festival et des personnes mobilisées pour le montage et le démontage est une source de retombées directes non négligeables sur l'économie locale. La majorité des achats nécessaires au festival, qu'ils soient alimentaires ou matériels, sont effectués dans un rayon de 40 km autour de Villandraut. Nous avons également mis en place cette année un partenariat avec le magasin Intermarché de Saint-Symphorien dans lequel nous avons effectué une grande partie de nos courses alimentaires.

Comme en 2007, l'association a acheté des gobelets compostables pour la buvette. L'espace restauration pour le public a cette année été confié à un traiteur bio ambulant (Aux Graines d'assiettes) qui défend une alimentation saine et une agriculture biologique durable.

Gestion et tri des déchets :

Nous avons cette année mis l'accent sur le tri des déchets en signant un partenariat avec l'USSGETOM de Langon (Union des Syndicats du Sud Gironde pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères).

L'USSGETOM a mis à notre disposition pendant toute la durée du festival des points tri permettant de trier le papier/carton, le verre et les emballages pour l'espace restauration.



Actions phares, la plus accomplie : Installation de toilettes sèches (démontables)

Nombre de personnes nécessaires : 6 (construction, montage/démontage, nettoyage)

Préparation nécessaire (temps, budget, prise contact) : La construction d'une cabine sèche demande environ 20h de travail

(2 à 3 personnes) et un investissement de 400 € environ.

Difficultés: Ne pas pouvoir le monter seul, mais on peut y arriver à seulement deux personnes assez habiles.

Evaluation: D'une part, nous avons constaté que nous réduisons notre impact sur la nature par l'utilisation de toilettes sèches (cf. Energie et maîtrise des consommations) et d'autre part, le public reçoit très bien l'information et pose beaucoup de questions. Nous sommes aussi maintenant "référents" quant à la construction, l'explication et la location de ces toilettes.



Facteurs de réussite

*Etablir un **carnet d'adresses efficace** (producteurs, fournisseurs etc...)

*La « **main d'œuvre** » est l'élément principal pour la mise en oeuvre et donc : sensibilisation et formation

Effet attendu :

*Avoir le moins d'impact négatif possible sur l'environnement,

*Avoir **le plus d'impact possible sur l'opinion du public** quant au Développement Durable

Résultats :

Pour le public, il est difficile d'évaluer son appréciation, même si nous avons eu la nette impression que notre action était ressentie très positivement. L'importance que cet engagement éco-citoyen a pris au sein même de notre collectif est synonyme pour les personnes à l'initiative du projet d'une réussite identique au sein de la société et cela est capital pour nous et ce en que nous défendons.



Atouts : une bonne habitude désormais des fondamentaux du Développement Durable

Faiblesse : pas de salarié permanent

Facilitant : toute l'équipe est concernée par le Développement Durable

Critère bloquant : Aurons-nous une 15e édition du festival ?

Festival Ouvre la Voix

Nom de l'événement : Festival Ouvre la Voix**Date de l'événement :** du 12/08/2008 au 14/08/2008**Contact :** Mlle Aurélie POULAIN**Organisateur :** Parallèles Attitudes Diffusion**Nom du responsable :** M. Eric ROUX**Site Internet :** www.ouvrelavoix.comz**Durée événement :** 2 jours et 2 soirs**Nombre de festivaliers :** ?**Salle ou extérieur :** les deux**Lieu manifestation (urbain/rural) :** rural**Entrée gratuite / payante :** gratuites tout le long du parcours itinérant du festival sauf le samedi soir pour le concert à l'Espace Culturel de Créon.

Pourquoi agir ?

Le festival Ouvre la Voix depuis sa création a pour volonté de créer une manifestation culturelle pérenne avec les acteurs de l'Entre-deux-Mers tout en valorisant un territoire girondin. Dans cette démarche la prise en compte de l'environnement au sein de cet événement s'est imposée. La collaboration avec les acteurs locaux faisait partie intégrante du projet initial du festival et très vite la volonté de préserver le territoire où se déroulait le festival a été prise en compte. Les éditions précédentes avaient vu la mise en place de navettes, tri des déchets. Pour l'édition 2008, le but était d'accélérer cette démarche éco-citoyenne avec l'arrivée d'un volontaire au sein de l'association travaillant essentiellement sur ce thème et l'accompagnement de Meduli Nature.



Présentation et résultats

Energie et Maitrise des consommations :

- Sensibilisation du personnel de l'association à la limitation de leur consommation papier et électrique et remplacement des ampoules de la structure par des basse consommation.
- Utilisation de 4 modules toilettes sèches sur la journée du dimanche
- Utilisation de gobelets consignés pour la soirée du samedi à Créon.

Communication :

- Diminution de la communication papier par moitié
- Site internet
- Impression de la promotion par un imprimeur labellisé « Imprim' Vert », utilisation de papier recyclé et d'encre végétales
- Communication sur les actions engagées en faveur du développement durable: traité dans dossier de presse, communiqué de presse et un onglet réservé à ce thème sur le site internet
- «Points tri» pédagogiques avec la mise en place d'une signalétique explicative et panneau réservé aux actions engagées en faveur du développement durable sur le festival.

**Partenaires**

Ademe
Conseil Régional de l'Aquitaine
Conseil Général de la Gironde
Meduli Nature, Semoctom, Userctom
CDC Porte Entre-deux-Mers
Service Jeunesse
Fondation Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente,
Association des Paralysés de France (APF) Délégation Gironde,
Maison du Vélo de Bordeaux.

Prestataires :

Vaisselle compostable : Quadria (<http://www.quadria.biz>)
Gobelets consignés : Ecocup (www.ecocup.eu)
Toilettes sèches (Eco WC 33, eco)
Sodas équitables : Ekha Cola

Surcoût**«environnemental»**

Toilettes sèches (achats+animations) : 2850€
Ecup : 344 € (financés à 100% par Kronembourg)

Quelques chiffres clé

Estimation en volume : 46,4% de tout-venant, 28,3% de recyclables et 25,3% de compostable sur un échantillon de 1380 litres

Solidarité et Citoyenneté :

- Les concerts, à l'exception de celui du samedi soir à l'Espace Culturel de Créon, sont tous gratuits
- Accessibilité aux différents sites du festival pour les personnes à mobilité réduite sur la journée du dimanche en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF) – délégation Gironde. Cette accessibilité consistait à mettre à disposition des vélos pousseurs, des toilettes adaptées, et à vérifier l'accessibilité des sites... La volonté est d'étendre ce dispositif à l'ensemble du festival pour les éditions futures.
- Sensibilisation au développement durable: communication sur les actions engagées en faveur du développement durable, «Points tri» pédagogiques avec la mise en place d'une signalétique explicative, formation de jeunes bénévoles de l'Entre-deux-Mers pour encadrer le tri sélectif sur le festival.

Politique d'achat et partenariats :

- Utilisation de la vaisselle compostable pour la restauration et les buvettes
- Producteurs et prestataires locaux pour la restauration.
- Cola équitable basque pour les buvettes de l'association

Gestion et tri des déchets :

- Gestion des déchets sur l'ensemble du festival en partenariat avec l'Userctom et le Semoctom
- Distribution de cendriers de poche

Transport et hébergement :

- Incitation au covoiturage avec la mise en place d'un forum dédié sur le site internet
- Navettes gratuites

**Accueil des personnes handicapées moteur la journée de dimanche (14 septembre 2008).**

En collaboration avec l'Association des Paralysés de France (APF), nous avons travaillé sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur le festival Ouvre la Voix le dimanche. En effet, un festival cyclo-musical tel qu'Ouvre la Voix engendre de nombreuses difficultés supplémentaires par rapport à un événement classique. Festival à Vélo, itinérance, des sites différents à adapter pour l'occasion... Notre souhait était de permettre à ces personnes de suivre les événements comme n'importe quel autre spectateur dans ce concept itinérant.

Le choix de la journée du dimanche est motivé par le fait que nous souhaitions concentrer nos efforts sur une journée afin que cette accessibilité soit la mieux réalisée possible. De plus, le dimanche était la journée où les distances entre les différents sites étaient les moins longues.

Environ 6 mois avant le festival, nous nous sommes associés avec l'association des Paralysés de France - délégation girondine pour leur connaissance du sujet. Nous avons pu ainsi repérer très tôt les différentes contraintes existantes pour les personnes à mobilité réduite sur notre festival. L'accessibilité ne pouvait se faire que si nous avions des WC adaptés sur les différents sites par exemple. Nous avons ensuite visité les lieux où devait se dérouler le festival avec l'APF pour préparer cet accueil (réservation de places handicapées, accessibilité des sites...).

Sur le festival, l'APF participa à l'organisation de cette accessibilité en réalisant l'encadrement de ces membres présent et ont fait passer l'information au sein de leur réseau. Enfin sur le dernier site, ils ont tenu un stand pour valoriser leurs actions et vendre différents produits dérivés « APF » afin de récolter des fonds.

La première difficulté fut de trouver des toilettes adaptées à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Nous n'en avions pas sur les sites du dimanche. Nous avons donc déposé un dossier de demande de financement (2850 euros) auprès de la fondation Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente environ 5 mois avant le festival pour la construction de 3 toilettes sèches PMR. La volonté était de travailler sur l'accessibilité tout en prenant en compte la préservation de l'environnement. Le projet validé, nous avons fait construire ces toilettes par l'association Eco WC 33 qui par la suite doit s'occuper du stockage pour ces 3 modules. En échange, elle peut les utiliser sur d'autres événements hors de nos réservations. Autre action qui allait dans ce sens, la recherche d'handbikes et vélos pousseurs pour pouvoir les proposer gratuitement aux festivaliers. Nous avons été en contact avec la Maison du Vélo de Bordeaux qui nous a prêté les 2 vélos pousseurs qu'ils détenaient et qui ont été utilisés sur le festival. Le comité handisport avait envisagé un temps de nous prêter leur 2 handbikes mais c'est finalement retiré de ces actions, les handbikes étant du matériel très fragile.

Grâce à ces actions c'est une quinzaine de personnes handicapées (encadrées par l'APF ou venues en indépendant) qui ont pu assister au festival comme tout les autres spectateurs élargissant encore un peu plus la diversité de nos publics déjà favorisé par la gratuité des événements (excepté un seul concerts payants à prix modeste 15 euros).



Enseignements

Procéder par test. Les actions mises en place et nouvelles pour la plupart, n'ont pas été généralisées à l'ensemble du festival (utilisation de toilettes sèches/ accessibilité personnes à mobilité réduite/ utilisation de gobelets consignés). Les raisons sont parfois le manque de moyen mais surtout la volonté de réussir aux mieux nos actions sur un jour, un événement, de notre festival. La volonté est à moyen ou long terme de les généraliser en s'appuyant sur la réussite de nos tests.



Facteurs de reproductibilité

- **Audit du festival**, en amont, primordiale dans la réussite de nos actions DD pour développer différents projets, trouver de nouveaux partenaires (ex. Association des Paralysés de France), collaborer de façon plus efficace avec ceux déjà existants (ex. le syndicat de tri Semoctom) mais aussi trouver des financements pour nos actions (ex. Fondation Caisse d'Epargne).

- **Temps de préparation : mobiliser l'association** tout entière, la participation de l'ensemble des acteurs de l'organisation étant primordiale pour la réussite de la démarche. Ce travail interne a permis de mettre en place différentes actions de sensibilisation du personnel avec une réelle participation de toute l'équipe pour diminuer l'impact environnemental de l'association et une véritable compréhension de la démarche mise en place sur le festival.

Toilette sèche accessible



Reggae Sun Ska

Nom de l'événement: Reggae Sun Ska
Date de l'événement: 1er et 2 août 2008
Contact : 05 56 73 91 14
Organisateur : Association Music'Action
Nom du responsable : Fred Lachaize, Directeur
Site Internet : www.reggaesunska.com



Durée événement: 2 jours
Nombre de festivaliers: 18 000
Salle ou extérieur: extérieur
Lieu manifestation (urbain/rural): rural
Entrée gratuite / payante : payante



Pourquoi agir ?

Culture et éco-responsabilité... Voilà l'engagement que le Reggae Sun Ska et **Music'Action** poursuivent depuis plusieurs années maintenant. Les initiatives destinées à protéger l'environnement et faire du Reggae Sun Ska un véritable festival éco-responsable, en collaboration avec l'association **Meduli Nature**, prennent aujourd'hui une dimension majeure dans la préparation et le déroulement du festival.



Présentation et résultats

Communication : Imprimeur Imprim'Vert, papier PEFC, procédé « waterless », encres végétales, sensibilisation à l'éco-communication du personnel.

Transports : incitation au covoiturage (partenariat avec un site internet et panneau d'inscription), organisation des transports en commun (navette depuis la gare de Pauillac, tarifs préférentiels pour les trajets en bus depuis Bordeaux et la côte), formule « trajet+entrée » proposée avec www.voyagesenbus.com, livraisons mutualisées et partenaires locaux favorisés (limitation des trajets pour les livraisons).

Maîtrise des consommations : gobelets consignés, vaisselle compostable et vaisselle en dur, toilettes sèches, tee-shirts avec encres sans phtalates.

Restauration : producteurs locaux et/ou bio, produits de saisons, issus du commerce équitable, plats végétariens, cuisine sur place et conditionnement collectif.

Gestion des déchets : partenariat avec le SMICOTOM, mise en place du tri des déchets (30 points tri, caissons de stockage et colonnes à verre, table de tri) avec code couleur et une équipe de sensibilisation et d'encadrement, distribution de sacs poubelles de couleur et de cendriers de poche, panneaux de sensibilisation. Tous les déchets recyclables triés ont été envoyés vers leur filière de valorisation (verre, emballages recyclables et vaisselle compostable).

Sensibilisation et prévention : concept de l'Eco Sun Ska avec mascotte accompagnant les festivaliers dans leur comportement écoresponsable, point info environnement pour l'accueil des festivaliers et la distribution de l'écopack, stands de sensibilisation à l'environnement, campagne de prévention santé (risques auditifs, mst, addictions...), sensibilisation des bénévoles et des artistes, camping solidaire (1€ l'entrée pour financé des projets associatifs), film documentaire sur l'éco sun ska.



Partenaires

ADEME Aquitaine
 Conseil Général de Gironde
 Conseil Régional d'Aquitaine
 Fondation Nicolas Hulot
 Meduli Nature
 SMICOTOM
 Curuma
 Greenpeace
 DDASS Gironde
 Club de foot SA Cissac,
www.123envoiture.com

Prestataires :

- Restauration bio : La gamelle de Laurence (delabouchealterre.blogspot.com)
- Communication : Korus Editions (www.korus-edition.com)
- Transports : Citram (www.citram.fr) et www.voyageenbus.com
- Gobelets consignés : Ecocup (www.ecocup.eu)
- Vaisselle compostable : Quadria (www.quadria.biz)
- Toilettes sèches : Eco-événement (eco.wc33@gmail.com)
- Merchandising : One One One wear (www.oneoneonewear.com)
- Boissons bio / équitables : Ekha cola, Alter Eco (www.altereco.com)
- Sacs poubelles de couleur : SARL Apesteguy (www.lantegiak.com/Labourd/Arbonne/Apesteguy/Apesteguy.htm)
- Location bennes : Véolia Environnement (www.veolia-proprete.com)

Accessibilité à la culture : Accueil des personnes à mobilité réduite (parking spécial, toilettes accessibles...), tarifs attractifs et accessibles, transparence vis-à-vis du prix du billet avec détail du budget sur le billet.



Focus

Action phare : Transports de festivaliers

Nombre de personnes nécessaires : 1 personne pour la mise en place des partenariats et les demandes de devis, plusieurs personnes pour le fléchage sur site et l'information aux festivaliers.

Préparation nécessaire : prise de contact avec les partenaires 4 mois avant le festival, nécessité de plusieurs réunions et contacts téléphoniques.

Lors d'une manifestation, le volet transport peut représenter 90% des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. A eux seuls, les déplacements des festivaliers pèsent plus de 85% des émissions. (Guides des manifestations éco-responsables, Région Poitou-Charentes, 2007). Les actions entreprises visaient donc à faire évoluer les pratiques individuelles en s'appuyant sur le covoiturage, les transports collectifs et les véhicules « propres ».

- Le covoiturage a été proposé grâce au partenariat avec un site internet spécialisé. Les festivaliers ont ainsi pu se mettre en relation pour limiter le nombre de voitures utilisées. De plus, pendant la durée du festival, un panneau covoiturage a été mis à disposition des festivaliers au Point Info afin qu'ils puissent organiser leur retour.
- Un partenariat avec le Réseau de bus TransGironde avec tarif préférentiel sur l'aller retour de Bordeaux, la Pointe de Grave, Montalivet ou Hourtin a permis d'inciter les festivaliers à utiliser les transports en commun. Ainsi pour un tarif de 10 €, les festivaliers pouvaient se rendre sur site et repartir en fin de festival. Le Conseil Général de la Gironde a également bien voulu prévoir une extension de 3 km de ces lignes, afin que les festivaliers soient déposés au plus près du festival.
- L'aire d'entrée de la déchèterie de Cissac (SMICOTOM) a été utilisée comme aire de départ et d'arrivée des bus et de la navette.
- En effet, une navette gratuite a été mise en place entre la gare SNCF de Pauillac et Cissac.
- Un partenariat avec un site internet a permis aux festivals de se rendre sur le festival depuis plusieurs grandes villes de France avec une formule « trajet + entrée ».

PARTENAIRES :

Le site partenaire pour le covoiturage est www.123envoiture.com.

Le Conseil Général de la Gironde (Direction des transports terrestres) a aidé à la mise en place des tarifs préférentiels sur le Réseau Trans'Gironde (www.cg33.fr/cg33/jcms/r_9261/reseau-transgironde).

Le transporteur CITRAM (www.citram.fr) a été choisi pour effectuer la navette entre la gare de Pauillac et Cissac.

Le site internet www.voyageenbus.com a proposé des formules « trajet + entrée » depuis plusieurs grandes villes de France.

RESULTATS : Environ 800 personnes (4,7 % des festivaliers) ont utilisé les transports en commun pour se rendre sur le festival, ce qui a permis d'éviter l'utilisation de 200 à 250 voitures (moyenne de 3 à 4 personnes par voitures au vu des observations réalisées).



Enseignements

Facteurs de réussite

Nécessité d'avoir une personne référente connue de tous responsable de la démarche
Soutien/participation des collectivités indispensable
Communication abondante auprès du public

Surcoût «environnemental»

7 % du budget total

Quelques chiffres clé

- 100 % des outils de communication ont été réalisés selon un cahier des charges environnemental
- 4,7 % des festivaliers) ont utilisé les transports en commun pour se rendre sur le festival, ce qui a permis d'éviter l'utilisation de 200 à 250 voitures
- Environ 560 000 litres d'eau économisés (soit la consommation annuelle de près de 5 ménages)
- 36,5 % du poids total de déchets ont été valorisés, soit 7,05 tonnes.



Table de tri

Effet attendu :

Limitier au maximum les impacts environnementaux, avoir un effet incitatif pour les partenaires et servir d'exemple pour d'autres évènements

Résultats :

Environ 800 personnes (4,7 % des festivaliers) ont utilisé les transports en commun pour se rendre sur le festival, ce qui a permis d'éviter l'utilisation de 200 à 250 voitures (moyenne de 3 à 4 personnes par voitures au vu des observations réalisées).



Enseignements

Atouts : une équipe responsable de la démarche

Facilitant : toute l'équipe est concernée par le Développement Durable

Critère bloquant : difficultés vis-à-vis de l'implantation du site (milieu rural, éloignement de Bordeaux...)

Soirée inaugurale de Scènes d'été Gironde

Nom de l'événement : Soirée inaugurale de Scènes d'été Gironde

Date de l'événement : 30 mai 2008

Contact : Gwenaëlle Tudal, chargée de mission Agenda 21

Organisateur : Conseil Général de Gironde, Commune de Langon

Nom du responsable : Patricia Parisi (Direction de la culture)

Site Internet : www.sndt.cg33.fr



Durée événement : 1 jour

Nombre de festivaliers : 3500

Salle ou extérieur : En extérieur

Lieu manifestation : Langon (33)

Entrée : gratuite



Pourquoi agir ?

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil Général a mis en œuvre un programme de formation concernant toutes les étapes à respecter pour organiser un événement responsable. Pour respecter l'environnement et inciter à la citoyenneté, le Conseil Général, en partenariat avec l'association Meduli Nature, s'appuie sur les 21 actions préconisées par l'ADEME, plus une spécificité girondine : l'intégration d'actions pour la cohésion sociale et la citoyenneté. Le Conseil Général de Gironde se veut être exemplaire et a donc intégré cette démarche responsable pour l'organisation de la soirée inaugurale des Scènes d'été Gironde à Langon le 30 mai 2008.



Présentation et résultats

Mise en place d'un dispositif de tri des déchets pour le territoire

L'une des actions phares du Conseil Général sur cette soirée inaugurale a été la mise en place du tri des déchets, grâce au partenariat avec les deux syndicats chargés de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire du Langonnais.

Sur la soirée, la production de déchets a été assez réduite et les points tri, bien visibles sur le site, ont permis de conserver le site extrêmement propre tout au long de la soirée. L'utilisation de gobelets consignés a également fait disparaître les gobelets jonchant le sol après l'événement. L'originalité de la démarche de tri sur cet événement vient de la prise en main de cette démarche par les syndicats. En effet, suite aux nombreuses demandes d'organisateur de manifestations sur le territoire, les syndicats ont proposé, à l'occasion de la soirée de Langon, de créer un dispositif ou « pack de tri » destiné aux manifestations du territoire. Ainsi, plusieurs jeux de bacs poubelles, de 4 couleurs différentes, ont été commandés : Bleu : papier / carton ; Jaune : emballages recyclables ; Vert : verre ; Gris : tout venant. Des totems ont été réalisés pour accrocher la signalétique explicative. Ce « Pack Tri des déchets » a donc pu être utilisé pour la première fois sur la soirée inaugurale des Scènes d'été en Gironde et a permis au public, mais également aux associations présentes, de trier leurs déchets. Les agents des syndicats ont été mis à disposition pour la livraison, le montage et le démontage des points tri, ainsi que pour la collecte des déchets.

L'objectif affiché des syndicats vis-à-vis de cette production était de permettre aux différents organisateurs de disposer d'un outil gratuit leur permettant de mettre en place le tri des déchets sur leur manifestation. Ainsi chaque organisateur peut demander ce pack. Les démarches de tri seront donc homogènes sur le territoire, utilisant le même code couleur et les mêmes outils. Le public appréhendera donc plus facilement cette action et prendra l'habitude de retrouver cette démarche sur les manifestations du territoire langonnais. Les syndicats ont pu, pour réaliser ce « Pack Tri des déchets », être aidés par le Conseil Général de Gironde (direction de l'environnement) pour acheter les bacs et réaliser les totems.



Partenaires

Conseil Général de Gironde
Commune de Langon
Meduli Nature
SICTOM et USSGETOM
Association des Fédérations de
Langon
Groupe Folklorique de Langon
Nuits Atypiques

Prestataires :

Gobelets consignés : Ecocup
(www.ecocup.eu)
Equipements économes : Côte
Ouest
(www.coteouestfrance.com) et
Ateliers lumières (www.ateliers-lumiere.com)

Surcoût

Gobelets consignés : 3000 (€)
mais coût lié à une prestation
spécifique dans le cadre des
marchés publics, et qui sera
évitée les années suivantes

Quelques chiffres clé

Nombre de gobelets consignés
distribués : 2500 (dont 30%
gardés par les spectateurs)
Nombre de points tri : 8
Nombre de passager ayant eu
recours à la navette TransGi-
ronde : 39
Nombre de stands développe-
ment durable : 2 (Office de
Tourisme et Association
UNESCO)
Nombre de spectateurs : 3500



FOCUS

VAISSELLE : fini les gobelets en plastique jetables qui traînent et envahissent les poubelles, et place aux gobelets lavables consignés. Tous les points de distribution de boissons ont été équipés de gobelets réutilisables et l'association Ecocup s'est chargée de la distribution à l'entrée. Les gobelets ont été sérigraphiés aux couleurs des Scènes d'été Gironde.

COMMUNICATION : les programmes étaient disponibles sur le site du Conseil Général (www.sndt.cg33.fr), aux points d'accueil du Conseil Général et à la Maison du Tourisme de la Gironde, dans les Mairies. Toute la communication a été réalisée sur du papier ecolabellisé, avec des encres végétales et confiée à un Imprimeur titulaire de la marque Imprim'Vert.

TRANSPORT : incitation au covoiturage et au transport collectif : le Conseil Général met à disposition un bus TransGironde au tarif de 4 € A/R au départ de Bordeaux pour assister au concert qui a eu lieu à Langon.

ÉNERGIE : il a été demandé au prestataire chargé des différentes installations d'intégrer une réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi des appareils économes en énergie (projecteurs automatiques...) et en émissions (groupe électrogène à pot catalytique ...) ont été utilisés sur l'évènement et le groupe électrogène de secours est resté éteint.

DÉCHETS : incitation au tri sélectif grâce à la mise à disposition de bacs de tri : un partenariat avec les syndicats en charge de la gestion des déchets sur le territoire (SMICTOM et USSGETOM) a permis de mettre en place des points tri composés de 4 bacs de couleur (papier, verre, emballages recyclables et tout venant) ainsi que des colonnes d'apport volontaire.

CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ : accès et transport facilité pour les personnes à mobilité réduite, incitation à la mixité sociale, stands sur le développement durable.



Enseignements

- Mobilisation des partenaires locaux bien en amont pour co-construire le projet de « soirée responsable »
- Prendre le temps pour expliquer, partager les objectifs, mobiliser les acteurs nécessaires et construire les actions
- Communication forte des actions menées dans tous les documents de communication (programme, invitations, affichage sur site...)
- Difficulté à travailler sur les déplacements tant du côté organisation que du côté spectateurs (aucune annonce sur le site de co-voiturage...), succès de la navette « Bordeaux – Langon » (39 passagers), pour une première édition (et météo !) : à améliorer.



Facteurs de reproductibilité

- Intégration des actions de développement durable le plus en amont dans l'organisation de l'évènement et partage des objectifs : mise en place d'une méthodologie et d'un outil permettant d'impliquer les acteurs à chaque phase de la préparation de l'évènement et définition d'une Charte des Manifestations Responsables en Gironde
- Utilisation des gobelets réutilisables : une première en Gironde qui a rassuré des opérateurs présents : 4 autres évènements labellisés Scènes d'Été y ont eu recours
- Satisfaction générale en particulier des spectateurs qui ont bien reçu la démarche (gobelets, tri des déchets, navette en cars...) et des partenaires locaux (propreté du site, gobelets consignés...)



Point tri

Traversée de Bordeaux à la nage

Nom de l'événement : Traversée de Bordeaux à la nage
Date de l'événement : 29 juin 2008
Contact : 06 64 38 59 10
Organisateur : Girondins de Bordeaux Natation
Nom du responsable : Marc Lafosse
Site Internet : www.traverseedebordeaux.com



Durée événement : 1jour
Nombre de festivaliers : 374 nageurs + spectateurs
Salle ou extérieur : extérieur
Lieu manifestation (urbain/rural) : urbain
Entrée gratuite / payante : gratuit pour les spectateurs ; payant pour les sportifs.



Pourquoi agir ?

L'édition 2007 de la traversée de Bordeaux à la nage a été marquée par une sensibilisation sur la fragilité du milieu estuarien. C'est dans cette continuité que nous avons souhaité nous engager un peu plus en faveur de la protection de l'environnement pour l'édition 2008.

Pour cela, le cabinet d'ingénierie MT PARTENAIRES a établi le Bilan1 Carbone™ 2007 afin de déterminer la quantité de gaz à effet de serre (GES) émise lors de l'évènement. Sur cette base de calcul et dans le but de réduire l'impact de l'édition 2008 sur l'environnement, l'organisation de la traversée Bordeaux à la nage a décidé de travailler en étroite collaboration avec MT PARTENAIRES.



Présentation et résultats

Au travers de la mise en place d'une **charte éco-citoyenne**, l'organisation s'engage à promouvoir une démarche à court terme en visant à réduire l'impact environnemental de l'édition 2008 en se basant sur le calcul des gaz à effet de serre (GES) émis lors de l'édition 2007.

Communication : production raisonnée des documents ; utilisation de papier recyclé ; ca-deaux aux concurrents distribués dans des sacs en papier recyclé

Maîtrise des consommations : utilisation de cordages et flotteurs ramassés sur le littoral aquitain par l'association « Surfrider Foundation » pour confectionner les lignes d'eau nécessaires pour le balisage ; utilisation de gobelets compostables sur l'ensemble du site de l'évènement ; utilisation uniquement le réseau d'eau potable pour le ravitaillement des nageurs ; mise en place de régulateurs de débit d'eau sur les douches de l'organisation.

Transports : limitation du nombre d'engins moto-nautiques sur l'eau ; utilisation des bateaux électriques pour suivre la course sur l'eau ; utilisation d'un autobus pour acheminer les concurrents entre leur inscription et le départ ; Incitation des concurrents, via le site internet, à utiliser le tramway pour se rendre sur le site de l'évènement.

Restauration : buffet de ravitaillement avec des produits de saison, si possible de proximité et issus des cultures biologiques.

Sensibilisation : campagne de sensibilisation sur l'estuaire de la Gironde et sur l'éco-citoyenneté en général.

Bilan carbone™ : établissement du Bilan Carbone™ de l'édition 2007 afin de réduire l'impact environnemental de l'édition 2008 et compensation des émissions de gaz à effet de serre incompressibles de l'édition 2007.



Partenaires

Mairie de Bordeaux, La CUB, Bordeaux Grands Événements, L'université Bordeaux 2, MT partenaires, La lyonnaise des eaux, Arena, Les côtes de Bordeaux, Sofibat, Promotion Michel Rousseau (PMR), Elyo, Crédit Agricole, ARS Steinweg, Seaguards, Conseil général de la Gironde, Bloom, la vie saine, Ocean Outrigger, Artémis, Au trophée Olympic, Autocars Charrier, France Bleu Gironde, TV7, Aquitaineonline.com, Sud Ouest et France 3 Aquitaine.

Prestataires :

Seaguards, Protection civile, Liscrido chronométrage, Quadria, Smurfit kappa lambacel, Haut-relief, IEEB, ad'hoc plaisance, Auchan, Office dépôt, Filhet-Allart, Lokiboo, Truffault, traiteur.

Surcoût «environnemental»

1 200€. Ce surcoût est de l'ordre de 3% du budget général. Ce surcoût est nettement amoindri par les nombreux partenariats d'échanges de services en faveur de l'environnement.

Quelques chiffres clé

374 nageurs
100 Bénévoles
54 sauveteurs nautiques
10 secouristes & médecins
Budget Général : 40 000€



FOCUS

Bilan CarboneTM et compensation carbone :

Le Bilan CarboneTM est une méthode d'inventaire des émissions humaines de Gaz à Effet de Serre (GES) développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et Maîtrise de l'Energie). Il s'agit de répertorier les émissions directes et indirectes de GES en analysant : les sources fixes (électricité, gaz, chauffage, climatisation, froid industriel et alimentaire, émissions de N₂O ou de CH₄, etc...), le fret routier, ferroviaire et aérien, le déplacement des personnes, les entrants (matériaux et services), les déchets directs et enfin l'amortissement.

Les calculs ont été réalisés par la société MT Partenaires Ingénierie, partenaire de l'évènement, à la demande de l'association sportive des girondins de Bordeaux. MT Partenaires est titulaire d'une licence d'utilisation de la méthode Bilan CarboneTM. Elle accompagne l'organisation vers l'exemplarité environnementale en réalisant le Bilan CarboneTM de l'édition 2007. Sur cette base l'objectif est de réduire l'impact de l'édition 2008 sur l'environnement à partir des postes d'émission de GES les plus significatifs.

Somme des émissions de gaz à effet de serre atteint pour 2007 : **8800 kg équivalent CO₂**.

Les émissions sont les suivantes :

1. Déplacements : 49%. Il s'agit des trajets réalisés lors des réunions de préparation ainsi que les trajets le jour de l'évènement (organisation et participants).
2. Matériaux et services entrants : 39%, ce qui correspond aux gaz à effet de serre émis pour l'utilisation du matériel, des dotations, des supports de communication et de publicité et la restauration.
3. "Fret" : 11% des émissions de GES total. Il comprend les différentes opérations d'acheminement du matériel sur le site de l'évènement.
4. Déchets : 1% des émissions de gaz total.

En considérant que 3 arbres absorbent une tonne de carbone sur une période de 20 ans, l'organisation des Girondins de Bordeaux souhaite planter 7 arbres pour atteindre la neutralité carbone de l'évènement.

Sur la base du Bilan CarboneTM, MT Partenaires préconise **un plan d'actions** qui s'articule en fonction des pans de l'organisation présentant un impact environnemental réductible : transport, fret, énergie et sensibilisation.

Transports

1. Réduction du nb de réunions préparatoires : De 11 à 6 réunions, économie : 850 km de transport soit 235 kg equ CO₂
2. Transport des participants : L'accent mis sur le transfert des participants de la zone des vestiaires à la zone de départ en car doit être poursuivi. Cette solution évite l'utilisation des véhicules personnels en limitant l'impact de production de GES.
3. Arriver sur le site en transport en commun Sondage Incitatif des participants via le site internet lors de l'inscription. Recommandation de collaboration avec TBC (gestionnaire des transports en commun).

Fret

Réutilisation des matériaux de l'année précédente (bouées, cordages, panneaux, etc.): Economie : 850 km de camion + 42 L d'essence en voiture soit 360 kg equ CO₂

Energie

1. Bateau : du gasoil à l'électricité Remplacement d'un bateau électrique: économie de 50 L de gasoil soit 147 kg equ CO₂
2. Amélioration de la méthode de pose de bouées, Jet-ski plutôt que gros bateau : économie de 6 kg equ CO₂

Sensibilisation

1. Le Comité d'Organisation pourrait à l'avenir intégrer dans son propre fonctionnement les principes promus dans sa charte Environnement en diffusant auprès des organisateurs une note d'information et de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter afin d'agir pour la protection de l'environnement.
2. Promotion des produits éco responsables : Choix du Comité d'Organisation de continuer à proposer aux spectateurs, dans sa buvette, des produits issus de la région (limitation du fret).
3. Information & sensibilisation des publics La promotion des modes de transport « doux » (vélo, marche à pied, roller, etc.) est essentielle pour limiter l'utilisation des véhicules, que ce soit pour des questions d'encombrement que d'environnement.



Enseignements

Les choses à retenir dans la méthodologie : succession des éditions avec un engagement de plus en plus fort.

S'appuyer sur un Bilan Carbone et ses préconisations est un privilège très efficace qui permet de progresser pour les années à venir.

Etapes clés pour faciliter la mise en œuvre : Un comité d'organisation convaincu de cette démarche. Des partenaires engagés dans cette politique (financiers ou échange de services)

Effet attendu/effet obtenus : Attitudes très positives des concurrents à l'égard de l'hydratation avec l'eau du réseau dans des gobelets compostables (STOP à la distribution abusive de conditionnements plastiques). Cet engagement n'était pas gagné d'avance !



Facteurs de reproductibilité

Atouts/faiblesses : Nos partenaires et le comité d'organisation ! Le type de sport et les infrastructures existantes ne demandent pas une logistique événementielle très lourde (hors sécurité qui reste notre priorité). Ceci nous permet de penser que l'événement est bien adapté à son environnement.

Critère bloquant/Facilitant : Bien connaître la Garonne (ressenti sur l'eau, coefficient et cycles des marées).



Les affaires des sportifs sont stockées dans des sacs en papier recyclé

Vibrations urbaines

Nom de l'événement: Vibrations urbaines**Date de l'événement:** du 24/10/2008 au 02/11/2008**Contact :** 05 57 02 21 53**Organisateur :** Commune de Pessac**Nom du responsable :** M. Frédéric ARNAUD**Site Internet :** www.vibrations-urbaines.net**Durée événement:** 10 jours**Nombre de festivaliers:** environ 13600**Salle ou extérieur:** les deux**Lieu manifestation (urbain/rural):** urbain**Entrée gratuite / payante:** les deux (selon les épreuves)

Pourquoi agir ?

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville de Pessac s'est engagée à intégrer les principes du développement durable dans tous ses projets et manifestations afin de léguer un cadre de vie préservé aux générations futures. Grâce au soutien du Conseil Général de la Gironde, le festival Vibrations Urbaines a pu être accompagné cette année par l'association Meduli Nature pour initier une démarche éco-responsable : toute l'organisation du festival a été repensée pour que cela devienne à terme une manifestation, qui protège l'environnement, renforce les solidarités, soutient l'éco-citoyenneté et invite à des modes de consommations plus raisonnables.



Présentation et résultats

Énergie et Maîtrise des consommations :

- Raccordement du skate park au réseau électrique afin d'éviter l'utilisation de groupes électrogènes et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Communication :

- Impression des supports de communication par un imprimeur «Imprim'Vert», utilisation de papier labellisé PEFC (papier provenant de bois issu de forêts gérées durablement)
- Communication sur les actions engagées en faveur du développement durable : le sujet a été traité dans le dossier de presse, le communiqué de presse et un onglet réservé à ce thème sur le site internet
- Réduction des impressions des supports de communication avec mise en place d'un suivi de leur diffusion
- Tee-shirts imprimés avec des encres sans phtalates (réduction de l'utilisation de produits chimiques)

Gestion des déchets :

- Mise en place du tri des déchets sur le skate park et la salle Bellegrave : points tri avec signalétique explicative et un code couleur (Sac jaune pour trier le verre, bac vert pour le carton, les bouteilles en plastiques et les canettes aluminium, bac noir pour le reste)
- Équipe de bénévoles pour encadrer le tri : jeunes en service civil volontaire de l'association Unicités

Transports :

- Afin de privilégier les déplacements en transports en commun, la signalétique entre l'arrêt de tramway et le site de Bellegrave a été renforcée
- Incitation à l'utilisation des transports en commun sur les outils de communication
- Navette bus gratuite en complément du tramway pour la soirée d'ouverture qui s'est clôturée à 3h du matin.

**Partenaires**

Conseil général, Ademe,
Conseil régional, DRAC, Meduli
Nature...

Prestataires :

L'association Unicités

Surcoût « environnemental » : 18787 euros

- Budget pour le raccordement électrique : 18277 euros
- Gestion des déchets - redevance CUB : 510,10 euros

Quelques chiffres clé

- 18277 euros investis dans le raccordement électrique
- Plus de 1000 litres de fuel économisés grâce au raccordement au réseau électrique
- 1 équipe de 10 bénévoles pour sensibiliser au tri des déchets



Point tri



FOCUS

Raccordement au réseau électrique / suppression de l'utilisation de groupes électrogènes
Pour sa 11ème édition, le festival Vibrations Urbaines a innové en s'inscrivant dans une démarche d'organisation responsable de sa manifestation.

Cette année, une des actions phares a donc été de remplacer le groupe électrogène, qui alimente le skate park, par un raccordement sur le réseau électrique existant sur le site de Bellegrave. Durant les 10 précédentes éditions, la ville louait un groupe électrogène pour les 10 jours du festival, ce qui équivalait à une dépense d'environ 2500 euros chaque année (location + consommation de fuel).

Pour être en phase avec son Agenda 21, la ville de Pessac a investi sur le long terme en finançant elle-même les 18277 Euros nécessaires à la mise en oeuvre du projet. Le retour sur investissement est certes long (7/8 ans), mais la ville a tout de même choisi de financer ce projet pour ainsi contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la réduction des émissions de CO2.



La méthode utilisée : après une étude sur le terrain avec EDF et les différents corps de métier concernés, les services techniques de la mairie ont demandé des devis pour estimer le montant des opérations. Cette dépense d'investissement a ensuite été validée par la direction générale. Les travaux ont été suivis par les services techniques et le régisseur général du festival.



Enseignements

Les choses à retenir dans la méthodologie/Étapes clés pour faciliter la mise en oeuvre :

Plusieurs actions allant vers davantage de développement durable ont été mises, simultanément et successivement, en oeuvre : le tri des déchets, la maîtrise des consommations d'énergie, l'éco-communication, la sensibilisation éco-citoyenne

...

À l'issue de cette première expérience, on peut conclure à un bilan plus qu'encourageant notamment pour les actions d'éco-communication, de maîtrise des consommations d'énergie... Concernant la sensibilisation au tri des déchets et au développement durable en général, nous nous sommes rendus compte à quel point il est difficile de toucher le jeune public du festival. Ce travail d'information et de sensibilisation n'en reste pas moins nécessaire, malgré le temps et l'investissement que cela requiert, si l'on veut des adultes responsables et respectueux de leur environnement. Ainsi, sur les 2 week end du festival, une dizaine de bénévoles a été « recrutée » : durant le 1er week-end, cette opération de sensibilisation s'est bien déroulée. En revanche, lors du second week-end, en l'absence des bénévoles, qui vraisemblablement n'ont pas pris conscience de leur efficacité, les consignes de tri ont été moins bien respectées malgré la bonne signalétique en place.

Cet essai nous livre des enseignements pour l'année prochaine :

- La présence d'une équipe de bénévoles, qui explique la démarche et sensibilise les festivaliers aux principes du développement durable est indispensable, même si une signalétique de qualité est mise en place.
- Le « recrutement » de ces bénévoles doit s'effectuer bien en amont pour les intégrer au projet développement durable de la manifestation et qu'ils soient « force de propositions ».
- Les supports de communication développement durable (sur le tri des déchets notamment) doivent être adaptés au public du festival (très jeune, « culture street »)...



Facteurs de reproductibilité

Si nous avons des conseils à donner aux organisateurs de manifestations intéressés par la démarche de sensibilisation éco-citoyenne et de mise en place du tri des déchets sur leur site, ce serait de :

- Mettre en place une bonne signalétique afin de faire connaître les consignes de tri : par ex. nous avons scotché des cannettes, des bouteilles d'eau et des gobelets plastiques sur chaque poubelle pour que ce soit plus visible. Cela n'exempte bien évidemment pas de faire appel à une équipe de bénévoles pour assurer la sensibilisation
- Mobiliser très en amont des bénévoles, motivés, les « outiller » avec une formation sur le tri des déchets et les principes généraux du développement durable
- Les solliciter pour qu'ils soient force de propositions sur les actions à mettre en place : s'ils s'investissent sur le projet (par ex en préparant une mise en scène particulière ou en concevant des supports de communication adaptés au public...), ils seront d'autant plus motivés, efficaces et convaincants auprès des festivaliers.

Pour 2009, le service jeunesse de la mairie souhaite reconduire la démarche pour réellement tendre vers un festival responsable. Pour ce faire :

- Les actions mises en oeuvre seront reconduites en tirant profit de l'expérience acquise cette année
- De nouveaux projets allant vers plus d'innovation et plus de participation seront testés.

Musicalarue

Nom de l'événement: Musicalarue
Date de l'événement: 14, 15 et 16 août 2008
Contact : 05 58 08 05 14
Organisateur : Association Musicalarue
Nom du responsable : Amélie Duringues
Site Internet : www.musicalarue.com



Durée événement: 3 jours
Nombre de festivaliers: 20 000
Salle ou extérieur: extérieur (tout un village)
Lieu manifestation (urbain/rural): rural
Entrée gratuite / payante : payante



Pourquoi agir ?

Musicalarue, c'est l'histoire d'une fête traditionnelle qui a bien tourné, d'une bande de copains, devenus organisateurs de la fête, après en avoir été longtemps les acteurs. C'est l'histoire de Luxey, un village de Haute Lande de 650 habitants qui, depuis toujours, au moment du 15 Août, a cherché à faire la fête autrement. Transformé en « Musicalarue » dès 1991, le Festival croît, depuis lors, de manière exponentielle (40 000 visiteurs lors de la 16ème édition).

Situé dans un petit village entouré par la nature landaise, c'est tout naturellement que le festival s'est également posé des questions sur son impact environnemental.



Présentation et résultats

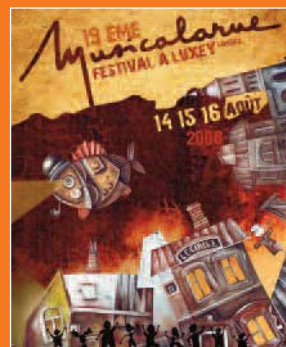
- **Gestion des déchets :** Malgré un public plutôt familial, la production de déchets apparaît comme l'un des points noirs du festival. Les rues et différents espaces jonchés de gobelets et autres déchets sont un exemple des impacts du festival à réduire.

Cette année, une première initiative de tri a été lancée sur le camping et le village. Différentes colonnes de tri ont été placées afin récupérer le verre et les emballages recyclables. Cette logistique a été mise en place grâce à un partenariat avec la communauté de communes locale.

En plus de cette logistique de tri, des sacs poubelles étaient distribués aux campeurs dès leur arrivée, permettant ainsi de conserver le site propre. Le camping est d'ailleurs resté propre tout au long du week-end, contrairement aux rues du village, qui devaient être nettoyées tous les matins par des bénévoles et agents municipaux. Les routes d'accès étaient munies de nombreuses poubelles espacées d'une cinquantaine de mètres, qui ont permis de conserver ces accès propres.

- **Transports :** « LA FÊTE EN BUS » : une opération menée conjointement par la Prévention Routière et Musicalarue a consisté à mettre en place des navettes en bus, aller et retour, entre Mont de Marsan et Luxey, pour 3€ le passage. Plusieurs trajets ont été proposés : jeudi 14 Août : départs gare de Mont de Marsan à 18h30 et 20h15, retour depuis Luxey à 5h ; Vendredi 15 Août : départ à 18h30, retour à 5h ; Samedi 16 Août : départ à 18h30, retours à 7h. En plus de ce dispositif, une incitation au covoiturage a été menée, notamment grâce à un partenariat avec le site internet www.123envoiture.com.

- **Toilettes sèches :** voir page suivante



Partenaires

Conseil général des Landes,
 Région Aquitaine,
 ADEME,
 Meduli Nature,
 Lycée agricole de Sabres,
 Communauté de Communes du
 Pays d'Albret

Prestataires :

Toilettes sèches : association
 Les Copeaux d'abord
 (<http://lescopeaux.dabord.free.fr>)

Surcoût

«environnemental»

- Prestation toilettes sèches,
 Les Copeaux d'Abord : 8 000€

- Location de 2 caissons +
 transport vers lycée agricole :
 400€



FOCUS

Action la plus accomplie : Installation de Toilettes sèches

Dans un soucis d'économie d'eau et de valorisation des déchets issus des toilettes, le festival a installé des toilettes sèches sur tout le site : village, camping, loges... Pour cela, Musicalarue ont fait appel à l'association Les Copeaux d'Abord (<http://lescopeaux.dabord.free.fr>), qui a été chargée de fournir, d'entretenir et d'animer ces toilettes.

Toutes les toilettes du festival étaient sèches, et organisées en espaces clos bien identifiés. Les festivaliers étaient sensibilisés dès leur arrivée sur l'espace à l'utilisation des toilettes sèches, et entraient directement avec leur pot à sciure afin de bien respecter le dosage.

Le personnel encadrant était déguisé et animait de façon originale et ludique. Dans le même temps, ils nettoyaient et vidaient les toilettes très régulièrement. De ce fait, les toilettes ont été bien entretenues tout le week-end et le public a largement apprécié et utilisé ces toilettes.

La litière obtenue était stockée en arrière des toilettes, dans deux caissons de 15 m³, en attendant d'être transportée, en fin du festival, vers le lycée agricole afin d'être compostée et valorisée.

Budget Toilettes sèches :

Prestation toilettes sèches, Les Copeaux d'Abord : 8 000€

Location de 2 caissons + transport vers lycée agricole : 400€



Toilettes sèches animées



Urinoir sec

Nom de l'événement : Euskal Herria Zuzenean (EHZ)

Date de l'événement : 27, 28 et 29 juin 2008

Contact : info@festival-ehz.com

Organisateur : association Euskal Herria Zuzenean

Nom du responsable : Thicoipé Patxi

Site Internet : http://www.ehz-festibala.com/



Durée événement : 3 jours

Nombre de festivaliers : 3000

Salle ou extérieur : extérieur

Lieu manifestation (urbain/rural): rural

Entrée gratuite / payante : payante



Pourquoi agir ?

Le festival EHZ est plus qu'un simple festival de musique. A travers le bénévolat et le militantisme, cet événement populaire se développe autour de nombreuses valeurs. Il s'agit d'un festival organisé au Pays Basque. Et le caractère basque ce traduit pour les organisateurs par un festival populaire. Depuis le début, ils travaillent donc en partenariat avec les producteurs locaux et promeuvent sur le site du festival les produits locaux élaborés dans le respect de la terre.

EHZ avait déjà initié une démarche éco-responsable avec des résultats positifs en terme de tri des déchets ou de promotion de la culture locale. EHZ travaille déjà en collaboration avec l'association Alternatiba, qui met en place des produits utilisables dans la vie de tous les jours, dans un souci de respect de l'humain et de la nature : baso berri (verres consignés), carburants végétaux. Elle édite également une revue Alternatibaz et est à l'origine du projet de cola alternatif Ehka. Cette année a donc l'occasion de travailler à aller plus loin.



Présentation et résultats

- Prévention déchets :

EHZ, par l'intermédiaire de l'association Alternatiba, a mis en place les Basso Berri (verres consignés). Ces gobelets consignés remplacent les gobelets plastiques jetables classiquement utilisés. Les festivaliers donne une caution de 1€ pour leur gobelet en arrivant, l'utilise toute la soirée, et le rend, en récupérant leur caution, en fin de festival. Ils ont également la possibilité de la conserve en souvenir. **L'utilisation de près de 45 000 gobelets jetables a ainsi été évitée**, réduisant du même coup la production de déchets non recyclables.

- Economies d'eau :

Pour la première fois sur le festival, l'intégralité des toilettes chimiques a été remplacée par des toilettes sèches. N'utilisant pas d'eau, ces toilettes permettent de valoriser la litière obtenue en ajoutant de la sciure de bois sur les déjections. Cette année, 24 cabines ont été installées. La litière a été compostée sur un terrain agricole, avec l'aide d'un agriculteur local. Au final, en considérant qu'une personne utilise au moins 2 fois les toilettes par jour, qu'une chasse d'eau classique utilise en moyenne 7 litres d'eau, avec les 800 bénévoles et les 12000 festivaliers (4000 par jour sur 3 jours) présents, **ce sont près de 540 000 litres d'eau qui ont été économisés**.

- Restauration :

Le festival travaille depuis plusieurs années sur l'utilisation de produits locaux, de saison, bio et équitables. Cette année, de nouveaux efforts ont pu être entrepris :

- Travail avec les producteurs locaux qui défendent une agriculture de qualité comme BLE (Bikarko Lurraren Elkartea).



Partenaires

Communauté de communes de la Soule,
ADEME, Région, Association Alternatiba, Meduli Nature, Bikarko Lurraren Elkartea, coopérative Alterka

Prestataires :

- Toilettes sèches : association Eco Evènement (eco.wc33@gmail.com)
- Verres consignés : association Alternatiba (www.alternatiba.org)

Surcoût

«environnemental»

- Toilettes sèches : 6000 €
- Verres consignés : 2800€
- Transports : 7500€

Quelques chiffres clé

- 25 % des déchets ont été valorisés
- 540 000 L d'eau économisés

- Produits locaux et/ou si possible bio généralisés.
- Boissons issus d'un commerce équitable local : coopérative Alterka pour les sodas et jus de fruits. Malheureusement il a été difficile de se passer de grandes marques de bière qui fournissent également du matériel (tireuses, frigos...).

- Transports :

Les organisateurs mettent également en place des transports en commun pour permettre aux festivaliers de venir autrement qu'en voiture personnelle. Destinée dans un premier temps à la prévention routière, cette action s'inscrit tout à fait dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Depuis de nombreuses villes du Pays Basque et du Béarn, ont été mis à disposition des bus gratuits pour amener les jeunes au festival. Parmi les villes desservies : Hendaye, St Jean de Luz, Biarritz, Bayonne, Ascain, Cambo, Hasparren, St Palais, Bieggorri, Saint Jean Pied de Port, Pampelune, Hernani, San Sebastien, Orthez, Pau.



L'action la plus aboutie :

- Tri des déchets :

En partenariat avec la Communauté de communes de Soule et le syndicat Biltagarbi, le festival a entrepris la mise en place du tri des déchets, sur tous les secteurs. Dans ce but, un code couleur a été mis en place :

bleu : papiers / cartons

jaune : emballages recyclables (bouteilles en plastique, canettes, conserves...)

rouge : autres déchets plastiques (déchets non fermentescibles)

noir : tout venant et déchets fermentescibles.

Des panneaux explicatifs étaient placés sur tous les espaces, permettant ainsi à toutes les équipes de trier les déchets : bars, restaurations, coin bénévoles...

Pour le camping festivaliers, une seule zone de tri a été mise en place, zone sur laquelle les festivaliers apportaient eux-mêmes leurs déchets et pouvaient les trier avec l'aide d'ambassadeurs du tri. Tous les festivaliers disposaient de sacs poubelles distribués à l'entrée du site.

Pour le stockage des déchets, plusieurs caissons ont été fournis par la communauté de communes : un caisson de 30m3 par catégorie de déchets. Tous les caissons étaient bien identifiés en respectant le code couleur.

Au bilan, les résultats du tri sont les suivants : **21 % des déchets ont pu être valorisés.**

L'action tri des déchets (location bennes, achat sacs poubelle de couleur...) n'a rien coûté au festival. En effet, la communauté de communes de la Soule a fourni tout le matériel nécessaire et s'est chargée de la collecte et du traitement des déchets.



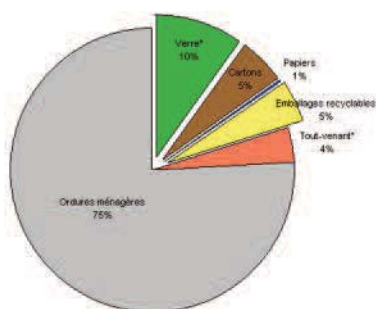
- En parallèle de l'utilisation de ces basso berri, des gobelets de contenance supérieure (environ 70 cl), culturellement utilisés dans les fêtes basques, étaient proposés au public. Ces gobelets étaient en plastique jetable, et n'ont donc pu être valorisés. A l'heure actuelle, les gobelets consignés de cette contenance n'existent pas. Peut-être dans le futur un prestataire pourra proposer ce type de gobelets.

- Les toilettes sèches nécessitent une équipe spécialement dédiée à l'animation et à l'entretien. Pour éviter une mauvaise gestion, il est donc indispensable de bien caler cette gestion en amont de l'évènement pour éviter un mauvais fonctionnement.



Facteurs de reproductibilité

C'était la dernière fois que le festival se déroulait sur la commune d'Idaux Mendi. L'implantation du festival sur le nouveau site permettra d'intégrer les principes du développement durable dès les premières réflexions.



Zone de tri destinée au public





- 4 -

Contacts et
documents ressources



Pour initier une démarche responsable sur votre manifestation, vous aurez souvent besoin de vous appuyer sur des structures compétentes sur les thématiques que vous abordez.

Les fiches actions présentent une rubrique « Partenaires » qui liste le type de partenaires que vous devez rechercher pour chaque action. Cette partie « Contacts » du guide vient en complément de cette rubrique pour vous apporter des coordonnées de ces structures, en les classant selon les différentes thématiques.

Cette liste n'a pas vocation à être exhaustive et sera enrichie au fur et à mesure des informations récoltées. N'hésitez donc pas à nous transmettre de nouveaux contacts ou des modifications.

En plus de ce panel de contacts, et pour chaque thématique, des références bibliographiques et liens internet vous seront présentés. Ces ressources vous permettront de trouver des informations complémentaires et également d'autres outils pratiques existants.

- **Contacts**
- **Documents**
- **Liens**



Contacts et documents généraux :

• Etablissements publics :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise des Energies (ADEME), délégation régionale Aquitaine :

6 quai de Paludate
33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 33 80 00
www.ademe.fr/aquitaine

Guide de l'éco-communication : ADEME ; Paris : Editions d'organisation ; Eyrolles, 2007. 216 p. Téléchargeable sur : http://www.eyrolles.com/Chapitres/9782212539097/TDM_Ademe.pdf (table des matières)

Eco-communication : vers une communication plus éco-responsable... Pistes et outils d'améliorations environnementales pour la conception et la réalisation de publications et de manifestations : ADEME, 2005. 43 p. Téléchargeable sur :

<http://www.ademe.fr/Entreprises/Management-env/Approche-produit/eco-conception/Modules/ecocom/telechargements/ecocom.pdf>

Guide méthodologique. Organisation de conférence neutre en carbone : Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, 2007. 40 p. Téléchargeable sur : http://www.effet-de-serre.gouv.fr/images/documents/GUIDE%20M_thodo.pdf

Petit guide pratique de l'éco-manifestation : version de travail. ADEME, 2006. 4 p. Téléchargeable sur : http://www.fetedelanature.com/fichiers/guide_ecomanifestation.pdf

Charte des manifestations [sportives] durables et éco-responsables : Comité national olympique et sportif français, 2008. 7 p. Téléchargeable sur : franceolympique.com/files/File/actions/environnement-devdur/20080704_charte_manifestation.pdf

• **Collectivités :**

Conseil Régional d'Aquitaine - Direction du Développement Durable et Solidaire

14 rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 57 80 00
<http://aquitaine.fr/>

Conseil Général de Gironde – Mission Agenda 21

Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex
Tel : 05 56 99 33 33
www.gironde.fr

http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_5280/espaces-collaboratifs : Espace collaboratif du Conseil général de Gironde. De nombreux documents y sont téléchargeables.

Conseil Général de Dordogne – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement

2, rue Paul Louis Courier
24019 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05 53 02 20 20
<http://www.cg24.fr>

Conseil Général du Lot-et-Garonne – Service du Développement Durable

Hôtel du Département
47922 Agen Cedex 9
Tél. : 05 53 69 40 00
<http://www.cg47.fr/>

Conseil Général des Landes – Direction de l'environnement

Hôtel du département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
<http://www.cg40.fr>

Conseil général des Pyrénées atlantiques – Service Environnement

64, Avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 09
Téléphone : 05 59 11 42 77
<http://www.cg64.fr>

Guide des éco-manifestations en Poitou-Charentes pour concilier l'organisation d'une manifestation et le respect de l'environnement : ADEME, Région Poitou-Charentes ; Poitiers : ADEME, 2007. 36 p. Téléchargeable sur : <http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/exergue/services/aides/doc/eco-manif-guide.pdf>

Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne : 2008, 12 p. Téléchargeable sur : http://www.region-bretagne.fr/CRB/Groups/toute_lactualite/papiers_culture/festivals/block_118_06208225751/file

<http://eco-evenements-npdc.org> : site d'information sur les éco-événements de la Région Nord-Pas-de-Calais



Associations et fédérations

Association Meduli Nature

4 rue de la rivière
33290 Blanquefort
Tél. : 05 56 05 58 45
<http://www.medulinature.org>

Association des agences de communication événementielle (ANAé)

177 Avenue Achille Peretti
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél. : 01 47 22 95 08

<http://www.anae.org>

<http://www.eco-evenement.org> : site internet de l'ANAé dédié aux éco-événements

Association communication et information pour le développement durable (Acidd)

Parc d'activités
84120 La Bastidonne
Tél. : 04 90 07 53 26
<http://acidd.com>

Guide environnemental de l'événement. Mettez du vert dans votre événement : Association Mountain Riders, 2007. 15 p. Téléchargeable sur : http://www.arnaudmeunier.com/blog-notes/wp-content/uploads/2008/01/guide_eco_event3.pdf

Guide UFOLEP, Manifestations sportives et développement durable : UFOLEP, Groupe de travail national développement durable, 2007, 13 p. Téléchargeable sur www.sport21.fr/resources/guide+manifestations+DD.pdf

Charte des manifestations durables et éco-responsables : Comité National Olympique et Sportif français, 2008, 7 pages. Téléchargeable sur <http://www.comite-olympique.asso.fr>

Dossier de presse de la coupe du monde de rugby 2007 téléchargeable sur http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/rugby_2007-2.pdf

La charte éthique des stands présents au "Festival de la Terre" téléchargeable sur <http://www.nicefuture.com/index.php?IDtheme=296&IDcat85visible=1&langue=F>

Autres Pays :

Guide des événements éco-responsables. Québec : Université du Québec à Chicoutimi, 2008, 68p.
Téléchargeable sur : http://dsf.uqac.ca/eco-conseil/chaire/documents/guide_oo.pdf

Guide des réunions écologiques d'Environnement Canada : Direction des affaires gouvernementales. : Environnement Canada, 2007. 53 p. Téléchargeable sur :
http://www.greeninggovernment.gc.ca/F5B1CoBC-741C-4493-B4B7-BoD56BBE6566/Guide_reunions_ecologiques_07.pdf

<http://www.smash-events.net> : site internet international pour la préparation d'événements éco-responsables



Eco- communication :

Association des Professionnels Aquitains de la Communication (APACOM)

24 cours de l'Intendance
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 51 05 20
<http://www.apacom-aquitaine.com>

Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG)

68, boulevard Saint-Marcel
75005 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 08 64 46
<http://www.ficg.fr>

Eco-guide professionnel des métiers de l'imprimerie : Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG), 2003, 12 fiches.

Marque Imprim'Vert / Association des métiers et industries graphiques pour la formation professionnelle (AMIGRAF)

170, boulevard Victor-Hugo
59000 LILLE
contact@imprimvert.fr
<http://www.imprimvert.fr> : site permettant de trouver un imprimeur titulaire de la marque Imprim'Vert.
http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/pdf/infokit/new_2002/fact_copygraphicpaper_2002_fr.pdf

Liste des critères de papier certifié « écolabel européen »

<http://www.svanen.nu/Eng/products/trafflista.asp?Fritext=&Produktkategori=44&B1=Search> : liste des fournisseurs de papier certifié "écolabel nordique"

• **Politiques d'achats, de choix des équipements et de prestations :**

Chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde

46 r Gén de Larminat
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 99 91 00
<http://www.cm-bordeaux.fr>

Chambre de métiers et de l'artisanat de Dordogne

rue Ragueneau
24100 BERGERAC
Tél. : 05 53 22 12 40
<http://www.cm-perigueux.fr>

Chambre de métiers et de l'artisanat de Lot-et-Garonne

Impasse Morère
47000 AGEN
Tél. : 05 53 77 47 77
<http://www.cm-agen.fr>

Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes

41 av Henri Farbos
40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 05 81 81
<http://www.cm-landes.fr>

Chambre de métiers et de l'artisanat des Pyrénées Atlantiques

11 r Solférino
64000 PAU
Tél. : 05 59 83 83 62
<http://www.cm64.com>

Réseau Aquitain des Achats Publics Responsables

<http://www.achatsresponsables.com>

Guide de l'achat public éco-responsable : Groupe permanent d'Etude des marchés « Développement durable, environnement », Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, ADEME, 2004, 52 p. ; Téléchargeable sur :
www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/guide_achats_publics_eco_responsables.pdf

Passeport éco-produit : document présentant des informations synthétiques sur la qualité écologique des produits ; téléchargeable sur <http://www.ademe.fr/eco-produit>

<http://www.ademe.fr/eco-consommation> : site internet de l'ADEME dédié à l'éco-consommation.

<http://www.achatsresponsables-bdd.com> : Plate-forme électronique d'échanges (annuaires - expériences)

<http://www.eco-label.com/french> : site internet de l'Eco label européen ; possibilité de rechercher un produit écolabellisé.

<http://www.marque-nf.com> : site internet de la marque NF Environnement ; possibilité de rechercher un produit écolabellisé.

<http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr> : site internet du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'aménagement du territoire, dédié aux administrations éco-responsables.

<http://www.produits-recycles.com> : site internet dédié aux produits fabriqués à base de matières recyclées

Association Française de Normalisation (AFNOR)

11, rue Francis de Pressensé

93571 La Plaine Saint-Denis cedex

Tél. : 01 41 62 80 00

<http://www.afnor.org> et <http://www.afaq.org>

ECOCERT France S.A.S. (certification)

BP 47

32600 L'Isle Jourdain

Tél : 05.62.07.34.24

<http://www.ecocert.fr>

• Alimentation et Restauration :

Réseau Bienvenue à la Ferme

17, Cours Xavier Arnozan

33082 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 79 64 15

Fax : 05 56 79 64 24

<http://www.demain-la-terre.net/Consommer-des-fruits-et-legumes-de> : calendrier pour consommer des fruits et légumes de saison.

<http://www.ademe.fr/ges-assiette> : site internet relatif à la contribution de l'alimentation dans le changement climatique.

• Agriculture Bio

Bio d'Aquitaine

6, rue du Château Trompette

33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 81 37 70

<http://www.bio-aquitaine.com>

Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FRCIVAM) d'Aquitaine

14 avenue de Saragosse

64000 PAU

Tél : 05.59.84.70.63

civaquitaine@wanadoo.fr

<http://www.amap-aquitaine.org> : site internet dédié aux Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne en Aquitaine.

<http://alliancepec.free.fr> : site internet de l'alliance Paysans – Ecologistes – Consommateurs, sur les amap.

<http://www.reseaucocagne.asso.fr> : site internet du réseau Cocagne, réseau de jardins de cocagne.

Agrobio Périgord

20 rue du Vélodrome
24016 PERIGUEUX cedex
Tél. : 05 53 35 88 18
<http://agrobioperigord.fr/>

CIVAM Bio 33

7, le Grand Barrail
33570 Montagne
Tél. : 05 57 74 03 25
<http://civambiogironde.chez-alice.fr/>

Biharko Lurraren Elkartea (BLE)

32, rue de la Bidouze
64120 Saint-Palais
Tél.: 05 59 65 66 99
ble-arrapitz@wanadoo.fr

CIVAM Bio Landes

BP 1
40180 HEUGAS
Tél.: 05 58 98 71 92
civambio40@wanadoo.fr

CIVAM AGROBIO 47

46, rue de la Convention
47300 Villeneuve sur Lot
Tél. : 05 53 41 75 03
civam.ab47@cegetel.net

CIVAM BIO BEARN

14, avenue de Saragosse
64000 PAU
Tél.: 05 59 30 77 07
<http://civam64.dyndns.org/>

<http://www.commerceequitable.org> : Plate-forme pour le commerce équitable (collectif national de concertation et de représentation d'acteurs de commerce équitable français).

• Commerce équitable :**Association Artisans du monde**

53, bd de Strasbourg
75010 Paris
Tél. : 01 56 03 93 50
<http://www.artisansdumonde.org>

Association Max Havelaar

Immeuble Le Méliès
261, rue de Paris
93556 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01.42.87.70.21
<http://www.maxhavelaarfrance.org>

<http://www.info-commerce-equitable.com> : Ce site a pour vocation de promouvoir le commerce équitable et le développement durable, en vous instruisant et informant sur ces domaines.

<http://www.fairtrade.net> : site internet du Fairtrade Labeling Organizations International (FLO), organisme de certification pour un commerce équitable



Transports et hébergements :

• Transports collectifs :

<http://www.voyages-sncf.com> : Eco-comparateur des moyens de transport

Méthodologie de calcul des émissions de CO₂ associées aux déplacements – écocomparateur

voyages-sncf.com : ADEME, 2006, 4 p. ; téléchargeable sur http://www.voyages-sncf.com/design/commons/media/fr/ecocomparateur_regles_calcul.pdf

Conseil Régional d'Aquitaine - Direction des transports régionaux de voyageurs

14 rue François de Sourdis

33077 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 57 57 80 00

<http://aquitaine.fr/>

Conseil Général de Gironde – Direction des transports terrestres

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 99 33 33

www.gironde.fr

Conseil Général de Dordogne – Services des transports

2, rue Paul Louis Courier

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél. : 05 53 02 20 20

<http://www.cg24.fr>

Conseil Général du Lot-et-Garonne – Direction de l'habitat et des transports

Hôtel du Département

47922 Agen Cedex 9

Tél. : 05 53 69 40 00

<http://www.cg47.fr/>

Conseil Général des Landes – Direction des aménagements, cellule Transports

Hôtel du département

23, rue Victor Hugo

40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

<http://www.cg40.fr>

Conseil général des Pyrénées atlantiques – Direction de l'Aménagement, de l'Equipement et de l'Environnement - Transports

64, Avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 09
Téléphone : 05 59 11 42 77
<http://www.cg64.fr>

• **Covoiturage :**

Sites internet de covoiturage :

www.covoiturage.fr
www.covoiturage.com
www.123envoiture.com
www.easycovoiturage.com
www.co-voiturage.fr
www.tribu-covoiturage.com
www.aide-covoiturage.com

• **Auto-partage :**

Association Auto-comm
Pôle Urbain des Mobilités Alternatives
16 rue Ausone
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 31 10
<http://www.autocomm.org>

• **Hébergements :**

<http://www.laclefverte.org> : site internet du label environnemental « la clef verte » pour les logements touristiques.

http://www.wwf.fr/s_informer/nos_missions/modes_de_vie_durables/gites_panda : site internet du label environnemental WWF « gîte panda » pour les logements touristiques.

<http://www.ecolabel-tourism.eu> : site internet dédié aux hébergements titulaires de l'Eco label européen

<http://www.eco-label.com/french> : site internet de l'Eco label européen ; possibilité de rechercher un hébergement ecolabellisé.



Maîtrise des consommations :

• Gobelets réutilisables :

Association Ecocup (gobelets consignés)

167 route du Ventoux

66400 Ceret

Tél. : 06 15 06 15 16

<http://www.ecocup.eu>

Association Alternatiba (gobelets consignés, carburants végétaux, etc...)

Avenue de la Gare

64250 Cambo les bains

Tél. : 05 59 93 34 68

contact@alternatiba.org

<http://www.alternatiba.org>

Gobelets réutilisables / Verres jetables : éléments de comparaison sur le plan écologique :

Association d'Education à l'Environnement et de Promotion de la Citoyenneté, 2007, 9 p. ; téléchargeable sur http://fabricasso.free.fr/_espacedoc/BilanEco_GobBdM.pdf

Regard sur les déchets :

OPED (Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets), 2004, 8p. Article comparant les différents types de vaisselle ; téléchargeable sur

<http://www.ecocup.eu/compostablevsreutilisable.php>

• Espaces Infos Energie en Aquitaine :

Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)

3, rue de Tauzia

33800 Bordeaux

Tél. : 05 57 95 97 04

<http://www.creaq.org>

PACT Habitat et Développement de la Gironde

211, Cours de la Somme

33800 Bordeaux

Tél. : 05 56 33 88 88

Parc Naturel Régional Périgord Limousin

Le Bourg

24300 Abjat sur Bandiat

Tél. : 05 53 60 34 65

<http://www.parc-naturel-perigord-limousin.fr>

CAUE Dordogne

2 Place Hoche

24000 Périgueux

Tél. : 05 53 08 37 13

PACT H&D de la Dordogne

18, rue de Varsovie
24000 Périgueux
Tél. : 05 53 06 81 20

ARPE 47

1, boulevard de la République
47300 Villeneuve sur Lot
Tél. : 05 53 71 05 34

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47)

Maison des Maires - 9 rue Etienne Dolet
47000 Agen
Tél. : 05 53 69 42 42
<http://www.caue47.com>

PACT Habitat et Développement du Lot et Garonne

3 place Armand Fallières
47000 Agen
Tél. : 05 53 77 35 00
<http://www.renover47.com>

PACT CESA des Landes

45 Avenue Victor Hugo
40100 Dax
Tél. : 05 58 74 12 56

PACT CDHAR du Pays Basque

9, rue Jacques Lafitte
64100 Bayonne
Tél. : 05 59 46 31 31
<http://www.habitatpaysbasque.com>

PACT CDHAR du Béarn

52, boulevard Alsace-Lorraine
64000 Pau
Tél. : 05 59 14 60 64

• Economies d'eau :**SMEGREG (Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau en Gironde)**

74 Rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 01 65 65
<http://www.smegreg.org/>

Agence de l'Eau Adour Garonne

90 rue du férétra
31078 Toulouse Cedex
Tél. : 05.61.36.37.38
<http://www.eau-adour-garonne.fr>

Association Terre'Eau (toilettes sèches)

chez Pierre Besse, 1200 chemin des Cassagnous
31870 Lagardelle sur Lèze
<http://www.toiletteacompost.org/>

Association Eau Vivante (toilettes sèches)

Cassany
47130 Port-Sainte-Marie
Tél. : 05 53 95 44 56
<http://www.eauvivante.net>

Association Eco Evènements

60 rue Eugène Marcou
33340 Lesparre
Tél. : 06 37 50 69 28
Eco.wc33@gmail.com

Association Empreinte (toilettes sèches)

lieu-dit Clédy
35480 Messac
Tél. : 02 99 92 37
<http://www.habitat-ecologique.org>

Association La Cabane Altern'Active (toilettes sèches)

12, rue Charles Gide
86000 Poitiers
Tél. : 06.64.28.11.42
<http://www.cabane-alternactive.org>

Association Les Copeaux d'Abord (toilettes sèches)

Place Christian Pineau
72150 Le Grand Luce
Tél. : 02 43 40 93 16
<http://lescopeaux.dabord.free.fr>

Association Eko & Go (toilettes sèches)

34 rue Trarieux
16300 Barbezieux St Hilaires
Tél. : 05 45 78 42 80
<http://www.myspace.com/ekoetgo>

<http://www.jeconomiseleau.org> : site internet dédié aux économies d'eau en Gironde

<http://www.eautarcie.com> : site internet dédié aux économies d'eau

<http://www.eco-bio.info/ouaterre.html> : site internet expliquant le principe des toilettes sèches

• **Autres Sites internet :**

<http://www.ecoemballages.fr/catalogue-des-produits-recycles> : site internet listant des produits recyclés.

<http://www.faisonsvite.fr> : site internet de l'ADEME dédié aux économies d'énergies

<http://www.planetegagnante.fr> : plate-forme d'échanges et de partage de l'information sur les économies d'énergie

<http://www.economiedenergie.fr> : site internet dédié aux économies d'énergies

• **Gestion des déchets :**

Conseil Général de la Gironde, Bureau de la Maîtrise Environnementale

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 99 54 56

http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_11698/prevention-des-dechets

<http://www.dechets-gironde.fr> : site internet permettant d'identifier les solutions et professionnels relatifs à la gestion des déchets en Gironde.

Le Guide, mieux gérer ses déchets : des actions concrètes pour une grande cause : Conseil Général de Gironde, 2006, 28 p. Téléchargeable sur http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_11698/prevention-des-dechets

Eco Emballages

239 rte Saint-Simon Imm le Sirius-Bât C

31081 TOULOUSE CEDEX 1

Tél. : 05 61 19 07 50

<http://www.ecoemballages.fr>

<http://www.lesecomatismes.com> : site internet du Conseil Général de Gironde dédié aux gestes écocitoyens, en particulier sur les déchets

<http://www.reduisonsnosdechets.fr> : site internet de l'ADEME permettant d'identifier les solutions relatives à la prévention des déchets.

<http://preventiondechets.fne.asso.fr> : site internet permettant d'identifier les solutions relatives à la prévention des déchets.

Festival les Vieilles Charrues, Gestion des déchets, Résumé de l'étude : Horizons, 2006, 8 p. Téléchargeable sur www.vieillescharrues.asso.fr/media/telechargement/dd/resume_etude_dechet.pdf

• **Sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable :**

Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)

3, rue de Tauzia
33800 Bordeaux
Tél. : 05 57 95 97 04
<http://www.creaq.org>

Cistude Nature

Chemin du moulinat
33185 LE HAILLAN
Tél. : 05 56 28 47 72
<http://www.cistude.org>

CPIE du Périgord-Limousin

Place Jean Ladignac
BP 25
24220 Saint-cyprien
Tél. : 0553296820
<http://www.cpie-perigordlimousin.org/>

CPIE St-Martin-de-Seignanx

ARREMONT
40 390 ST MARTIN DE SEIGNANX
Tél. : 05 59 56 16 20
<http://www.cpie-seignanx.com/>

Curuma

BP 9
33123 Le Verdon sur Mer
Tél. : 05.56.09.65.57
<http://www.curuma.org>

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme

6 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 22 10 70
<http://www.fondation-nicolas-hulot.org>

France Nature Environnement

57, rue Cuvier
75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 43 36 79 95
<http://www.fne.asso.fr>

Graine Aquitaine

8 rue de l'abbé Gaillard
33830 BELIN BELIET
Tél. : 05.56.88.19.07
<http://www.graine-aquitaine.org/>

Greenpeace Bordeaux

MNE

3 rue de Tauzia

33800 Bordeaux

Tél. : 06 28 09 77 39

<http://www.greenpeace.org/france/groupees-locaux/bordeaux/>**Meduli Nature**

4 rue de la rivière

33290 Blanquefort

Tél. : 05 56 05 58 45

<http://www.medulinature.org>**Mountain Riders**

35 Cours Emile Zola

69100 Villeurbanne

Tél. : 09 54 66 86 83

<http://www.mountain-riders.org>**Association Océan**

9, rue Saint Rémi

33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 49 34 77

<http://www.ocean.asso.fr>**SEPANSO**

1-3 rue de Tauzia

33800 Bordeaux

Tél. : 05 56 91 33 65

<http://www.sepanso.org/>**Surf Rider Foundation**Antenne Gironde : 06 33 36 07 87 ou surfridergironde@gmail.comAntenne Landes : 06 15 25 12 75 ou trinity40@aliceadsl.frAntenne Pyrénées Atlantiques : 06 98 48 86 16 ou surfriderfoundation_eh@yahoo.fr<http://www.surfrider.eu/fr>**WWF France**

1, Carrefour de Longchamp

75116 PARIS

Tél. : 01 55 25 84 84

<http://www.wwf.fr>

Pour une recherche d'une association girondine de sensibilisation à l'environnement en Gironde :

CG33, Direction de l'environnement et du Tourisme, Bureau de l'animation



Citoyenneté locale et Solidarité

• Partenaires culturels :

Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde (IDDAC)

59 av Eysines 33492
LE BOUSCAT CEDEX
Tél : 05 56 17 36 36
<http://www.iddac.net>

Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine

54, rue Magendie
33074 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 95 02 02
<http://www.culture.gouv.fr/culture/min/organigramme/html/drac/aquitaine.htm>

+ Directions de la Culture du Conseil Régional d'Aquitaine et des Conseils Généraux

Direction de la culture du Conseil Général de Gironde

Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.67.63
http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_5276/arts-et-spectacles

Réseau Aquitain des Musiques Actuelles (RAMA)

181 r Lafitte
33400 TALENCE
Tél. : 05 56 84 15 26
<http://www.le-rama.org>

• Partenaires éducatifs :

Rectorat Académie de Bordeaux

5 rue Joseph de Carayon Latour
B.P. 935
33060 Bordeaux Cedex 01
Tél. : 05 57 57 38 00
<http://www.ac-bordeaux.fr>

Inspection académique de Gironde

30, Cours de Luze
B.P. 919
33060 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 56 36 00
<http://www.ac-bordeaux.fr/ia33>

CG33 Direction de la jeunesse de l'éducation et de la citoyenneté

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05.56.99.35.63

http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_5253/eveil-citoyen-et-culturel et

http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_5252/sport

Inspection académique de Dordogne

20, rue Alfred de Musset

24016 Périgueux

Tél. : 05 53 02 84 84

<http://www.ac-bordeaux.fr/ia24>

Inspection académique de Landes

Cité Galliane, 5 av Antoine Dufau

40012 Mont de Marsan

Tél. : 05 58 05 66 66

<http://landes.ac-bordeaux.fr>

Inspection académique de Lot-et-Garonne

23 rue Roland Goumy

47916 Agen Cedex

Tél. : 05 53 67 70 00

<http://www.ac-bordeaux.fr/ia47>

Inspection académique de Pyrénées-Atlantiques

2 place d'Espagne

64038 Pau cedex

Tél. : 05 59 82 22 00

<http://www.ac-bordeaux.fr/ia64>

• Partenaires sociaux

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Gironde

Résidence Foncastel

3 rue du Muguet

33700 MERIGNAC

Tél. : 05.56.32.09.78

<http://www.fedecsx33.org>

Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS)

Villa Souchet

105 avenue Gambetta - BP3

75960 Paris cedex 20

Tél. : 01 53 19 85 50

<http://www.unccas.org>

CG33 - Direction des actions territorialisées et du développement social (DATDS)

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05.56.99.33.24.

http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_5238/insertion-et-rmi

CG33 – Direction pour Personnes Agées et Personnes Handicapées (DPAH)

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 99 34 48

dgas-dpah@cg33.fr

CG33 – Direction des politiques de lutte contre l'exclusion (DPLE)

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 99 57 59

dgas-dple@cg33.fr

Association Surf Insertion

18 rue des Menuts

33000 Bordeaux

Tél. : 05 57 59 14 95

<http://www.surfininsertion.com>

Saluterre (contact aquitain du réseau « Le jardin dans tous ses états »)

42 rue Waldeck Rousseau

33220 Ste FOY LA GRANDE

Tél : 05 57 46 04 37

saluterre@jardinons.com

<http://www.reseaucocagne.asso.fr> : site internet du réseau Cocagne, réseau de jardins de cocagne (jardins faisant travailler des personnes en contrat d'insertion).

• Appui aux personnes en situation de handicap :

Les Maisons Départementales des Personnes handicapées (MDPH) en Aquitaine

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/handicap/>

GIRONDE

Immeuble Le Phénix

264 boulevard Godard

33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 99 69 00

<http://www.mdp33.fr>

DORDOGNE

Bâtiment E de la cité Administrative Bugeaud

24016 Périgueux cedex

Tél. : 0 800 800 824

LANDES

23 rue Victor Hugo
40025 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 05 40 40

LOT ET GARONNE

1633 avenue du Maréchal Leclerc
47916 Agen cedex 09
Tél. : 05 53 69 20 50

PYRENEES ATLANTIQUES

22 rue Jean Jacques Monaix
64000 Pau
Tél. : 05 59 27 50 50

• **Association des Paralysés de France :**

Délégation Gironde

30 rue Delacroix
33200 Bordeaux
Tél. : 05 56 08 67 30
<http://www.apf.asso.fr>

Délégation Dordogne

85 route de Bordeaux
24430 Marsac Sur L'isle
Tél. : 05 53 53 13 25

Délégation Lot-et-Garonne

18, rue Emile Zola
47000 Agen
Tél. : 05 53 66 01 53

Délégation Landes

Rue des Jonquilles Quartier du Sablar
40100 Dax
Tél. : 05 58 74 67 92

Délégation Pyrénées Atlantiques (Pays basque)

2, rue Jacques Laffitte
64100 Bayonne
Tél. : 05 59 59 02 14

Délégation Pyrénées Atlantiques (Béarn)

Bâtiment Ayous 1 rue Jules Verne
64000 Pau
Tél. : 05 59 80 36 66

Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAHI)

Espace Rodesse

103ter, rue Belleville

33063 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 57 01 36 50

<http://www.creahi-aquitaine.org>**GIHP Aquitaine**

436, avenue de Verdun

33700 Merignac

Tél. : 05 56 12 39 39

<http://gihpaquitaine.free.fr>**Traumatisés Crâniens Assistance**

30, rue du commerce

33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 96 95 30

ADAPEI Gironde

11, rue Theodore Blanc

33520 BRUGES

Tél. : 05 56 11 11 11

<http://www.adapei33.com>**Audition écoute 33**

156, route de Pessac

33170 Gradignan

Tél. : 05 56 75 07 83

<http://audition.ecoute33.free.fr>**GEIST 21**

70, avenue des Pyrénées

33140 Villenave d'Ornon

Tél. : 05 57 99 09 80

<http://trisomie21-gironde.org>**Institut Régional des Sourds et Aveugles**

94, rue de Marseille

33000 Bordeaux

Tél. : 05 57 53 04 74

<http://www.irsas.fr>

• **Bilan des émissions de gaz à effet de serre et compensation carbone :**

<http://www.ademe.fr/bilan-carbone> : site internet de l'ADEME, page dédiée au bilan des émissions de gaz à effet de serre.

<http://www.bilancarbonatepersonnel.org> : site internet permettant de réaliser son bilan des émissions de gaz à effet de serre personnel.

Méthodologie de calcul des émissions de CO₂ associées aux déplacements – écomparateur voyages-[sncf.com](http://www.sncf.com) : ADEME, 2006, 4 p. ; téléchargeable sur http://www.voyages-sncf.com/design/commons/media/fr/ecocomparateur_regles_calcul.pdf

<http://www.traverseedebordeaux.com/spip.php?article132> : exemple de manifestation ayant réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre

<http://www.compensationco2.fr> : Charte de bonnes pratiques et un portail web sur la compensation carbone volontaire.

<http://www.actioncarbone.org> : site internet pour mettre en place une compensation carbone.

<http://www.climatmundi.fr> : site internet pour mettre en place une compensation carbone.

<http://www.CO2solidaire.org> : site internet pour mettre en place une compensation carbone.

<http://www.wwf.fr> : site internet permettant de calculer son empreinte écologique.



- 4 -
Annexes



Dans la jungle des logos

Qu'ils soient certifiés ou auto déclaré, certains logos peuvent déjà vous aider dans vos achats éco-responsables :

Vérification indépendante (tierce partie) :

LES ECOLABELS OFFICIELS

- Double garantie : la qualité écologique et la qualité d'usage
- Prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie
- Élaboration des critères avec : industriels, associations, pouvoirs publics
- Attribution de l'écocertification par tierce partie indépendante

Ecolabel français

NF-Environnement



Les cahiers, sacs-poubelles, sacs de caisse et cabas, enveloppes, filtres à café, mobilier de bureau et scolaire, litières pour chats, composteurs individuels peintures, vernis... www.marque-nf.com



Ecolabel européen

Les papiers, peintures et vernis, textiles, détergents, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs/congélateurs, aspirateurs, téléviseurs, ordinateurs, chaussures, ampoules, matelas... www.eco-label.com

Ecolabel nordique "Cygne blanc"

www.svanen.nu



Ecolabel allemand "Ange bleu"

www.blauer-engel.de

Ecolabel canadien "Choix Environnemental"

www.environmentalchoice.ca



Les logos spécifiques aux économies d'énergie

Logo Energy Star

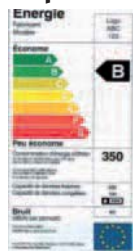


- Vous signale des produits qui consomment moins d'énergie ou qui permettent des économies d'énergie.

→ Les copieurs, ordinateurs, imprimantes, fenêtres, luminaires... les plus économes en consommation électrique.

www.energystar.gov

Étiquette énergie



- Obligatoire, elle vous signale les produits économes lors de leur utilisation et vous informe également sur les performances du produit (lavage, essorage, consommation d'eau...).

→ Les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, lavante-séchante) et sur les ampoules... et bientôt sur les fours électriques, les cumulus, les climatiseurs...

Logo TCO



Vous signale des produits respectant des critères de qualité (luminosité, qualité de l'image), mais aussi des critères environnementaux (puissance en mode veille...). Les écrans des ordinateurs, les ordinateurs portables... www.tcodevelopment.com

Les logos spécifiques à la gestion durable des forêts



Logos PEFC et FSC

- Vous signalent que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement.

→ Du bois ou des produits à base de bois respectant les critères du FSC ou du PEFC.

www.pefc.org - www.fsc.org

Les auto-déclarations conformes à la norme ISO 14021 :

- Sous la responsabilité de ceux qui les font.
- Règles de bonnes pratiques définies par la norme internationale ISO 14021.
- Doivent être précises, claires et vérifiables.

Anneau de Möbius,

le symbole du recyclage



signifie :
"ce produit ou cet emballage est recyclable"



signifie :
"ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées"

Les logos sans lien direct avec les achats :



Point-vert "Eco-emballages" et "Adelphe"

- Signifie que l'entreprise contribue aux coûts de valorisation des déchets d'emballages à destination des ménages. Il ne présume donc pas du recyclage effectif des emballages qui le portent.



Tidy Man

- Invite les consommateurs à jeter l'emballage du produit dans une poubelle. "Ne pas jeter par terre"



Symboles d'identification des matériaux

- Peuvent servir à identifier les matériaux lors du tri et à faciliter leur recyclage. Ils n'ont donc aucune signification en termes de caractéristiques écologiques spécifiques.

Les logos qui n'ont pas (ou plus...) de sens :

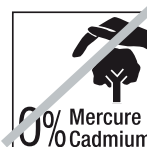


Papier recyclé

Les logos
vagues
ou imprécis



Les logos qui
ne font que
reprendre
une obligation
réglementaire



Les logos qui font
référence aux
forêts alors que la
caractéristique
vantie n'a rien à
voir avec les arbres

Légumes de Saison

Légumes	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Artichauts												
Asperges												
Aubergines												
Betteraves												
Brocolis												
Carottes												
Céleris												
Choux												
Choux-fleurs												
Choux de Bruxelles												
Concombre												
Côtes de Blettes												
Courges												
Courgettes												
Endives												
Epinards												
Fenouils												
Haricots												
Laitues												
Maïs												
Navets												
Oignons												
Poireaux												
Petits pois												
Poivrons												
Pommes de Terre												
Radis												
Salades												
Tomates												



= périodes de récolte et de consommation

Fruits de Saison

Fruits	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Abricots												
Cassis												
Cerises												
Coings												
Fraises												
Framboises												
Groseilles												
Kiwis												
Mandarines												
Melons												
Mirabelles												
Mûres												
Myrtilles												
Nectarines												
Oranges												
Pêches												
Poires												
Pommes												
Prunes												
Pruneaux												
Raisins												
Rhubarbes												



= périodes de récolte et de consommation